

4 | 2012

L'Europe comme figure de l'autorité aux XIX^e-XXI^e siècles

Directeur de publication Yves Clavaron

 <https://publications-prairial.fr/celec/index.php?id=66>

Référence électronique

« L'Europe comme figure de l'autorité aux XIX^e-XXI^e siècles », *Cahiers du Celec* [En ligne], mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 26 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/celec/index.php?id=66>

Droits d'auteur

CC BY 4.0

DOI : 10.35562/celec.66

INTRODUCTION

Note de l'équipe Prairial : afin de respecter la numérotation des notes telle qu'elle a été diffusée sur le site précédent, nous avons parfois eu recours à l'outil de stylage Lodel. Pour les quelques articles concernés, nous ne mettons, par conséquent, pas le fichier pivot XML à disposition.

SOMMAIRE

Yves Clavaron

Introduction

Clémence Andréys

La politique culturelle de l'Allemagne wilhelminienne à Qingdao comme stratégie de domination coloniale

Franck Martin

Contestation et rejet de l'Espagne comme figure d'autorité en Amérique latine

Yves Clavaron

Récit de voyage et autorité européenne aux XX^e-XXI^e siècles

Elisabeth Bouzonviller

Partir, revenir : F. Scott Fitzgerald, voyages transatlantiques et écriture depuis l'autre rive

Bernard Dieterle

Nation et culture dans le *Discours à la nation européenne* de Julien Benda

Marine Totozani, Céline Jeannot et Sandra Tomc

L'Europe dans les discours sur l'identité nationale française

Rosa Maria Fréjaville

Conflits d'autorité Portugal / Brésil

Laura Abou Haidar

Statut du français au Maroc

Introduction

Yves Clavaron

Droits d'auteur

CC BY 4.0

TEXTE

- 1 En 1935, alors que le continent est en crise, Husserl propose une conception de l'Europe comme « figure spirituelle ». Il lui assigne un lieu de naissance, la Grèce, en tant qu'espace d'invention de la philosophie et de la science. L'identité européenne, fondée sur la philosophie, obéit à une conception transnationale, débordant les frontières des nations, s'accomplissant dans « l'effectuation de l'extra-nationalité (de l'étrangeté) que ces nations porteraient en elles¹ ». C'est à ce titre que Husserl envisage l'Europe comme nouvelle humanité. Massimo Cacciari², inspiré par Gilles Deleuze et Félix Guattari, situe les fondements de l'Europe en mer Égée, aux confins des Empires orientaux et explore les lignes de fuite du continent vers les espaces limitrophes – ses déterritorialisations –, notamment en direction de l'Est, de la *Mitteleuropa* à l'Eurasie. De son côté, Jacques Derrida fait de l'Europe une figure privilégiée de l'Empire car l'Europe, après avoir été une colonie d'elle-même, s'est souvent « exportée » (depuis Amsterdam, Lisbonne, Londres, Paris, Séville...) au point qu'elle peut incarner l'idée coloniale³. Berceau de la philosophie ou de la démocratie, de l'Antiquité aux Lumières, l'Europe n'a cessé de propager ses valeurs dans le monde entier et par des moyens qui entraient parfois en contradiction avec ses principes mêmes. L'autorité impériale, E. Saïd l'a bien montré dans *L'Orientalisme*, prend appui sur la science occidentale et s'inscrit dans une pratique textuelle. Autrement dit, elle s'incarne dans des textes : les rapports de l'administration coloniale, le déchiffrement et la transcription des archives autochtones, les traités politiques, les journaux intimes, les lois et décrets ; tous ces écrits font du texte le véhicule, le signe et le narrateur de l'autorité de l'Empire. Elleke Boehmer confirme ce lien dans son chapitre « Imperialism and Textuality » en ajoutant que la représentation romanesque constitue elle-même un instrument de pouvoir⁴. L'art se met au service de

l'impérialisme : tel est l'objet de la démonstration dans *Culture and Imperialism* d'Edward Said⁵.

- 2 Notre propos est d'étudier l'Europe en tant que figure d'autorité géopolitique, culturelle, littéraire, artistique par rapport à elle-même et surtout par rapport au monde qu'elle a pu conquérir, coloniser, « civiliser » et dominer de nombreuses manières. Mais son autorité a également été contestée, renversée et il importe aussi d'étudier les modalités de cette subversion. Que devient l'autorité de l'Europe et de ses nations dans un monde désormais globalisé ?
- 3 Les articles de Clémence Andréys, « La politique culturelle de l'Allemagne wilhelminienne à Qingdao comme stratégie de domination coloniale », et de Franck Martin, « Contestation et rejet de l'Espagne comme figure d'autorité en Amérique Latine », abordent l'autorité coloniale et postcoloniale de l'Europe. Clémence Andréys montre comment l'Allemagne a finalement été une puissance coloniale au même titre que la France et le Royaume-Uni à travers l'exemple de Qingdao dans la province du Shadong, territoire où elle a exercé sa « mission civilisatrice » dans les domaines de la culture et de l'éducation, notamment. Franck Martin examine la relation multiséculaire entre l'Espagne et les pays sudaméricains, parcourue par des phases néo-impérialistes où la métropole européenne tend à reprendre pied dans ses ex-colonies dans divers domaines (politique, mais aussi économique, culturel et linguistique), même si la crise actuelle souligne la faiblesse de l'Europe.
- 4 Depuis la fin du Moyen Âge, l'Europe est restée au centre de la mise en mouvement du monde et ce sont ses voyageurs qui ont mis le monde en écriture, le décrivant, le nommant, l'inventant. Yves Clavaron montre dans son article « Récit de voyage et autorité européenne au XX^e siècle » comment à l'ère contemporaine, quand l'autre, naguère colonisé se met à voyager et à écrire le voyage, c'est souvent pour en inverser l'objet et le trajet et, finalement de s'arroger l'autorité de l'observateur européen afin de la subvertir. Elisabeth Bouzonviller analyse la nostalgie qui fonde l'écriture de Francis Scott Fitzgerald alors que la littérature américaine s'est émancipée de la tutelle européenne dès le XIX^e siècle (« Partir, revenir : F. Scott Fitzgerald, voyages transatlantiques et écriture depuis l'autre rive »).

Mais le désir de l'Europe n'est souvent que l'envers d'une quête de la patrie américaine.

- 5 Si l'Europe a longtemps été la somme des nations qui la composaient, elle s'est construite depuis le siècle dernier pour atteindre une forme d'unité qui en fait une autorité plus ou moins acceptée par les divers États qui la composent. À travers l'exemple de Julien Benda, Bernard Dieterle dans son étude « Nation et culture dans le *Discours à la nation européenne* de Julien Benda », dessine les contours de la nation européenne envisagée par l'auteur de *La trahison des clercs*, une Europe rationaliste qui devrait s'exprimer en français, mais aussi une Europe comme figure spirituelle inspirée par la philosophie grecque, finalement proche de la conception de Husserl. Céline Jeannot, Sandra Tomc et Marine Totozani, dans leur article commun « Quelle identité nationale dans l'Europe unie ? Du discours sur l'identité aux dynamiques identitaires », envisagent la situation un siècle plus tard, au vu des réactions des Français lors du débat sur l'identité nationale de 2009. La question européenne est peu abordée par les participants (10 % de l'échantillon) et les rapports entre identité nationale et identité européenne sont ressentis de manière souvent contradictoire, allant de l'opposition à une forme d'union.
- 6 La langue européenne dont la maîtrise conférait une pleine autorité dans la relation coloniale est devenue un enjeu de pouvoir entre l'Europe et ses ex-colonies. Rosa Maria Frejaville dans « Conflits d'autorité Portugal / Brésil : les normes de la langue portugaise (1911-1986) » expose la querelle séculaire qui a opposé le Portugal, métropole déchue, et le Brésil ex-colonie en plein essor pour imposer des normes orthographiques communes dans la langue portugaise. Il faudra attendre l'arrivée des pays africains lusophones dans le débat pour parvenir à un accord et briser l'interminable et stérile face-à-face entre Portugal et Brésil. Laura Abou Haidar s'intéresse, elle, à la situation du français dans un pays plurilingue comme le Maroc : « Statut du français au Maroc : représentations et usages chez les lycéens marocains ». En dépit du legs colonial, l'enquête révèle que la relation des lycéens marocains au français est à la fois dépassionnée et positive : le français reste une langue de travail et de culture pour un grand nombre d'entre eux.

NOTES

- 1 « La crise de l'humanité européenne et la philosophie », 1935, traduction Paul Ricoeur, in *Revue de Métaphysique et de Morale*, Paris, juillet-septembre 1950, p. 236-237, reprise par les Éditions Aubier-Montaigne, p. 35.
- 2 Massimo Cacciari, *Déclinaisons de l'Europe* [*Geofilosofia dell'Europa*, 1994], Paris, Ed. de l'Éclat, 1996.
- 3 Intervention de Jacques Derrida retranscrite dans Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy (eds.), *Géophilosophie de l'Europe, Penser l'Europe à ses frontières*, Éditions de l'Aube, 1993, p. 22.
- 4 « A colonialist work of imagination fonctionned as an instrument of power », Elleke Boehmer, *Colonial & Postcolonial Literature*, Oxford, Oxford UP, 1995, p. 51.
- 5 Londres, Chatto & Windus, 1993, *Culture et Impérialisme*, traduction française Paul Chemla, Pars, Fayard / Le Monde diplomatique, 2000.

AUTEUR

Yves Clavaron

IDREF : <https://www.idref.fr/050800795>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000053190806>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13547618>

La politique culturelle de l'Allemagne wilhelminienne à Qingdao comme stratégie de domination coloniale

Clémence Andréys

DOI : 10.35562/celec.71

Droits d'auteur

CC BY 4.0

PLAN

La politique impériale de l'Allemagne
La politique culturelle de l'Allemagne en Chine
 Le discours
 Les acteurs de la politique culturelle
Quelle politique culturelle pour Qingdao ?
 Les étapes
 Les fonctions de la politique éducative
 Le système scolaire et universitaire
 Autres tentatives

TEXTE

- 1 À partir du début du dix-neuvième siècle, les puissances occidentales cherchèrent à obtenir une ouverture de la Chine et utilisèrent différentes stratégies pour y parvenir : diplomatie, pression économique, intimidation, guerre, etc. Comme dans leurs autres aventures coloniales, elles se servirent de l'argument de la mission civilisatrice comme d'une caution idéologique ainsi que le montre Christophe dans *La crise des sociétés impériales* :

Les trois sociétés impériales [la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne] partagent un autre trait spécifique qui attise leurs rivalités. Elles justifient leur colonisation et leur volonté de domination par un devoir de civilisation et d'exportation de leurs valeurs posées comme supérieures, impérialisme culturel presque sans équivalent dans l'histoire antérieure où le dominant se

contentait d'exploiter les dominés sans remettre en cause leur culture¹.

- 2 Parallèlement, les puissances européennes reconnaissaient la culture millénaire de la Chine. Dans ce contexte, il sera intéressant de voir quel rôle joua l'argument de la mission civilisatrice dans le discours et la pratique coloniale. Cet article se propose d'analyser plus spécifiquement la politique culturelle de l'Allemagne wilhelminienne dans sa « colonie² » en Chine, le territoire à bail de Qingdao. Nous nous intéressons donc à la manière dont l'Allemagne essaya de s'imposer comme figure de référence et d'autorité dans la province du Shandong. Nous examinerons l'expression de l'hégémonie culturelle et du sentiment de supériorité à Qingdao. La question se pose de savoir si les Allemands avaient vraiment pour objectif de transformer la société chinoise et de l'acculturer. Doit-on parler de « pénétration culturelle », d'« échange culturel », de « compréhension interculturelle » ou d'« une distance culturelle » ? Il conviendra d'abord de présenter la manière dont l'Allemagne devint une puissance impériale et le rôle de Qingdao dans cette évolution. Il s'agira ensuite de faire un tableau de la politique culturelle générale de l'Allemagne en Chine et de ses acteurs avant de s'attacher au cas particulier de Qingdao et aux stratégies mises en œuvre par l'Allemagne pour enraciner et accroître son influence.

La politique impériale de l'Allemagne

- 3 On peut commencer par souligner le fait que la construction du sentiment national allemand et l'intégration au cercle des grandes nations européennes se firent en partie dans le rapport qu'établit la métropole allemande avec les territoires ultra-marins qu'elle colonisa. Par la conquête et l'administration de ces territoires situés en Afrique du Sud-Ouest, en Afrique de l'Est, au Togo, au Cameroun, dans le Pacifique, l'Allemagne se hissa au même rang que les autres puissances coloniales européennes, acquit le statut de puissance internationale, devint une figure d'autorité sur la scène internationale.

- 4 Il faut savoir que Bismarck, qui devint le premier chancelier du nouvel empire allemand en 1871, avait favorisé une colonisation informelle pour répondre aux attentes d'une partie de la population allemande. Il se servit de l'enthousiasme colonial, mais sa priorité était de maintenir l'unité de la nouvelle nation allemande et de faire de l'Allemagne une grande puissance en respectant l'équilibre qu'il était parvenu à instaurer entre les puissances européennes. Les protectorats allemands ne devaient en aucun cas remettre en cause ce système d'alliances en politique extérieure.
- 5 Pourtant l'idée que l'Allemagne se devait d'être présente sur le marché chinois, marché considéré comme le plus grand territoire économique hors des frontières européennes, avait fait son chemin dans l'esprit des Allemands. Les relations sino-allemandes à partir de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle avaient consisté en l'envoi de conseillers militaires, l'établissement de liaisons maritimes, l'installation de maisons de commerce, l'implantation accrue de missions. Dans les années 1890, la Marine revendiqua un point d'appui pour son escadre en Extrême-Orient, une station d'approvisionnement en charbon et de réparation de ses navires. Ce point d'appui pour la flotte de guerre allemande permettrait aussi de compenser la présence britannique et russe dans la région tout en servant de porte d'entrée pour le commerce avec la Chine, pour l'industrie, les entreprises et les capitaux allemands.
- 6 Le début du règne de Guillaume II et la chute de Bismarck marquèrent le passage du respect de l'équilibre européen des puissances à la « *Weltpolitik* », une « politique internationale » qui devait démontrer la puissance politique et militaire de l'Allemagne. L'occupation de la baie de Jiaozhou le 14 novembre 1897, suite à l'assassinat de deux missionnaires, fut l'un des moments fondateurs de cette nouvelle « politique internationale ». Dans cette province située sur la côte de la mer de Chine, à mi-chemin entre Pékin et Shanghai, en face du sud de la Corée, le territoire loué à bail regroupait 551,7 km² de terrain et une zone neutre de 50 km autour du territoire dans laquelle la Chine n'avait pas le droit de prendre de mesures militaires sans l'accord de l'Allemagne. L'Allemagne voulait faire du Shandong sa sphère d'influence en Chine. En 1898, la « nation en retard³ » semblait avoir gagné sa « place au soleil⁴ » dans sa lutte pour devenir une puissance internationale et être reconnue comme

telle par les autres puissances. L'acquisition de Qingdao renforça grandement la confiance en soi de la jeune nation allemande et la conforta dans l'idée que l'Allemagne avait rattrapé les autres puissances. Immédiatement se fit jour la volonté d'aller encore plus loin : Qingdao devait également dépasser Hong Kong et symboliser l'émancipation et l'indépendance de la jeune Marine allemande, et de manière plus large, prouver la capacité de la nation allemande à mener une politique impériale spécifique. Pour prouver la prétendue supériorité de l'Allemagne, Qingdao devait devenir une « *Musterkolonie* », c'est-à-dire une « colonie modèle ».

La politique culturelle de l'Allemagne en Chine

Le discours

- 7 La mission culturelle de l'Allemagne en Chine faisait partie de l'argumentaire servant à légitimer la colonisation et est à mettre en lien avec l'établissement de cette « colonie modèle ». La politique culturelle joua un rôle d'autant plus important qu'elle était considérée comme une forme pacifique de colonisation, à l'opposé de l'agression militaire et de l'exploitation des ressources économiques.
- 8 Le discours colonial soulignait la misère et le retard de la société chinoise tout en mettant en avant les perspectives d'évolution sous l'influence de l'Allemagne. Les récits de voyage opposaient une Chine prétendument sale et léthargique à une Allemagne métropolitaine soi-disant rayonnante de dynamisme et de propreté. Les photographies et les récits insistent sur l'archaïsme de la société chinoise.
- 9 C'est ainsi que le projet de « civilisation » fut mis sur le devant de la scène. Cependant, dans un premier temps, par « civilisation », les auteurs entendaient un développement industriel et commercial. Ce n'est que dans un deuxième temps que s'ajouta la dimension culturelle. Cela faisait partie de « la mission la plus noble du déploiement de la force », comme l'écrivait Paul Leutwein, que de répandre « la langue et la manière allemande » dans les protectorats⁵. La culture allemande devait contribuer à

« l'éducation de l'humanité ». En tant que « peuple des penseurs et des poètes », l'Allemagne se devait de participer au projet de civilisation. Les Allemands se voyaient comme les représentants de la culture occidentale, en mettant en relief l'opposition entre la civilisation anglo-saxonne et la culture allemande⁶. Il s'agissait de mettre à l'essai le Soi dans un Orient où toute tentative de changement semblait vouée à l'échec afin de démontrer la supériorité culturelle, raciale, nationale et morale de l'Allemagne.

Les acteurs de la politique culturelle

- 10 Le premier constat que l'on peut faire est que la constitution allemande de 1871 ne conférait aucun pouvoir au gouvernement en matière de politique culturelle. L'action culturelle allemande en Chine fut tout d'abord l'œuvre de particuliers installés dans l'Empire du milieu :

Pendant toute la première moitié du XX^e siècle, les objectifs culturels que se fixe l'Allemagne sont fonction des initiateurs de l'action culturelle. Les enseignants, savants, médecins, « lettrés » allemands se veulent avant tout les représentants de la culture allemande et se mettent à son service en propageant leur savoir en Chine. Face à eux, les politiciens, associations privées, commerçants allemands voient dans la transmission de la culture allemande un moyen de conquête économique de la Chine. Pour parvenir à leurs fins, tous usent d'ailleurs de moyens assez semblables. Ainsi pour tenter d'intéresser les associations privées et les commerçants allemands à une plus ample diffusion de la culture, les intellectuels allemands en Chine leur laissent parfois entrevoir des avantages économiques s'ils se décident à subventionner écoles, instituts ou musées allemands⁷.

- 11 On voit déjà apparaître le lien très net entre la politique culturelle et la politique économique, la première étant au service de la deuxième.
- 12 Les Allemands qui résidaient en Chine, peut-être plus que ceux habitant en métropole, croyaient à la nécessité d'une politique culturelle, considérée comme le troisième pilier des relations sino-allemandes avec la diplomatie et la politique économique. La prise de conscience par les dirigeants allemands que la diffusion de la culture ne peut être confiée qu'aux résidents allemands en Chine se fit au tournant du siècle. Nous voudrions ici évoquer le rôle clé que

jouèrent plusieurs Allemands assumant des responsabilités politiques et religieuses en Chine.

- 13 Alfred Mumm von Schwarzenstein, chef de la légation allemande à Pékin, légitima dès 1902 la nécessité d'une mission culturelle allemande en Chine face au chancelier Bülow, en affirmant que les tentatives de « guérir l'homme malade de l'Extrême-Orient par des moyens extérieurs et de les transformer en un membre acceptable de la grande famille des peuples » avaient échoué.
- 14 En 1907, son successeur, Arthur von Rex, réclama une politique allemande en Chine qui ferait de Qingdao un centre de culture pour les Chinois dans tous les domaines. « Si nous n'enseignons pas la culture occidentale aux Chinois, d'autres le feront. Aujourd'hui nous serions les premiers sur place et ne serions pas exposés à la concurrence », dit-il en justifiant les mesures prévues pour une offre culturelle qui, à la fois, réconcilierait les Chinois avec l'annexion du territoire et abolirait les barrières entre les populations. Il sollicita un million de marks et un apport supplémentaire annuel auprès du Reichstag qu'il réussit à convaincre par cette attitude optimiste⁸. On peut souligner dans son discours la nette volonté de concurrencer les Anglo-Saxons.
- 15 Outre ces personnalités politiques, il faut aussi mentionner le rôle des missions catholiques et protestantes qui avaient assuré le premier, voire l'unique contact culturel avec la population chinoise. Pour les missionnaires, la Chine était un empire où poussaient de mauvaises herbes, des bourgeons et des fleurs si l'on reprend le titre de l'ouvrage de Rudolf Pieper, un champ qu'ils devaient cultiver et dont ils récolteraient les fruits⁹. Avant même l'occupation de la baie, elles avaient donc érigé des écoles pour former un clergé chinois et accompli une œuvre éducative.
- 16 Paul Rohrbach, membre de l'*Allgemeiner Evangelisch-Protestantischer Missionsverein*, réclama une action concertée des hommes politiques, des missionnaires, des journalistes et des particuliers dans le cadre d'une mission culturelle en Chine. Que les Allemands soient « un peuple international », cela ne tenait, selon lui, qu'à la diffusion d'une mission culturelle allemande chrétienne. L'idée d'une mission chrétienne de conversion des païens et la conception d'une « mission civilisatrice » étaient à la base de la pratique concrète

de l'impérialisme européen, une pratique teintée de nationalisme. Les missions pouvaient et devaient « se battre pour les intérêts de notre culture nationale contre les peuples étrangers¹⁰ ». On observe un basculement dans les acteurs de la politique culturelle et les initiatives privées cèdent pas la place à une politique culturelle concertée et initiée par le gouvernement.

Quelle politique culturelle pour Qingdao ?

Les étapes

- 17 L'exercice de la domination par l'intermédiaire d'une politique culturelle était déjà une idée prégnante dès l'occupation de la baie. Dans ses mémoires, l'amiral Tirpitz écrivit avoir eu comme but de faire de Qingdao « la quintessence de la germanité ». Il se proposait de « resserrer la germanité et de l'imprégner de la fierté de la patrie¹¹ ». Son objectif était plutôt « la construction d'une domination informelle dans le sillage d'une suprématie navale, commerciale et culturelle¹² ».
- 18 Suite à la répression de la révolte des Boxeurs en 1900-1901¹³ dont le commandement avait été confié à un maréchal allemand, Alfred von Waldersee, l'image de l'Allemagne en Chine était clairement entachée. La politique culturelle visait à changer la donne, à redorer cette image, ou au moins, à désamorcer la haine liée à l'agression coloniale et le ressentiment de l'occupation.
- 19 On assista à un basculement très net en 1905 qui faisait suite au constat de l'échec des pressions politiques et des investissements financiers pour permettre l'accès au marché chinois, et plus largement de la faiblesse évidente de l'empire allemand en Chine, tant en matière politique qu'en matière économique¹⁴. La Marine allemande changea alors de stratégie politique : au lieu de mettre en avant l'évolution économique, elle souligna la mission culturelle de l'Allemagne à Qingdao. Qingdao passa du statut de vitrine des compétences allemandes à celui de vitrine du savoir et de la culture allemands.

- 20 Une circulaire du 27 janvier 1905 affirmait le changement de cap de la politique allemande en Chine en mettant en lumière la nécessité d'une politique culturelle. En voici un extrait :

Les tâches que nous devons accomplir, nous Allemands, dans cette colonie, dans le domaine le plus important de la vie culturelle des peuples modernes, c'est-à-dire celui du système éducatif sont facilement résumables [...] [notre système éducatif] doit, de manière plus large, exercer une influence sur l'esprit et le caractère et être un moyen de pénétration de toute la province, de tout l'arrière-pays économiquement dépendant de Qingdao par la science et l'esprit allemands¹⁵.

- 21 Dans le mémorandum de 1907-1908 sur le développement du territoire de Jiaozhou, la tâche de l'administration allemande devait être de transformer Qingdao en « centre de culture européenne, et particulièrement de culture allemande en Extrême-Orient ». Cette politique ambitionnait de renforcer les intérêts économiques allemands¹⁶.
- 22 Les missions mirent aussi au centre de leurs préoccupations et de leurs activités l'éducation. Alors que dans les premières années de l'occupation de la baie de Jiaozhou, elles avaient misé sur la construction de nouvelles églises et de nouvelles stations missionnaires, elles pensaient désormais que c'est par les écoles qu'elles parviendraient à convertir plus de Chinois. Elles participaient ainsi à la diffusion de la langue allemande et de sa culture. En métropole, cette nouvelle méthode attira de nombreux dons. Germanisation et christianisation étaient intimement liées.

Les fonctions de la politique éducative

- 23 Les écoles étaient l'infrastructure indispensable à la réussite des autres réalisations allemandes. La création d'un système d'enseignement allemand et, en particulier, la création d'un centre de culture allemande à Qingdao, permettaient de faire valoir l'attractivité des sciences allemandes et de mettre en valeur la supériorité de l'esprit allemand en Chine, tout en formant une élite politique chinoise germanophile qui maîtriserait la langue allemande, qui admirerait la culture allemande, qui s'intéresserait à la recherche

scientifique et technique allemande et qui renforcerait en conséquence la position allemande. Entre les dominateurs et les dominés, il devait y avoir une couche indigène, manipulée idéologiquement et ainsi rendue loyale, jouant le rôle d'intermédiaire. La stabilisation des rapports coloniaux passait par une politique d'enseignement primaire et secondaire, mais aussi supérieur. « Ce n'est que lorsque nous aurons établi un réel système d'enseignement que nous aurons véritablement pris pied en Chine », déclara le Professeur Rumbery à propos de l'université sino-allemande¹⁷.

- 24 Les Allemands ouvrirent des écoles pour développer et améliorer une culture qu'ils jugeaient « de moindre qualité ». Ils s'efforcèrent d'enseigner aux Chinois des savoirs spécialisés, des méthodes, des techniques. On peut par conséquent parler de « transfert culturel ». Il fallait former une main d'œuvre qui travaillerait au développement du territoire à bail et pour les entreprises allemandes et qui maîtrisait la langue allemande. On peut citer l'exemple de l'école qui formait des apprentis sur les chantiers navals. Parallèlement l'influence culturelle sur le système éducatif chinois était l'un des objectifs primordiaux pour l'avenir de la politique allemande en Chine. La culture dite « supérieure » devait influencer les réformes de la dynastie Qing dans les domaines de l'enseignement et de la politique suite à la suppression du système impérial des examens. L'influence sur le système éducatif chinois pouvait laisser espérer une influence plus large sur la vie culturelle et intellectuelle chinoise, puis sur la politique de l'Empire du milieu.
- 25 Il fallait contrer les influences anglaise, américaine et japonaise et accorder un rôle central au système éducatif sino-allemand. Le recours aux sciences et le développement de l'éducation étaient la marque d'un impérialisme moderne et adapté à l'époque. L'empire allemand voulait opposer à la « superficialité » et à la « radicalité libérale » de l'éducation anglo-américaine, une pédagogie allemande basée sur la discipline, la rigueur, la profondeur et la solidité. La « colonie modèle » devait manifester un colonialisme à l'allemande dans lequel une planification minutieuse, un programme économique, un contrôle étatique et un système éducatif devaient donner l'exemple d'une politique impériale moderne. En ce sens, on peut qualifier Qingdao de laboratoire des utopies allemandes.

- 26 Parallèlement, cette politique éducative et culturelle devait renforcer les intérêts économiques allemands en Chine, favoriser l'exportation des produits industriels allemands et faciliter l'investissement des banques allemandes en Chine face aux autres puissances. Cela explique que les entreprises et les banques allemandes soutinrent financièrement le projet éducatif du gouvernement.

Le système scolaire et universitaire

- 27 Le système scolaire que les Allemands implantèrent dans la colonie était à la fois destiné à la population chinoise et à la population allemande dans des établissements différents¹⁸. Nous nous intéresserons essentiellement aux établissements pour les élèves chinois dans cet article.
- 28 La priorité fut donnée à la fondation d'écoles primaires et d'écoles professionnelles pour un public chinois avant d'envisager un établissement d'enseignement supérieur. L'une des premières mesures fut la création d'écoles, « Volks- und Hauptschulen », dans les districts ruraux et urbains du territoire à bail. On comptait 26 écoles élémentaires, 4 écoles professionnelles comme celle des chantiers navals et celle initiée par la société ferroviaire du Shandong, 10 écoles missionnaires (les moyens financiers des autorités allemandes étant limités, il fut fait appel aux missions pour prendre en charge une partie du système éducatif).
- 29 Parmi toutes ces écoles, on peut citer l'exemple de l'école pour fille, l'école *Shufan*. L'idée était d'influencer les mentalités chinoises en gagnant à la cause allemande, aux habitudes allemandes, les filles qui deviendraient des mères et transmettraient ensuite ces habits.
- 30 À partir de 1907, l'université sino-allemande devint le projet central de la mission culturelle allemande. L'idée en était née dans l'esprit du chef de la légation allemande à Pékin, Arthur von Rex, et avait été approuvée par le secrétaire d'Etat à la Marine, Tirpitz. Ce dernier appelait de ses vœux une politique de coopération entre les deux communautés dans tous les domaines, dont le domaine éducatif. Le projet de cet établissement d'enseignement supérieur allait à l'encontre des plans de ceux qui ne voulaient former qu'une main d'œuvre utile à l'expansion de l'économie allemande. Pour les autres,

l'université sino-allemande devait devenir le pilier de la politique culturelle allemande en Chine. Après des négociations sur le statut de l'université, celle-ci fut inaugurée le 25 octobre 1908. Il y avait deux cycles – préparatoire et supérieur – et quatre départements de spécialisation : sciences juridiques et politiques, médecine, sciences de l'ingénieur et agriculture-sylviculture. Les professeurs étaient d'éminents scientifiques allemands qui, en même temps qu'ils exerçaient à l'université, menaient des recherches en botanique, astronomie, démographie, géologie et faisaient ainsi rayonner la recherche scientifique allemande. L'école était équipée de bibliothèques, de laboratoires, d'un musée, de terrains agricoles pour des expériences. L'année de l'inauguration, seuls 54 étudiants avaient été admis. En 1914, ils étaient plus de 400 répartis dans tous les niveaux et toutes les sections, mais, compte tenu de la durée des études, seulement une trentaine d'étudiants parvint à obtenir le diplôme avant l'invasion japonaise. L'université sino-allemande devait être l'une des réalisations les plus éclatantes de la politique culturelle et scientifique allemande en Chine : elle devait faire rayonner le savoir allemand tout en étant un exemple de collaboration entre colonisés et colonisateurs. Dans le même sens, des étudiants chinois furent aussi envoyés dans des universités allemandes.

- 31 On peut donc dire qu'il y avait toutes sortes d'écoles dont les objectifs étaient fonction de la nationalité des élèves et de la profession, de la mission vers laquelle on voulait les conduire : des écoles pour former des artisans jusqu'à l'université. On se doit de mettre en évidence l'apprentissage de la discipline, quasi militaire, valeur allemande par excellence, et l'instruction hygiéniste, transmises dans toutes ces écoles.

Autres tentatives

- 32 D'autres institutions à destination des Chinois virent le jour. Dans un article du 26 avril 1913 extrait du *Deutsche Kolonialzeitung*, le journaliste proposait des solutions pour étendre l'emprise sur la société chinoise. « On doit tout faire pour atteindre les élites intellectuelles et commerciales de la Chine par la langue et la culture allemandes ». Les musées étaient vus comme une nouvelle approche

pour s'adresser à la population chinoise en même temps qu'ils renseignaient sur les sciences et techniques allemandes¹⁹.

- 33 La bibliothèque de Qingdao fut ouverte également à la population chinoise²⁰. Elle devait donner un aperçu du patrimoine culturel allemand et permettre l'accès à toutes les disciplines.
- 34 On peut également citer les initiatives des missions dans le domaine des échanges interculturels. Richard Wilhelm, missionnaire et éminent sinologue, traduisit des classiques chinois et fonda une association sino-allemande.
- 35 Pour un officier de la Marine, le comportement exemplaire des matelots, leur sens de l'ordre, de la propreté, la langue allemande devaient avoir une portée pédagogique²¹. Les méthodes de travail et les œuvres allemandes devaient servir d'exemples à la population chinoise.

*

- 36 Toutefois, une série de constats nous laisse penser que la politique éducative mise en place par les Allemands dans le territoire à bail n'eut pas les effets escomptés. Un mémorandum de 1913 rappelle la nécessaire promotion de la germanité en Chine : « Cela doit changer ; le travail intellectuel allemand et le savoir-faire technique doivent prendre la place qu'ils méritent. C'est pourquoi : soyons Allemands, enseignons et parlons allemands !²² ». D'une part, en dépit des efforts que nous venons de citer, le taux de scolarisation du territoire à bail était le plus bas de tous les territoires outre-mer allemands. D'autre part, les lacunes linguistiques rendaient impossibles la maîtrise de savoirs occidentaux dans un laps de temps très court et posèrent des difficultés dans l'enseignement à l'université. De surcroît, les citoyens chinois n'étaient pas dupes des objectifs que poursuivaient les autorités allemandes par cette politique culturelle et doutaient de ce qu'ils pourraient retirer de l'enseignement allemand. Les Chinois formés dans ces différents établissements retournaient souvent dans leur province d'origine et l'objectif de l'administration allemande de former une main d'œuvre parlant allemand dans le protectorat fut de ce fait remis en cause. De plus, la dynastie Qing ne fit pas de concession sur l'étude des classiques chinois et l'apprentissage approfondi de la langue chinoise : la base de l'enseignement devait

rester chinoise. Tout ceci pousse à croire que l'Allemagne ne réussit pas à s'imposer comme figure de référence culturelle, pas plus que comme figure de référence économique, mais qu'elle donna l'impulsion à une réforme du système éducatif chinois, à une transformation de ce système. On peut invoquer le fait que la durée de la colonisation fut un obstacle majeur à cette réussite. On peut aussi penser, comme George Steinmetz, que la politique culturelle allemande consistait à intégrer des éléments de la culture allemande en Chine et non à transformer et à prendre le contrôle de toute la culture chinoise. Il s'agissait de donner une touche allemande à l'occidentalisation de la Chine, de revivifier la culture chinoise²³.

NOTES

1 Christophe Charles, *La crise des sociétés impériales, Allemagne, France, Grande-Bretagne 1900-1940 – Essai d'histoire comparée*, Paris, Seuil, 2001, p. 14.

2 Les territoires que l'Allemagne conquiert outre-mer furent nommés officiellement « Schutzgebiet », c'est-à-dire « protectorat », par souci de ne pas employer le terme de « Kolonie » et ainsi faire croire que l'Allemagne se différenciait des autres nations impérialistes. Il fut aussi question de « Pachtgebiet » pour les territoires qui furent loués à bail. Dans le cas de la baie de Jiaozhou, le territoire fut loué par la Chine à l'Allemagne. Pendant 99 ans, la souveraineté de la Chine était suspendue et le droit allemand prévalait. Le terme de « colonie » est en toute logique impropre pour désigner le territoire sous contrôle allemand en Chine. Il est utilisé abusivement, mais découle de l'expression « Musterkolonie » ou « colonie modèle ».

3 L'expression « die verspätete Nation » fait référence à l'entrée tardive de l'Allemagne dans la course aux colonies. En Chine, par exemple, l'Allemagne n'a pas participé aux guerres de l'opium (1839-1842) (1856-1860) qui ont permis à la France et à la Grande-Bretagne de s'implanter durablement en Chine et d'ouvrir le pays aux puissances occidentales.

4 « Mit einem Worte: wir wollen niemand' in den Schatten stellen, aber wir verlangen auch unseren Platz an der Sonne. », discours de Bernhard von Bülow, ministre des Affaires étrangères, le 6 décembre 1897 cité dans : Rüdiger vom Bruch, Björn Hofmeister (eds.), *Deutsche Geschichte in Quellen*

und Darstellung, Band 8 Kaiserreich und Erster Weltkrieg 1871-1918, Stuttgart, Reclam, 2000, p. 268-270.

5 « Drittens blieb es aber die “vornehmste Aufgabe der Machtentfaltung”, wie der Kolonialpublizist Paul Leutwein es nannte, “deutsche Sprache und Art” in den Schutzgebieten zu verbreiten », Birthe Kundrus, *Moderne Imperialisten. Das Kaiserreich im Spiegel seiner Kolonien*, Köln, Böhlau, 2003, p. 7.

6 Certains intellectuels allemands opposent deux formes sociales et gouvernementales : la « Kultur » germanique, contaminée par des tendances anti-modernistes, idéalisant des valeurs archaïques, ancrée dans une tradition monarchique opposée à la « Zivilisation » britannique ou française, marquée par le développement de la démocratie, mais qui est assimilée à une dégénérescence pour ces intellectuels.

7 Françoise Kreissler, *L'action culturelle allemande en Chine de la fin du XIX^e à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions de la Maison de l'Homme, 1989, p. 5.

8 « den kranken Mann des fernen Osten durch äußere Mittel zu kurieren und zu einem brauchbaren Mitglied der großen Völkerfamilie umzuformen », Alfons Mumm von Schwarzenstein ; « Lehren wir den (sic) Chinesen nicht die westliche Kultur, nun so werden es andere Länder tun. Heute würden wir noch die ersten auf dem Platze sein und einer wesentlichen Konkurrenz nicht ausgesetzt sein », Arthur Rex cités dans : Horst Gründer, *Geschichte der deutschen Kolonien*, Paderborn, Schöningh, 1985, p. 202.

9 Rudolf Pieper, *Unkraut, Knospen und Blüten aus dem blumigen Reiche der Mitte*, Yantai, Druck und Verlag der katholischen Mission, 1908 cité dans : Mechthild Leutner, Dagmar Yü-Dembski (eds.), *Exotik und Wirklichkeit: China in Reisebeschreibungen vom 17. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, München, Minerva Publikation, Berliner China-Studien 18, 1990, p. 73.

10 Paul Rohrbach, *Deutschland in China voran!*, Berlin-Schöneberg, Protestantischer Schriftenvertrieb, 1912.

11 « Sammlungsplatz deutschen Wesens », « das Deutschtum zu binden und mit Stolz auf die Heimat zu durchdringen », Alfred von Tirpitz cité dans : Klaus Mühlhahn, *Herrschaft und Widerstand in der “Musterkolonie” Kiautschou - Interaktionen zwischen China und Deutschland 1897-1914*, München, Oldenbourg, 2000, p. 74.

12 « der Ausbau informeller Herrschaft im Wege naval, kommerzieller und kultureller Vorherrschaft », Horst Gründer, *op. cit.*, p. 189 cité dans : Heiko Herold, *Deutsche Kolonial- und Wirtschaftspolitik in China, 1840 bis 1914: unter besonderer Berücksichtigung der Marinekolonie Kiautschou*, Köln, Ozean Verlag, 2004, p. 30.

13 Le mouvement des Boxeurs, créé au début des années 1890 sous la forme d'une société secrète : Yihetuan, était à l'origine opposé à la fois aux réformes, aux étrangers et à la dynastie mandchoue des Qing qui gouvernait alors la Chine. Il connut un tournant en juin 1900 avec l'assassinat de Clemens von Ketteler, ambassadeur de la délégation allemande en Chine, et le siège des légations de Pékin. Il fut alors utilisé par l'impératrice Cixi contre les étrangers. La révolte fut réprimée par les troupes occidentales. Un traité mit fin au conflit en septembre 1901.

14 De manière plus large, la politique extérieure de l'Allemagne fut réorientée à la suite de la première crise du Maroc en 1905 : une politique culturelle et économique devait remplacer un déploiement par la force basé sur la flotte militaire.

15 « Die Aufgaben, die uns Deutschen in dieser Kolonie auf diesem wichtigsten Gebiet des Kulturlebens moderner Völker, dem Erziehungswesen, gestellt sind, lassen sich nach dem Vorhergehenden kurz zusammenfassen [...] [die Schulbildung] soll vielmehr in umfassender Weise auf Geist und Charakter einwirken und das Mittel sein zu einer Durchtränkung der ganzen Provinz, des von Qingdao wirtschaftlich abhängigen Hinterlandes mit deutschem Wissen und deutschem Geiste », Leo Jacobson cité dans : Klaus Mühlhahn « Der Alltag an der Hochschule in Qingdao: Deutsche, Chinesen und die universitäre Bildung », in : Hermann Hiery, Hans-Martin Hinz (eds.), *Alltagsleben und Kulturaustausch, Deutsche und Chinesen in Tsingtau (1897-1914)*, Wolfratshausen, Ed.Minerva, 1999, p. 183.

16 « Zentrum europäischer, insbesondere deutscher Kultur in Ostasien », *Denkschrift des Reichsmarineamts über die Entwicklung des Jiaozhou Gebiets für 1907-1908*, p. 10.

17 « Erst wenn wir das Bildungssystem in unsere Hand bekommen, können wir in China richtig Fuß fassen » Professeur Rumberry cité dans : Xu Jian, « Die deutsche Kulturpolitik und ihre Auswirkungen in den Jahren 1897 bis 1914 », in Hermann Hiery, Hans-Martin Hinz (eds.), *op. cit.*, p. 153.

- 18 L'analyse qui suit est tirée d'un article du Dr Barth sur le système scolaire dans les colonies allemandes qui parut dans le supplément du *Deutsche Kolonialzeitung* le 4 février 1910.
- 19 *Deutsche Kolonialzeitung*, 26.04.1913; *Deutsche Kolonialzeitung* 25.04.1914, article sur l'établissement d'un musée allemand à Jinan dans une série sur les 30 ans de la politique coloniale allemande.
- 20 Mechthild Leutner, Klaus Mühlhahn (eds.), « *Musterkolonie Kiautschou* » : *Die Expansion des Deutschen Reiches in China: deutsch-chinesische Beziehungen 1897 bis 1914: eine Quellensammlung*, Berlin, Akademie Verlag, 1997, p. 433.
- 21 Bökemann cité dans : Heiko Herold, *op. cit.*, note 63, p. 32.
- 22 « Das muss anders werden; deutsches Gedankenarbeit und technisches Können müssen in Zukunft in China den ihnen gebührenden Platz einnehmen. Deshalb: Seien wir Deutsche, lehren wir, sprechen wir Deutsch! », *Deutsche Kolonialzeitung*, 12.04.1913.
- 23 George Steinmetz, *The Devil's Handwriting: Precoloniality and the German Colonial State in Qingdao, Samoa, and Southwest Africa*, Chicago / London, University of Chicago Press, 2007, p. 430.

AUTEUR

Clémence Andréys

Université Lyon II

IDREF : <https://www.idref.fr/160515610>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000391295598>

Contestation et rejet de l'Espagne comme figure d'autorité en Amérique latine

Franck Martin

DOI : 10.35562/celec.73

Droits d'auteur
CC BY 4.0

TEXTE

« Les peuples
adorent l'autorité¹. »
« L'autorité a disparu du
monde moderne². »

- 1 L'Espagne comme figure d'autorité a prévalu en Amérique latine durant des siècles, avant d'être à ce point contestée et rejetée que chaque peuple est parvenu à acquérir son indépendance. Les exemples sont légion. Ils composent un large spectre, objet de nombreuses recherches, allant de l'expression la plus pacifiste de velléités d'émancipation, puis d'indépendance, aux luttes armées les plus sanglantes, tant dans les premiers soubresauts pour l'accès aux indépendances que lors de la perte des dernières colonies. Le point d'orgue de ce refus de toute autorité émanant d'Espagne est le « Désastre de 98 », incarnation paroxystique d'une contestation et d'un rejet de l'ancienne métropole, comme le montrent les sept occurrences du terme « autorité » (ou de sa variante « autorisé ») dans les deux premières phrases de l'amendement Platt voté en 1901 par les États-Unis :

[...] exigeant que le Gouvernement espagnol renonce à son autorité [...] sur l'île de Cuba [...] le président [...] est autorisé à laisser le gouvernement [...] de cette île à son peuple [...] Le Gouvernement de Cuba ne conclura avec aucune autorité ou des autorités étrangères aucun traité ou accord qui pourrait diminuer [...] l'indépendance de Cuba, ni en aucune manière autoriser ou permettre à une autorité ou

à des autorités étrangères d'obtenir [...] de contrôler quelque portion de cette île...³

- 2 Même si Cuba a hérité d'une indépendance que l'on sait déguisée, d'une usurpation de son « auto-autorité », avant même d'avoir pu l'exercer, de fait, l'autorité de l'Espagne, à partir de la perte de cette dernière colonie, n'a plus eu de raison d'être, n'a plus revêtu aucune forme de légitimité, ce qui illustre la définition que nous donne le philosophe Alain Renaut :

« L'autorité, c'est le pouvoir, plus la reconnaissance de sa légitimité⁴. »

- 3 C'est dans ce cadre exclusivement contemporain, depuis la perte des dernières colonies, et plus particulièrement aujourd'hui, à l'heure des célébrations des bicentenaires des Républiques latino-américaines, libres et souveraines, que nous souhaitons placer notre communication. Si depuis le début du XX^e siècle, l'Espagne n'est plus fondée à exercer son autorité sur le Nouveau Monde, à la faveur du boom économique qu'a connu le pays après son entrée dans l'Union européenne (1986), un processus double a vu le jour : une réaffirmation de l'Espagne comme figure d'autorité, contrecarrée par une contestation croissante, un rejet ferme de ce que ce qui est perçu, outre-Atlantique, comme une « autorité infondée », une « stratégie de domination néocoloniale », un « néocolonialisme illégitime, sauvage et déraisonné ». Ce sont ces deux mouvements, reflet d'échanges parfois tourmentés entre les deux continents, que nous nous proposons d'analyser, en investissant quatre champs : l'économique, le politique, le culturel et le linguistique.

- 4 En matière d'économie, l'Espagne s'est imposée à nouveau comme figure d'autorité en Amérique latine au cours de la dernière décennie du XX^e siècle. Libérée de son carcan franquiste et « autorisée » à rejoindre l'Union européenne, l'Espagne est parvenue à jouir d'un développement suffisant pour pouvoir envisager une implantation dans de nombreux pays. Immédiatement, et assez naturellement, ses regards se sont tournés vers l'Amérique latine, en proie, à cette même période, à une grande vulnérabilité : libéralisation des économies, privatisations massives, et ouverture nécessaire des marchés dans le but de tenter de résoudre la crise de la dette et de monter dans le

train de la mondialisation. Deux secteurs ont été massivement investis : l'énergie (pétrole, gaz, électricité et agro-combustibles) et les services (distribution de l'eau, télécommunications, transports, banques et assurances, tourisme). De telle sorte que, en moins de dix ans, des quartiers entiers de grandes villes latino-américaines, du Mexique et du Cône Sud notamment (Argentine, Chili, Brésil), se sont mis ou remis à l'heure de l'ancienne métropole : Repsol, Endesa, Telefónica, Unión Eléctrica Fenosa, Sociedad General de Aguas de Barcelona, Iberdrola, Iberia, Banco Santander, BBVA, Sol Meliá, Riu, NH, Pescanova, Calvo... Pour nous permettre de mesurer l'ampleur de ces investissements espagnols en moins de dix années, Paul-Émile Dupret, conseiller au Parlement européen pour l'Amérique latine, explique : « Une fois les économies latinoaméricaines rendues vulnérables, les contrats ont été léonins⁵. »

- 5 Pour l'appareil économique de l'Amérique latine dans son ensemble, les effets d'un tel processus ont été globalement négatifs :

Présentées comme des panacées, ces conquêtes de pans entiers de leurs activités économiques par des investisseurs étrangers ont accru la dépendance, la fragilité et la volatilité des économies latino-américaines...⁶

- 6 Pour les populations, ces effets ont parfois été positifs : « [...] les entreprises espagnoles ont été un facteur décisif de progrès et de modernisation...⁷ » Ils ont également été, en de nombreux endroits, dévastateurs. Résidant dans des régions déjà minées par de fortes inégalités et une pauvreté extrême, des populations entières ont été confrontées à des hausses considérables de tarifs d'abonnements à des services jusqu'alors publics (eau, gaz, électricité, transports...) et à une explosion de produits bancaires parfois vendus dix fois plus chers qu'en Espagne. Bien sûr, de telles pratiques sont moins une spécificité espagnole qu'un développement, somme toute classique, du système capitaliste néolibéral. Cependant, elles ont suscité en Amérique latine de multiples contestations qui ont remis en cause l'autorité de l'Espagne. Cette dernière a en effet été perçue comme une Nation « re-conquérante » qui, profitant d'un souffle nouveau et sous couvert d'un processus de mondialisation présenté comme vertueux, semblait déterminée à « ré-asservir » et à « ré-exploiter » ses anciennes colonies. De nombreux témoignages

rendent compte de cette nouvelle appréhension de l'Espagne, devenue l'incarnation d'une autorité moins impérialiste que par le passé, car attachée au respect de tout principe démocratique et corsetée par la souveraineté des pays reconvoités, mais tout aussi agressive, une Nation qui assujettit et qui, « d'autorité », dicte ses règles avec un seul et unique objectif, s'enrichir. Ainsi, le Président du Syndicat des Travailleurs (secteur bancaire, Chili) indiquait symboliquement en 2000 :

Chaque fois que j'allume la lumière, j'appelle au téléphone, je fais un chèque ou je prends un verre d'eau, je suis en train de déposer de l'argent dans les poches de quelqu'un à Madrid... C'est comme si nous étions de nouveau une colonie qui paie des impôts à la Couronne espagnole⁸.

- 7 Pour dénoncer ce qui a été perçu *in situ* comme une marque d'autoritarisme illégitime, deux journalistes argentins, Daniel Cecchini et Jorge Zicollilo, ont publié en 2002 un ouvrage au titre explicite, *Los nuevos conquistadores: cómo las empresas españolas expoliaron Argentina*, dont voici un extrait :

De la même façon que les premiers *conquistadors* espagnols sont arrivés au Río de la Plata, armés jusqu'aux dents, disposés à s'emparer de l'or et de l'argent de ces terres, en laissant en échange aux Indiens une poignée de petits miroirs, de clochettes et de la verroterie, les « nouveaux *conquistadors* » ont débarqué il y a quelques années en Argentine pour s'emparer des bijoux de sa couronne – ses réseaux téléphoniques et électriques, ses gisements de pétrole, sa compagnie aérienne [...] et, au passage, les économies bancaires de ses citoyens –...⁹

- 8 Plus récemment, deux collectifs, « Paz con dignidad » et « el Observatorio de multinacionales en América latina », ont signé un documentaire dont le titre nous situe au cœur de cette même problématique : *El Segundo desembarco: multinacionales españolas en América Latina*. Destiné à fédérer les populations latino-américaines pour mieux contrecarrer l'autorité de l'Espagne, ce travail rend compte de « l'abus d'autorité » dont fait preuve l'ancienne métropole :

Aujourd'hui, la reconquête économique de l'Amérique latine de la part des multinationales espagnoles n'aurait pas été possible sans l'intervention politique du Gouvernement espagnol dans la défense de leurs intérêts. Nous condamnons les relations qui existent entre l'Europe et l'Amérique latine dans le sens où ce sont des relations néocolonialistes, des relations d'abus d'autorité depuis l'Espagne vers l'Amérique latine¹⁰.

- 9 Pour mieux se faire accepter, nombre de ces multinationales ont entrepris d'investir dans l'éducation et la santé, en souscrivant à des programmes de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Pour autant, s'ils permettent aux entreprises d'améliorer leur image et de légitimer leurs actions, ces nouveaux paradigmes de gestion entrepreneuriale, fortement encouragés par les différents Gouvernements espagnols, ne permettent pas toujours d'amoindrir, ni même de circonscrire, la contestation et le rejet de l'Espagne comme figure d'autorité :

[...] Ils stimulent les populations avec des campagnes de santé, alors que ce n'est pas leur rôle [...] nous ne voulons pas qu'ils offrent des programmes d'éducation [...] La responsabilité sociale des entreprises n'est qu'une façon de nous amadouer [...] c'est utiliser l'éthique avec des critères de rentabilité [...] c'est [...] un véritable instrument de soumission...¹¹

- 10 Plus grave : certaines entreprises espagnoles sont accusées de pratiques illégales dans le domaine des droits de l'homme et, pour la Colombie principalement, de collusion avec divers groupes paramilitaires :

En Colombie, de sérieuses preuves indiquent qu'il existe un lien étroit entre les investissements, principalement dans des secteurs du pétrole, de l'énergie, des mines [...] et la violation des droits de l'homme. Il y a des entreprises multinationales qui, en Colombie, se sont alliées à des groupes paramilitaires et, conséquence, nous avons dans ce pays deux mille et quelque assassinats de leaders syndicaux¹².

- 11 De telles pratiques expliquent dès lors les multiples mobilisations de ces dernières années contre une Espagne « reconquérante »,

déterminée à « piller à nouveau les richesses » de ses anciennes colonies. Ce fut le cas en avril 2000 en Bolivie, où l'entreprise d'assainissement espagnole Abengoa a été contrainte d'abandonner le pays après une violente révolte de la population¹³. Ce fut le cas également au Chili, où l'autorité de l'Espagne s'est heurtée aux populations Mapuches, opposées à une déforestation d'une partie de leur territoire pour l'implantation de cinq grands barrages exploités par l'entreprise espagnole Endesa. Enfin, parmi d'autres exemples, c'est aujourd'hui le cas en Equateur, en Argentine et en Bolivie, où Repsol exploite les richesses du territoire sans retombées économiques pour les populations, ou encore au Guatemala, où Endesa, Unión Fenosa et Iberdrola tentent d'implanter cinq centrales électriques de charbon... Dans un tel cadre, où divers projets espagnols suscitent contestations et violences, l'autorité de l'Espagne n'est plus simplement dénoncée, elle est intégralement niée. En effet, Hannah Arendt précise dans un autre contexte : « L'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué¹⁴. » Assurément, comparaison n'est pas raison, mais Paul-Émile Dupret en conclut : « Peu à peu s'installe l'idée que l'Union européenne et ses entreprises peuvent être aussi nocives ou même pires que les États-Unis¹⁵. » C'est là le signe, sans doute, que l'Amérique latine attendait et attend davantage de l'Espagne que de tout autre pays, en raison des liens historiques qui unissent les deux continents. C'est là le signe également que la proximité culturelle et linguistique, ou culturelle *parce que* linguistique, a été une illusion, un véritable trompe-l'œil pour les multinationales espagnoles.

- 12 Sur le plan politique, soucieuse d'entretenir des liens privilégiés avec ses anciennes colonies, l'Espagne démocratique s'applique à se positionner en deçà du droit d'ingérence théorisé par le philosophe Jean-François Revel dans les années 1980 autour précisément du concept d'autorité, une autorité élevée à un rang maximal puisqu'il s'agit du « droit d'une ou de plusieurs nations de violer la souveraineté nationale d'un autre État, dans le cadre d'un mandat accordé par une autorité supranationale¹⁶. » En ce sens, l'Espagne d'aujourd'hui permet de mettre en exergue l'interrelation qui régit, entre un État et ses citoyens, mais également entre divers États, les principes de démocratie et d'autorité, comme l'a montré Gérard

Mendel dans son approche sociologique et psychanalytique de l'autorité : « L'autorité et sa puissance subjective sur l'individu ont vu leur emprise limitée, sinon par la démocratie, du moins par ce qui la sous-tend...¹⁷ »

- 13 Néanmoins, tout en prenant soin de s'abstenir de toute immixtion dans les affaires propres à chaque État, l'Espagne comme figure d'autorité n'est pas une simple volonté politique, elle s'enracine dans le quotidien et suscite contestation et rejet. Un exemple suffira à l'illustrer : un échange singulièrement violent entre le roi d'Espagne, Juan Carlos, et le président de la République bolivarienne du Venezuela, Hugo Chávez, lors du XVII^e sommet ibéro-américain qui a réuni, en 2007 à Santiago du Chili, les chefs d'Etat et de gouvernement des 22 pays hispanophones et lusophones du Vieux et du Nouveau Continent. Au cours de ce sommet, le Président vénézuélien a accusé l'Union européenne et l'ex-président conservateur du gouvernement espagnol, José María Aznar, d'avoir approuvé le coup d'État qui l'avait écarté du pouvoir durant 48 heures en 2002¹⁸. En tant qu'Espagnol et au nom du « respect dû à tout ancien mandataire élu par son peuple », poussé également sans doute par un élan patriotique à visée électoraliste (l'Espagne se situe à quelques mois des législatives de 2008), le chef de gouvernement socialiste, José Luis Rodríguez Zapatero, a pris la défense de son prédécesseur et pourtant ennemi, José María Aznar, et a appelé Hugo Chávez à davantage de respect. Cet appel a été interrompu à quatre reprises par Hugo Chávez, ce qui a déclenché chez le Roi d'Espagne, connu pour sa pondération, un véritable emportement, une colère ontologique, ponctuée par une question formulée avec véhémence : « Pourquoi tu ne te tais pas ?¹⁹ »
- 14 Assurément, cette prise de position, sous la forme d'un tutoiement qui n'a rien de surprenant entre Hispanophones, peut être considérée comme un simple abandon – certes d'un roi –, à une impulsion, une colère situationnelle déclenchée par le comportement et la personnalité d'Hugo Chávez. C'est d'ailleurs en ce sens que certains commentateurs ont relaté l'incident en Espagne : « Le souverain a perdu les nerfs, comme cela arrive parfois à tout être humain²⁰. » Pour autant, prononcés devant les caméras du monde entier, ces mots rejoignent directement notre problématique. En effet, après avoir causé la stupeur des chefs d'État et de gouvernement présents,

ces mots ont déclenché une véritable tempête dans certains médias latino-américains qui, de suite, ont placé cette autorité de l'Espagne, non plus passée mais actuelle, au centre des débats. Ainsi, à Caracas, la chaîne publique VTV (Venezolana de Televisión) s'en est prise à « l'arrogance impériale » qui « ordonne à ses ex-colonies américaines de se taire », faisant preuve, en cela, d'une « autorité exacerbée », d'un « autoritarisme déplacé ». De son côté, Walter Mignolo, sémioticien argentin post-colonialiste opposé à toute forme d'eurocentrisme et convaincu de la nécessité de « décoloniser la pensée sur l'Amérique latine » a indiqué :

[La réaction du Roi] a tout simplement été une forme de racisme contre un Président [Chávez] que le Roi n'accepte pas comme président – dans le cas contraire, il ne se serait pas comporté comme il l'a fait, comme un patron qui réprimande un esclave, comme un être supérieur qui méprise un être humain qu'il considère inférieur –

21

- 15 Enfin, plus pragmatique, Hugo Chávez lui-même, dont l'expertise n'est plus à démontrer en matière d'autorité²², a envisagé des sanctions économiques en déclarant : « Je vais avoir à l'œil et surveiller toutes ces entreprises espagnoles implantées au Venezuela²³. » Puis il a affirmé, non sans provocation ni mépris : « Le Roi est Roi mais il ne peut pas me faire taire. Il est chef d'État autant que moi, à la différence que, moi, j'ai été élu trois fois », avant de convoquer à nouveau la notion d'autorité d'impérialisme, et donc, d'autorité, en fustigeant « cinq siècles de colonialisme espagnol » et en appelant à une mobilisation « patriotique contre l'ennemi extérieur » que serait désormais l'Espagne, un pays trop « autoritaire », concluait-il, « dirigé par un Roi nommé par... Francisco Franco », incarnation évidemment suprême, non plus de l'autorité, mais d'un autoritarisme absolu²⁴.
- 16 Sur le plan culturel, à présent, de la frontière nord du Mexique au sud de l'Argentine, des milliers d'événements rendent compte, quotidiennement, d'une coopération étroite entre les deux continents, loin de toute forme réelle ou représentée d'une quelconque subordination. L'on assiste toutefois également à une politique culturelle de l'Espagne qui, sans nécessairement revêtir les traits d'une stratégie de domination néocoloniale, demeure parfois

perçue comme telle. Quelques lignes d'un manifeste rédigé par un collectif au nom explicite, « Foro contra la Segunda Conquista », en marge du II^e Congrès International de la Langue Espagnole qui s'est tenu en Espagne en 2001, permettent d'en rendre compte :

Nous nous trouvons [...] face à une cérémonie institutionnelle qui n'est pas simplement culturelle, mais dont le contenu est clairement económico-commercial : son objectif est de faire en sorte que l'espagnol soit une langue homogénéisatrice qui garantisse la pénétration économique et culturelle de l'Espagne en Amérique latine [...] Nous souhaitons : manifester notre opposition à l'utilisation de l'espagnol comme langue de la mondialisation du capital...²⁵

- 17 Le troisième de ces Congrès a reçu un accueil plus dur encore, dans la ville de Rosario (Argentine), de la part de certains médias :

L'empire revient une fois de plus, en utilisant la langue comme arme d'invasion. Nous voyons alors que, malgré l'obtention de notre indépendance de la couronne espagnole il y a presque 200 ans, il existe encore un rapport de domination imposé par les colonisateurs²⁶.

- 18 Deux ensembles de célébrations culturelles, ou commémorations – c'est selon –, suscitent chaque année en Amérique latine des réactions similaires. Les premières sont celles du « Día E » (Journée de l'espagnol), que diverses organisations célèbrent, sous le patronage de l'Institut Cervantes, non pas en Amérique hispanophone – la prudence est de mise –, mais dans le monde entier, Brésil compris. Parfois honorée du titre de « langue transocéanique », la langue espagnole est perçue, moins comme un héritage culturel en partage, que comme un instrument d'autorité et de domination néocoloniale au service d'une stratégie impérialiste d'asservissement et d'exploitation : « L'espagnol comme fondement de l'identité panhispanique qui invite et légitime les investissements et les interventions espagnols dans les Amériques²⁷. » Rien n'aurait donc évolué depuis la toute première *Gramática Castellana* d'Antonio de Nebrija qui date de l'année de la Découverte et qui entrecroisait les concepts de « langue » et « autorité » : « La langue a toujours été compagne de l'empire²⁸. »

- 19 Pour tenter de soustraire l'Espagne d'aujourd'hui à cette considération, le roi Juan Carlos a souhaité louer, en avril 2001, le caractère de « rencontre » véhiculé par le partage d'une même langue. Lors de la remise du Prix Cervantes à Francisco Umbral, Juan Carlos a en effet déclaré :

Jamais notre langue n'a été une langue d'imposition, mais de rencontre ; personne n'a jamais été contraint de parler en espagnol : ce sont les peuples les plus divers qui, de leur propre chef, ont fait leur la langue de Cervantes²⁹.

- 20 Fermement contestés en Espagne par les milieux nationalistes basques et catalans, ces propos ont déclenché en Amérique latine un véritable tollé. Après avoir salué le fait que la communauté hispanophone rassemble aujourd'hui quelque 400 millions de personnes, Mario Vargas Llosa, titulaire de ce même Prix Cervantes en 1994, a rappelé que l'origine du lien de la langue espagnole à l'Amérique du Sud avait été « traumático », comme « [...] l'ont toujours été toutes les colonisations et les conquêtes³⁰. »

- 21 Les secondes célébrations ou commémorations qui, sur ce plan culturel, suscitent la controverse sont celles du 12 octobre, hautement symboliques puisqu'elles correspondent au jour de la Découverte avec, de nouveau, un rejet de l'Espagne, de son autorité passée, bien sûr, mais qui ne cesse d'émerger : refus de célébrer le 12 octobre pour ce qu'il a charrié – la « Légende Noire » est toujours tenace –, mais également en raison d'un rejet de ce que certains perçoivent dans leur quotidienneté comme un prolongement de l'asservissement imposé par l'Espagne, comme le montrent ces quelques témoignages recueillis par le quotidien argentin *La Gaceta* :

Le 12 octobre est une conquête parce que les Espagnols le disent, ainsi que tous ceux qui, jusqu'à aujourd'hui, se sont approprié la terre et les richesses qui ne leur appartiennent pas [...] Nous leur demandons simplement de cesser de nous voler nos terres et de nous laisser vivre [...] Encore aujourd'hui, on continue de persécuter et d'essayer de dépouiller les derniers réduits appartenant aux descendants, peu nombreux, de ces races propriétaires naturelles de ces terres³¹.

- 22 Au-delà de toute question relative au bien-fondé d'une célébration ou d'une commémoration du 12 octobre, au sens qu'il convient d'attribuer à cet événement, ou encore à la façon de le nommer³², ce 12 octobre n'est donc pas seulement un motif de dénonciation d'une autorité passée. Il peut être, outre-Atlantique, un prétexte à dénoncer l'Espagne d'aujourd'hui, synecdoque de l'Europe, ou divers gouvernements latino-américains qui, ayant répondu trop positivement aux sirènes de l'économie impérialiste européenne, n'en seraient que le prolongement. En cela, le concept d'autorité nous semble révéler ici toute sa constance et sa pérennité. *Permanences et variations*, écrivait Gérard Mendel, en guise de sous-titre à son *Histoire de l'autorité*. Rémanence de l'autorité, sommes-nous tentés d'ajouter, puisqu'est rémanent un phénomène qui persiste lorsque sa cause – le colonialisme – a, officiellement, entièrement disparu.
- 23 Clôturons enfin notre développement en empruntant le chemin de la linguistique, soumise à son tour à ce principe d'autorité. Un seul élément retiendra notre attention, la codification académique du castillan. Alors que la « Real Academia de la Lengua Española » a pris en charge à elle seule, depuis 1713, cette codification pour l'Espagne et pour le reste du monde, à partir de la fin du XIX^e siècle et donc après l'accès à la plupart des indépendances, diverses voix se sont levées pour que « l'autorité » de l'académie puisse être partagée. Parmi ces voix, celle du linguiste péruvien Ricardo Palma qui, lors du Congrès Littéraire Hispanoaméricain de Madrid (1892), déclarait :
- L'on attend beaucoup [...] des résolutions de ce Congrès ; mais pour que ces résolutions soient mises en pratique et aient une résonance en Amérique, il est indispensable qu'il y ait en Espagne plus d'esprit de tolérance pour les innovations que, nous les Américains, nous proposerons dans la langue [...] si [nos termes] exprime[nt] le besoin et la manière d'être d'un peuple, il[s] ne peu[ven]t, il[s] ne doi[ven]t pas être rejeté[s], car ce serait établir [...] une sorte de tyrannie de la langue, qui est la pire des tyrannies [...] elle exerce une pression sur la pensée³³.
- 24 Corrélié aux processus d'indépendance non encore achevés, ce type de demandes est tout d'abord resté lettre morte, en raison d'un attachement indéfectible de nombreux académiciens espagnols à leur pré carré linguistique, tel le grammairien Francisco A. Commerlerán y

Gómez, membre (le terme de l'époque était plus signifiant : « censor ») de la « Real Academia de la Lengua Española » de 1903 à 1919. Drapé dans des habits d'homme politique spécialiste d'autorité bien davantage que de grammaire et de linguistique, il expliquait, lors de ce même Congrès, son attachement à une unité de la langue et à sa codification et sa défense par une seule et unique « autorité » :

Comme le pouvoir de Rome à l'époque d'Auguste, notre langue s'est étendue à des contrées lointaines et dispersées ; et, si nous ne voulons pas que se reproduise en elle la fragmentation et l'anéantissement qu'a subis ce puissant empire [...], si nous ne voulons pas que notre langue [...] soit fractionnée et mise en lambeaux [...], il est indispensable que [...] vous déclariez que la *Real Academia Española* [...] est la seule représentante de l'autorité dans notre langue castillane³⁴.

- 25 Un autre académicien, José Giles y Rubio, présenta une communication plus explicite encore, reflet d'une autre perception assez répandue en ce début de XX^e siècle : l'espagnol, langue dont on souhaite préserver l'unité, pour des raisons culturelles, politiques et sans nul doute économiques, mais aussi, l'espagnol d'Espagne, langue de culture et de civilisation par opposition à un espagnol « vicié » dans le Nouveau Monde :

Resserrer ces liens formés par la nature et par l'histoire, proposer les moyens les plus appropriés pour nettoyer cette langue de tous les vices qui l'imprègnent, en les réduisant, dans la mesure du possible, à un même lexique et aux mêmes règles grammaticales, tel est l'objectif qui nous guide ici [...] Il est indéniable qu'en matière de langue, comme en toutes choses, le manque d'autorité conduit à l'anarchie [...] L'Académie Espagnole étant composée d'illustres hommes de lettres, de philologues distingués et d'éminents puristes [...], compte tenu de la nécessité de nous soumettre à une autorité commune, si nous devons tenter [...] de préserver l'unité de notre langue, je ne vois pas d'institution ni d'établissement d'enseignement, je ne vois dans aucune initiative individuelle, aussi riche soit-elle, les éléments [...] suffisants [...] pour devenir dépositaire du principe d'autorité en matière de langue³⁵.

- 26 Après la perte des dernières colonies, bénéficiant de l'élan induit par la fondation d'une « Academia de la Lengua Española » dans chaque pays latino-américain et, à coup sûr, d'une évolution des esprits, l'espagnol d'Amérique latine est parvenu à se faire entendre davantage et, peu à peu, l'académie a consenti à intégrer dans ses codifications un nombre croissant d'américanismes avec, pour première étape-clé, la publication du *Diccionario de la Real Academia Española* (DRAE) de 1925 que quelques esprits chagrins qualifieront, de ce côté-ci de l'Atlantique, de « Dictionnaire non-autorisé », voire de « Dictionnaire américain »³⁶. Ce positionnement a ensuite été confirmé dans plusieurs travaux faisant autorité (!), jusqu'à un acte symbolique, le Congrès International de la Langue Espagnole qui s'est tenu à Séville en 1992, en clôture des célébrations du cinquième centenaire de la Découverte. Le ministre de l'Education et des Sciences d'Espagne, Alfredo Pérez Rubalcaba, a ouvert plus grand encore les portes de la « normativisation » de l'espagnol à toute la communauté hispanophone en déclarant :

Cette noble tâche [l'adhésion d'établissements de recherche d'Espagne et d'Amérique] ne fait que refléter la situation d'une langue, patrimoine commun, enrichie par des locuteurs et des écrivains des deux rives de l'Atlantique, dont le soin [...] incombe à tous, à part égale, sans que personne ne puisse se prévaloir de posséder un titre qui lui permette de s'ériger en modèle³⁷.

- 27 Le souci de l'Espagne de prendre en compte, loin de tout autoritarisme, les particularismes linguistiques latino-américains a ensuite été inscrit dans le marbre, ou plutôt, sur le site internet de la « Real Academia de la Lengua Española » dans deux volets qui n'offrent aucune ambiguïté : « La politique linguistique panhispanique / Unité dans la diversité³⁸. »
- 28 Néanmoins, outre-Atlantique, dans la pratique ou dans les esprits – c'est ce qui nous intéresse ici –, la réalité est différente : cependant que certaines modifications suscitent diverses controverses quant à leur justification, y compris pour l'espagnol d'Espagne³⁹, d'autres sont considérées comme contraires à une prise en compte des modalités latinoaméricaines, et les termes employés révèlent un retour à une problématisation du thème de l'autorité. Ainsi, Carmen Delia Valadez, linguiste mexicaine qui a participé à la rédaction du

tout dernier *Diccionario del Español de México*, objecte : « [...] pourquoi nous imposer une norme qui ne correspond pas à l'usage mexicain ? Nous sommes en train de parler du quart de la population hispanophone et [...] l'on ne doit pas nous imposer un usage qui n'est pas le nôtre⁴⁰. »

- 29 D'autres prises de position sont plus virulentes pour dénoncer, tout à la fois, la primauté de la langue espagnole sur d'autres langues présentes en Amérique latine et les règles académiques « dictées » / « imposées » par la seule « Real Academia de la Lengua Española » :

[...] une langue européenne érigée en langue du pouvoir affaiblit et relègue à la sphère familiale et folklorique des langues minoritaires [...] 43 académiciens, qui vivent loin de l'Amérique, dictent leurs lois sur la langue [...] et font pression pour que leurs publications soient des référents linguistiques obligés de notre système éducatif [...] des milliers d'enseignants utilisent la langue comme une camisole de force pour opprimer et pour parvenir à une homogénéisation linguistique [...] une longue histoire d'opresseurs et d'opprimés se poursuit. Il sera alors important de promouvoir une lutte [...] dans le cas contraire, nous serons complices de ces nouvelles croisades...⁴¹

- 30 Enfin, ce thème du rejet de l'autorité de l'ancienne métropole se situe au cœur de la chronique parue en novembre 2010 dans l'un des principaux journaux mexicains, *El Universal* :

Il y a quatre siècles, l'Espagne a conquis l'Amérique, depuis la Californie jusqu'à la Patagonie, avec bien d'autres choses que des canons et des épées. Elle l'a fait en imposant sa religion, ses coutumes et sa langue. C'est cette conquête culturelle qui a permis la stabilité de l'empire durant plus de 200 ans. Tout cela, c'est du passé. Ce qui est incroyable c'est que, en plein XXI^e siècle, il faille encore écouter une « Real Academia » pour décider de quelle manière, nous autres, les 450 millions d'Hispanophones, nous communiquerons dans le monde entier⁴².

- 31 Et le journal de conclure sur une comparaison qui n'a d'autre objet que de dénoncer le plus explicitement possible les diktats de l'académie, le « Tribunal Suprême de la Langue », comme l'a récemment nommée Manuel Seco⁴³, autrement dit, de nouveau,

l'Espagne comme figure d'autorité, voire comme incarnation d'une nouvelle inquisition :

L'orthographe n'est pas seulement une imposition, elle sert à maintenir un minimum de cohérence et de sens à ce qui est écrit et à ce qui est dit. Cette orthographe peut-elle être dictée depuis une salle de réunions à l'étranger ? Un pays fièrement indépendant ne l'accepterait pas [...] Les États-Unis accepteraient-ils les diktats depuis l'Angleterre sur l'usage de l'anglais ? L'Algérie, ceux de la France ? Le Brésil, du Portugal ? Bien sûr que non [...] Laissons donc de côté cet arrière-goût colonial et faisons davantage confiance à la plastique naturelle de la langue⁴⁴.

- 32 Existe-t-il pour autant aujourd'hui en Amérique latine, face à cette Espagne « hispanocentrée » voire « impérialiste » une volonté de faire sécession, d'emprunter un chemin pouvant conduire à une fragmentation de l'espagnol ? Non. Pour autant, les plus farouches défenseurs de l'unité ont de quoi être inquiets. En effet, reflet d'une détermination à rejeter l'Espagne comme figure d'autorité, certaines initiatives singulières voient le jour en Amérique latine : par exemple, l'inauguration, en octobre 2011, par la présidente de la République argentine, Cristina Kirchner, à Buenos Aires, du premier « Musée du Livre et de la Langue Espagnole d'Amérique latine ». Destiné à présenter le parcours de l'espagnol tel que le parlent les Argentins, cet immense bâtiment financé par le gouvernement argentin a été inauguré sans invitation aucune adressée aux milieux culturels, linguistiques et politiques de l'Espagne, et sa directrice, María Pía López, a déclaré à la presse :

Dans un pays comme l'Argentine, qui a été un territoire colonial, il est un sujet dont il faut encore débattre : la prétention durant extrêmement longtemps de l'Espagne de fonctionner comme le centre qui régit la norme standard de la langue. Ces standardisations [...] tendent à considérer comme erronées toutes les variétés qui n'appartiennent pas à la norme [...] nous ne pouvons pas avoir une position puriste conservatrice, la langue est une puissance commune que les locuteurs recréent en permanence⁴⁵.

- 33 Et Cristina Kirchner de conclure, à son tour :

Nous sommes très contents d'inaugurer ce nouvel espace dans un pays qui a subi de nombreuses agressions culturelles de toutes sortes. Ce centre est un nouvel espace culturel pour les Argentins, où nous nous ressaisissons de l'histoire du livre, de la langue, de la parole...⁴⁶

- 34 En conclusion, que retenir de l'ensemble des éléments convoqués ici pour illustrer notre thématique de l'autorité ? Aucun ne remet en cause, assurément, les relations riches et harmonieuses qui, chaque jour, unissent les deux rives d'un océan que les Hispanophones nomment symboliquement « charco » (flaque) pour en signifier l'étroitesse sur le plan culturel. L'Espagne et l'Amérique latine tissent, quotidiennement, des liens dont personne ne peut nier la richesse, sur le plan économique, politique, culturel et linguistique et, davantage encore, entre les personnes. Pour autant, si nous nouons les quatre fils que nous avons jusqu'à présent tenus séparés, il ressort que, loin des engagements formels et des recommandations politiques de certains sommets, les relations « Espagne (et donc Europe) / Amérique latine » n'ont pas, dans les faits, le caractère romantique / consensuel que nous pouvons parfois imaginer.
- 35 Sur le plan économique, l'autorité de l'Espagne peut être fermement contestée et rejetée, en raison de pratiques néolibérales qui se sont généralisées et d'un positionnement trop conquérant et « hispano-centré ». En matière de politique, lorsqu'elle est trop affirmée, l'autorité de l'Espagne se heurte à une contestation plus ferme des souverainetés nationales, comme l'a récemment démontré le Ministre cubain des Affaires Etrangères, Felipe Pérez Roque, qui a balayé d'une phrase, en 2007, ce qui constitue aujourd'hui l'objet de notre réflexion : « Nous ne reconnaissons aucune autorité morale à l'Union européenne pour juger ni conseiller Cuba⁴⁷. »
- 36 Sur le plan culturel, aucune rupture n'est revendiquée. Pour autant, l'Espagne n'a d'autre choix que de prendre en considération la voix de ses anciennes colonies, sans faire œuvre d'autoritarisme vis-à-vis de leur expression culturelle. Enfin, la linguistique confirme cette même tendance : l'autorité de l'Espagne semble à tout jamais assurée dès lors que les académiciens de chaque pays restent associés à la codification de leur langue en partage.

- 37 À l'aube de ce XXI^e siècle, l'Espagne entend-elle ces messages ? Plusieurs éléments invitent à répondre positivement. En matière d'économie, diverses entreprises espagnoles investissent aujourd'hui dans l'éducation et la santé, en souscrivant à des programmes de Responsabilité Sociale des Entreprises destinés à légitimer leurs actions et à participer au développement des pays concernés. Ainsi, « En 2007, la banque espagnole [BBVA] a consacré à la Responsabilité Sociale des Entreprises en Amérique latine environ vingt millions d'euros⁴⁸. » Sur le plan culturel, très contestée, Repsol est en train de développer un programme de réhabilitation et de sauvegarde du patrimoine musical d'Amérique latine. Quant à la question de la langue : « L'Institut Cervantes a promu dans certains de ses établissements l'enseignement de certaines de ces langues autochtones [quechua, aymara]⁴⁹. »
- 38 Autant d'actions qui s'inscrivent dans la droite ligne du discours extrêmement prudent que le roi Juan Carlos a prononcé lors de la cérémonie institutionnelle de commémoration des bicentennaires des Indépendances (11 mai 2011) à la « Casa de América » de Madrid, en présence de toutes les « autorités » (!) d'Espagne envisageables : « L'Espagne collaborera et accompagnera les Nations latino-américaines [...] Les Latino-américains en seront les véritables protagonistes⁵⁰. » Ces propos sont, à coup sûr, un signe de respect plein et entier vis-à-vis des anciennes colonies et de leur souveraineté, une désincarnation totale de tout concept d'autorité. Sans doute viennent-ils à point nommé car, comme l'écrivait Eva Usi, à l'issue du Sommet Ibéro-américain d'octobre 2011 au Paraguay :
- 39 L'Amérique latine est une partie de la solution dans la crise financière internationale, comme cela a pu être observé lors du XXI^e Sommet Ibéro-américain [...], où les anciennes puissances coloniales, l'Espagne et le Portugal, ont fini par demander de l'aide⁵¹.
- 40 L'Espagne, qui a longuement été la porte d'entrée en Europe pour de nombreux Latino-américains, le pont entre les deux rives de l'Atlantique, l'interprète de l'Amérique latine dans le Vieux Continent, et qui doit aussi partie de son rayonnement linguistique et culturel à l'Amérique latine, redeviendrait ainsi pour l'Europe l'une des portes de sortie, celle de la crise économique qui la traverse. Sous réserve

toutefois d'agir sans délai car l'une des autres conclusions de ce tout dernier sommet a également été :

- 41 L'Amérique latine, avec une croissance annuelle proche de 5 % du PIB, regarde par-dessus l'épaule l'économie européenne affligée, spécialement l'Espagne et le Portugal, à l'épicentre de la crise de la dette. L'Amérique latine tourne le dos à l'Europe [...] La Chine est son nouvel objectif⁵².

ANNEXE

Economie



Los nuevos Conquistadores: Multinacionales españolas en América Latina, Impactos económicos, sociales y medioambientales, 2009, www.greenpeace.es.

Zones de conflits d'autorité : lieux d'implantation de multinationales espagnoles en Amérique latine.



Los nuevos Conquistadores: Multinacionales españolas en América Latina, Impactos económicos, sociales y medioambientales, 2009, www.greenpeace.es.

Extrait de *Los nuevos conquistadores: cómo las empresas españolas expoliaron Argentina*, de Daniel Cecchini et Jorge Zicollilo (2002) :

« De la même façon que les premiers *conquistadors* espagnols sont arrivés au Río de la Plata, armés jusqu'aux dents, disposés à s'emparer de l'or et de l'argent de ces terres, en laissant en échange aux indiens une poignée de petits miroirs, de clochettes et de la verroterie, les “nouveaux conquistadors” ont débarqué il y a quelques années en Argentine pour s'emparer des bijoux de sa couronne – ses réseaux téléphoniques et électriques, ses gisements de pétrole, sa compagnie aérienne [...] et, au passage, les économies bancaires de ses citoyens –... »

La Minga llega a la Plaza de Bolívar (Colombia)



© Red Colombia

Pintada en contra de Unión Fenosa en una ciudad de Nicaragua



© Orencio Vazquez, *Los nuevos Conquistadores: Multinacionales españolas en América Latina, Impactos económicos, sociales y medioambientales*, 2009, www.greenpeace.es.

Politique

« ¿Por qué no te callas? »



« ¿Por qué no te callas? » : Frase pronunciada por el rey de España, Juan Carlos I, el 10 de noviembre de 2007, dirigida al presidente de Venezuela, Hugo Chávez, en la XVII Cumbre Iberoamericana de Jefes de Estado, ocurrida en Santiago de Chile.



A continuación se transcriben textualmente las palabras pronunciadas por los protagonistas:

Zapatero: Solamente quería, presidenta Bachelet, hacer una manifestación en torno a las palabras pronunciadas por el presidente de Venezuela, por el presidente Hugo Chávez en relación con el ex presidente del gobierno de España, con el señor Aznar, quiero expresar señor presidente Hugo Chávez

que estamos en una mesa en la que hay gobiernos democráticos, que representan a sus ciudadanos en una comunidad iberoamericana que tienen como principios esenciales el respeto. Se puede estar en las antípodas de una posición ideológica, no seré yo el que esté cerca de las ideas de Aznar, pero el ex presidente Aznar fue elegido por los españoles, y exijo, exijo...

Chávez: Dígle a él que respete la dignidad de nuestro pueblo.

Zapatero: Exijo que...

Rey: ¡Tú!

Zapatero: Un momentín...

Chávez: Dígle lo mismo a él.

Zapatero: Exijo ese respeto, por una razón, además...

Chávez: Dígle usted lo mismo a él, presidente.

Zapatero: Por supuesto.

Chávez: Dígle lo mismo a él...

Zapatero: Por supuesto.

Chávez: Porque él anda irrespetando a Venezuela por todas partes, yo tengo derecho a defender.

Zapatero: Bien...

Rey: ¿Por qué no te callas?

Bachelet: Por favor, no hagamos diálogo, han tenido tiempo para plantear su posición. Presidente, termine.

Zapatero: Sí, un momentín.

Chávez: Yo no puedo aceptar esta posición del presidente Zapatero.

Zapatero: Presidente Hugo Chávez.

Chávez: Podrá ser español el presidente Aznar, pero es un fascista y es una falta de respeto.

Zapatero: Presidente Hugo Chávez, creo que hay una esencia en el principio del diálogo y es que para respetar y para ser respetado, debemos procurar no caer en la descalificación. Se puede discrepar radicalmente de las ideas, denunciar los comportamientos, sin caer en la descalificación. Lo que quiero expresar es que es una buena forma de poder trabajar entendernos en favor de nuestros pueblos, que nos respetemos, a los representantes democráticos, y pido –presidenta Bachelet– que esa sea una norma de conducta en un foro que representa a los ciudadanos, que respetemos a todos nuestros dirigentes, a todos los gobernantes y ex-gobernantes de los países que formamos esta comunidad. Creo que es un buen principio y deseo fervientemente que ése sea un código de conducta, porque las formas dan el ser a las cosas, y se puede discrepar radicalmente de todo respetando a las personas, ése es el principio para que uno luego pueda ser respetado. Estoy seguro de que toda esta mesa y todos los latinoamericanos quieren que todos los gobernantes democráticos [...] seamos respetados, hoy y mañana, aunque discrepemos profundamente de las ideas que tengamos.

[Aplausos].

El presidente de Nicaragua Daniel Ortega solicita el derecho de palabra a la presidenta Bachelet. Ésta le concede tres minutos.

Ortega: Ayer nuestros hermanos españoles pidieron una intervención. Fueron intervenciones que coinciden con determinadas posiciones y son interrumpidas las intervenciones, cuando no coinciden con determinadas posiciones. Hoy España ha tenido una segunda intervención, y yo he tenido nada más una intervención, así es que no me pueden limitar a tener otra intervención [...], Ya si no nos dan derecho de hablar..., no tiene sentido esta cumbre, así es que yo no me limito a tres minutos.

Chávez: ¿Me das un minuto?

Ortega: Claro que te lo doy.

Chávez: Quizá menos de tu minuto, Daniel. Para responderle (con una frase de un infinito hombre de esta tierra) al presidente Zapatero, con todo mi afecto, él sabe que se lo tengo, me refiero a José Gervasio Artigas cuando dijo: «Con la verdad ni ofendo ni temo», el gobierno de Venezuela se reserva el derecho a responder cualquier agresión, en cualquier lugar, en cualquier espacio y en cualquier tono, solo.

A continuación la intervención del presidente de Nicaragua, Daniel Ortega, duró alrededor de veinte minutos y denunció la privatización de la distribución eléctrica de Nicaragua por gobiernos nicaragüenses corruptos y anteriores en favor de la empresa española Unión Fenosa. Daniel Ortega se quejó de la forma de comportarse de dicha empresa en la compra de energía a empresas generadoras, así como la injerencia de las embajadas de España y Estados Unidos en asociación con la derecha de Nicaragua. Fue en esos momentos cuando el rey Juan Carlos de Borbón se levantó y salió del recinto.

Culture

Réactions en marge de divers « Congrès Internationaux de la Langue Espagnole »

« Nous nous trouvons [...] face à une cérémonie institutionnelle qui n'est pas simplement culturelle, mais dont le contenu est clairement économico-commercial : son objectif est de faire en sorte que l'espagnol soit une langue homogénéisatrice qui garantisse la pénétration économique et culturelle de l'Espagne en Amérique latine [...] Nous souhaitons : Manifester notre opposition à l'utilisation de l'espagnol comme langue de la mondialisation du capital... »

« L'imposition de la langue espagnole a fait des millions de victimes sur cette terre [...] Cette manifestation [le Congrès] démontre que la langue est utilisée comme un instrument de domination, dans la mesure où les étapes postérieures au massacre ont impliqué une tentative d'acculturation des

peuples d'origine par le biais de mécanismes linguistiques qui, en anéantissant les langues propres, ont imposé de nouvelles formes culturelles qui leur ont permis de conserver les rapports de soumission pour mener à bien le pillage. La tenue du III^e Congrès de la Langue Espagnole est une preuve supplémentaire de la dépendance qui a conduit nos peuples à des niveaux de pauvreté et d'indigence inacceptables. »

Considération du « Día E » (Journée de l'espagnol)

« L'espagnol comme fondement de l'identité panhispanique qui invite et légitime les investissements et les interventions espagnols dans les Amériques. »

Réactions aux célébrations du 12 octobre

« Le 12 octobre est une conquête parce que les Espagnols le disent, ainsi que tous ceux qui, jusqu'à aujourd'hui, se sont appropriés la terre et les richesses qui ne leur appartiennent pas [...] Nous leur demandons simplement de cesser de nous voler nos terres et de nous laisser vivre [...] Encore aujourd'hui, on continue de persécuter et d'essayer de dépouiller les derniers réduits appartenant aux descendants, peu nombreux, de ces races propriétaires naturelles de ces terres. »

« Depuis ce qui a été appelé à tort découverte jusqu'à aujourd'hui, toutes nos richesses ont été mises à sac, et l'argent a été entassé en Europe et en Amérique du Nord de manière exagérée. Ils emportent tout : les fruits de la terre, nos richesses minérales, la capacité de travail de nos ressources humaines, nos ressources naturelles, sans parler de l'épouvantable génocide de nos peuples autochtones, le plus grand génocide de l'histoire de l'humanité. »

Linguistique

Congrès Littéraire Hispano-américain de Madrid (1892)

Demandes d'une plus grande reconnaissance de l'espagnol d'Amérique latine

« L'on attend beaucoup [...] des résolutions de ce Congrès ; mais pour que ces résolutions soient mises en pratique et aient une résonance en Amérique, il est indispensable qu'il y ait en Espagne plus d'esprit de tolérance pour les innovations que, nous les Américains, nous proposerons dans la langue [...] si [nos termes] exprime[nt] le besoin et la manière d'être d'un peuple, il[s] ne peu[ven]t, il[s] ne doi[ven]t pas être rejeté[s], car ce serait établir [...] une sorte de tyrannie de la langue, qui est la pire des tyrannies [...] elle exerce une pression sur la pensée. »

Réponses de la « Real Academia de la Lengua Española »

« Comme le pouvoir de Rome à l'époque d'Auguste, notre langue s'est étendue à des contrées lointaines et dispersées ; et, si nous ne voulons pas que se reproduise en elle la fragmentation et l'anéantissement qu'a subits ce puissant empire [...], si nous ne voulons pas que notre langue, comme le latin qui s'étendait sur toute la partie alors connue de notre globe, soit fractionnée et mise en lambeaux [...], il est indispensable que [...] vous déclariez que la *Real Academia Española* [...] est la seule représentante de l'autorité dans notre langue castillane. »

« Resserrer ces liens formés par la nature et par l'histoire, proposer les moyens les plus appropriés pour nettoyer cette langue de tous les vices qui l'imprègnent, en les réduisant, dans la mesure du possible, à un même lexique et aux mêmes règles grammaticales, tel est l'objectif qui nous guide

ici [...] Il est indéniable qu'en matière de langue, comme en toutes choses, le manque d'autorité conduit à l'anarchie [...] L'Académie Espagnole étant composée d'illustres hommes de lettres, de philologues distingués et d'éminents puristes [...], compte tenu de la nécessité de nous soumettre à une autorité commune, si nous devons tenter [...] de préserver l'unité de notre langue, je ne vois pas d'institution ni d'établissement d'enseignement, je ne vois dans aucune initiative individuelle, aussi riche soit-elle, les éléments [...] suffisants [...] pour devenir dépositaire du principe d'autorité en matière de langue. »

Congrès de la Langue Espagnole (Séville, Espagne, 1992)

« Cette noble tâche [l'adhésion d'établissements de recherche d'Espagne et d'Amérique] ne fait que refléter la situation d'une langue, patrimoine commun, enrichie par des locuteurs et des écrivains des deux rives de l'Atlantique, dont le soin [...] incombe à tous, à part égale, sans que personne ne puisse se prévaloir de posséder un titre qui lui permette de s'ériger en modèle. »

« L'objectif est d'incorporer l'Amérique dans cette carte des interventions sur notre langue, rôle qu'occupait auparavant l'Espagne dans sa totalité : de nos jours, la langue espagnole est un bien partagé que personne ne peut monopoliser, car elle est beaucoup plus que l'expression d'un pays déterminé. »

« S'il est question d'une chose au cours de ces journées d'études, c'est de la notion d'unité ou, ce qui revient au même, de cohésion, d'entente et de cohérence, de consonance et d'accord, bref, de compréhension, de respect et de solidarité, par le biais de cette immense, de cette transocéanique langue espagnole. »

Réactions en Amérique latine aux travaux de la « Real Academia de la Lengua Española » (2011)

« L'espagnol n'a pas à être uniformiser dans l'ensemble du monde hispanophone... »

« [...] pourquoi nous imposer une norme qui ne correspond pas à l'usage mexicain ? Nous sommes en train de parler du quart de la population hispanophone et [...] l'on ne doit pas nous imposer un usage qui n'est pas le nôtre. »

« [...] une langue européenne érigée en langue du pouvoir affaiblit et relègue à la sphère familiale et folklorique des langues minoritaires [...] 43 académiciens, qui vivent loin de l'Amérique, dictent leurs lois sur la langue [...] et font pression pour que leurs publications soient des référents linguistiques obligés de notre système éducatif [...] des milliers d'enseignants utilisent la langue comme une camisole de force pour opprimer et pour parvenir à une homogénéisation linguistique [...] une longue histoire d'opresseurs et d'opprimés se poursuit. Il sera alors important de promouvoir une lutte, en faveur des minorités, dans le cas contraire, nous serons complices de ces nouvelles croisades... »

« Nous assistons ici à un exercice de pouvoir, curieusement la *Real Academia Española* commande de nombreuses Académies républicaines de ce côté de l'Atlantique. Cela est dû à la faiblesse de nos Académies, ce qui, malheureusement, est lié à la façon dont elles ont été formées ; dans l'Académie mexicaine, il faut des linguistes et des philologues, des gens qui se consacrent professionnellement à l'étude de la langue [...] Malheureusement, le fond est politique, une question d'exercice de pouvoir de la *Real Academia* sur les autres Académies de notre langue. Il semble qu'en plein XXI^e siècle, nous ne sommes pas encore sortis de la dépendance du royaume, de la métropole impériale. »

« Il y a quatre siècles, l'Espagne a conquis l'Amérique, depuis la Californie jusqu'à la Patagonie, avec bien d'autres choses que des canons et des épées. Elle l'a fait à travers l'imposition de sa religion, de ses coutumes et de sa

langue. C'est cette conquête culturelle qui a permis la stabilité de l'empire durant plus de 200 ans. Tout cela, c'est du passé. Ce qui est incroyable c'est que, en plein XXI^e siècle, il faille encore écouter une "Real Academia" pour décider de quelle manière, nous autres, les 450 millions d'Hispanophones, nous communiquerons dans le monde entier. »

« L'orthographe n'est pas seulement une imposition, elle sert à maintenir un minimum de cohérence et de sens à ce qui est écrit et à ce qui est dit. Cette orthographe peut-elle être dictée depuis une salle de réunions à l'étranger ? Un pays fièrement indépendant ne l'accepterait pas. C'est la raison pour laquelle l'anglais et le français, pour citer les langues les plus importantes, sont des langues qui n'ont pas d'autorité, mais des érudits dans différentes universités et différents pays qui se consacrent à orienter, et non pas à régir. Les Etats-Unis accepteraient-ils les dictats depuis l'Angleterre sur l'usage de l'anglais ? L'Algérie, ceux de la France ? Le Brésil, du Portugal ? Bien sûr que non, car malgré le fait d'avoir été des colonies, ils savent qu'ils sont des pays qui sont suffisamment capables de gérer leur propre culture pour ne pas accepter de leçons d'orthographe depuis l'étranger. L'Espagne frôle les 50 millions d'habitants, la moitié de la population qui réside seulement au Mexique, sa production culturelle n'est pas supérieure à celle qui se fait dans le reste des pays hispanophones. Pourquoi est-ce que le Mexique, l'Argentine ou les Etats-Unis (deuxième pays ayant le plus d'Hispanophones) devraient suivre les normes provenant d'Europe ? Laissons donc de côté cet arrière-goût colonial et faisons davantage confiance à la plastique naturelle de la langue. »

Inauguration du « Musée du Livre et de la Langue Espagnole d'Amérique latine » (Buenos Aires, Argentine) (2011)

« Dans un pays comme l'Argentine, qui a été un territoire colonial, il est un sujet dont il faut encore débattre : la prétention durant extrêmement longtemps de l'Espagne de fonctionner comme le centre qui régit la norme standard de la langue. Ces standardisations [...] tendent à considérer comme erronées toutes les variétés qui n'appartiennent pas à la norme [...] nous ne pouvons pas avoir une position puriste conservatrice, la langue est une puissance commune que les locuteurs recréent en permanence. »

« Nous sommes très contents d'inaugurer ce nouvel espace dans un pays qui a subi de nombreuses agressions culturelles de toutes sortes. Ce centre est un nouvel espace culturel pour les Argentins, où nous nous ressaisissons de l'histoire du livre, de la langue, de la parole... »

Argentina abre el primer museo de la lengua española de América Latina



www.observadorglobal.com

NOTES

1 Charles Baudelaire, *Les journaux intimes* (« Fusées II », « Mon cœur mis à nu », « Carnet »), Paris, Édition Critique de Jacques Crépet et Georges Blin, Librairie José Corti, 1949, p. 9.

2 Hannah Arendt, « Qu'est-ce que l'autorité ? », in : *La crise de la culture* (1954), Gallimard, coll. « Idées », Paris, 1972, p. 121.

3 Amendement Platt, adopté le 27 février 1901 au Sénat des Etats-Unis et annexé à la Constitution de Cuba le 12 juin 1901 : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/Cuba-Platt-amend.htm>, consulté le 13 janvier 2012.

4 Alain Renaut, cité dans : Gérard Mendel, *Une histoire de l'autorité, permanences et variations*, Paris, La Découverte, 2003, p. 33.

- 5 Paul-Emile Dupret, « Pour une révolution des relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine », in : Jean-Pierre Gélard, Alain Chemin, *L'Amérique latine, identités et ruptures*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 267.
- 6 Paul-Emile Dupret, art. cit., p. 267.
- 7 « [...] las empresas españolas han sido un factor decisivo de progreso y modernización... », Jesús Noya, *La nueva imagen de España en América latina*, Madrid, Editorial Tecnos y Real Instituto Elcano, 2009, p. 335.
- 8 « Cada vez que prendo la luz, llamo por teléfono, hago efectivo un cheque o tomo un vaso de agua, estoy poniendo dinero en los bolsillos de alguien en Madrid... Es como si fuéramos una colonia de nuevo, pagando impuestos a la Corona española. », *The Washington Post*, 14 février 2000, cité dans : José del Valle, *La lengua, patria común: Política lingüística, política exterior y el posnacionalismo hispánico*, City University of New York, <http://www.finlay-online.com/albarranschoolofmedicine/espanolconozca1.htm>, consulté le 13 janvier 2012.
- 9 « Tal como los primeros conquistadores españoles llegaron al Río de la Plata armados hasta los dientes, dispuestos a quedarse con el oro y la plata de aquellas tierras dejando a cambio a los indígenas un puñado de espejitos, campanillas y abalorios, los “nuevos conquistadores” (las empresas españolas) desembarcaron hace unos años en Argentina para quedarse con las joyas de su corona –sus redes de teléfono y de electricidad, sus yacimientos de petróleo, su compañía aérea [...] y ya de paso los ahorros bancarios de sus ciudadanos–... », Daniel Cecchini et Jorge Zicolillo, cités dans : Jesús Noya, op. cit., p. 19.
- 10 « Hoy la reconquista económica de América Latina por parte de las multinacionales españolas [...] habría sido posible sin la intervención política del Gobierno de España en defensa de sus intereses. Tenemos un rechazo a las relaciones existentes entre Europa y AL en el entendido que son unas relaciones neocolonialistas, que son unas relaciones de abuso de autoridad desde España hacia América Latina. » : Video : *El Segundo desembarco: multinacionales españolas en América Latina* : <http://blip.tv/omal/el-segundo-desembarco-multinacionalesespa%C3%B1olas-en-am%C3%A9rica-latina-3742886>, consulté le 13 janvier 2012. Ce film a été projeté pour la première fois en

Espagne le 12 octobre 2011, jour anniversaire de la découverte de l'Amérique, en Catalogne (Sant Feliu de Llobregat), territoire sensible à toute forme d'asservissement.

11 « [...] incentivan a las personas con campañas de salud que ése no es su papel [...] no queremos que estén dando programas de educación [...] La responsabilidad social corporativa es sólo un lavado de cara [...] es utilizar la ética con criterios de rentabilidad. [...] es [...] un verdadero instrumento de sometimiento. », *ibidem*.

12 « En Colombia, hay grandes evidencias de que hay una gran relación entre las inversiones, especialmente en sectores como el petrolero, el energético, el minero [...] con la violación de derechos humanos. Hay empresas multinacionales que en Colombia se vinieron aliando con grupos paramilitares y, producto de eso, tenemos los dos mil y pico más asesinatos de líderes sindicales que tenemos en este país. », *idem*.

13 Cette « guerre de l'eau », thématique centrale du film *También la lluvia* de Icíar Bollarín, a précédé la « guerre du gaz » de 2003 entre la Bolivie et des entreprises nord-américaines et mexicaines. Voir Jesús Noya, *op. cit.*, p. 319.

14 Hannah Arendt, *art. cit.*, p. 123.

15 Paul-Emile Dupret, *art. cit.*, p. 267-268.

16 <http://www.operationspaix.net/Devoir-et-droit-d-ingERENCE,7285>, consulté le 13 janvier 2012.

17 Gérard Mendel, *op. cit.*, p. 12.

18 Hugo Chávez avait déjà qualifié José María Aznar de « fasciste, raciste, moins humain qu'un serpent ou qu'un tigre. » : *Affrontement sans précédent au XVII^e sommet ibéro-américain*, 13 novembre 2007, <http://www.latinreporters.com/europeamlat.html>.

19 « ¿Por qué no te callas? » : « Conséquences du “Pourquoi tu ne te tais pas ?” », <http://www.latinreporters.com/europeamlat.html>, 15 novembre 2007.

20 *Ibidem*.

21 « [La reacción del Rey] fue simplemente racismo contra un Presidente [Chávez] al que el Rey no acepta como presidente –de lo contrario no se habría comportado como lo hizo, como un patrón que reprende a un esclavo, como un ser superior que desprecia a un ser humano que considera inferior– », Walter Mignolo, cité dans : Jesús Noya, *op. cit.*, p. 473.

22 Hugo Chávez a supprimé d'autorité six chaînes câblées de télévision dans son pays en janvier 2010. Voir : « Suspension de six chaînes de télévision par le régime d'Hugo Chavez », <http://www.latinreporters.com/europeamlat.html>, 28 janvier 2010.

23 Au moment de l'incident : « Quelque 300 000 Espagnols vivaient au Venezuela. Banco Santander et BBVA (banques), Repsol (pétrole), Mapfre (assurances), Prisa (médias) et Telefónica (téléphonie) sont parmi les principales entreprises espagnoles qui, au total, ont investi 1,85 milliard d'euros au Venezuela depuis la première investiture d'Hugo Chávez, en février 1999. » : « Conséquences du "Pourquoi tu ne te tais pas ?" », art. cit.

24 *Ibidem*. Ce « ¿Por qué no te callas? » est devenu un phénomène social qui a donné lieu à de nombreuses plaisanteries, parodies, titres de programmes de télévision ou sonneries de téléphones portables. Voir : http://www.eluniversal.com/2007/11/13/cyt_ava_tono-de-la-frase-p_13A1191237.shtml. Enfin, la référence à Franco n'était pas une première en Amérique latine puisque Fidel Castro avait lui-même traité José María Aznar de « franquito parlamentario ». Voir : « Juan Carlos y Fidel Castro no es cuestión de barbas », <http://www.lavozlibre.com/noticias/ampliar/9186/juan-carlos-y-fidel-castro-no-es-una-cuestion-de-barbas>, 13 septembre 2009.

25 « Nos encontramos [...] ante un acto institucional que no es meramente cultural, sino que tiene un marcado contenido económico-comercial: su objetivo es lograr que el español sea un idioma homogeneizador que garantice la penetración económica y cultural de España en América Latina [...] Pretendemos: Manifestar nuestra oposición al uso del español como un idioma de la globalización del capital... » : *Foro contra la segunda conquista*, http://www.nodo50.org/antiglobalizacion/manifiesto_valladolid.htm. La référence aux groupes éditoriaux qui, depuis l'Espagne, dictent leurs lois sur le marché culturel latino-américain a fait l'objet de nombreuses critiques qui s'inscrivent dans ce rapport d'autorité. Voir Néstor García Canclini, *Latinoamericanos buscando sitio en este siglo*, Buenos Aires, Paidós, 2002, p. 53.

26 « El imperio vuelve una vez más, usando la lengua como arma de invasión. Vemos entonces que, a pesar de haber obtenido nuestra independencia de la corona española hace casi 200 años, existe todavía una relación de dominación impuesta por los colonizadores. », Lelia Inés Albarracín, *La Lengua como herramienta de poder*. Ieras Jornadas Internacionales de Educación Lingüística, « La Identidad y las Lenguas »,

Facultad de Ciencias de la Administración, Universidad Nacional de Entre Ríos, Ciudad de Concordia, 12 al 14 de agosto de 2004.

27 « El español como basamento de la identidad panhispánica que invita y legitima las inversiones e intervenciones españolas en las Américas. », José del Valle, *op. cit.*

28 « Siempre la lengua fue compañera del imperio. », *Antecedentes hitóricos de los conflictos lingüísticos en España*, <http://html.rincondelvago.com/conflictos-linguisticos-en-espana.html>, consulté le 13 janvier 2012.

29 « Nunca fue la nuestra lengua de imposición, sino de encuentro; a nadie se le obligó nunca a hablar en castellano: fueron los pueblos más diversos quienes hicieron suyo por voluntad libérrima, el idioma de Cervantes. », <http://www.casareal.es/noticias/news/640-ides-idweb.html>, consulté le 13 janvier 2012.

30 « [...] lo han sido siempre todas las colonizaciones y conquistas. » : « Vargas Llosa destaca la expansión del español, pero recuerda su carácter “traumático” », *El País*, 26 avril 2001.

31 « El 12 de octubre es una conquista porque lo dicen los españoles y todos los que hasta hoy se apropiaron de la tierra y riquezas que no les pertenecen [...] Sólo les pedimos que nos dejen de quitar nuestras tierras y nos dejen vivir [...] Aún hoy, se continúa persiguiendo y tratando de despojar los últimos reductos pertenecientes a los pocos descendientes de aquellas razas dueñas naturales de estas tierras. » : http://www.lagaceta.com.ar/nota/131806/Información_General.html, consulté le 13 janvier 2012.

32 Selon les pays et les époques, les dénominations ont été : « Día de la Raza, Fiesta de la Raza Española, Día del Descubrimiento de América, Día de Colón, Día de la Hispanidad, Día de la Diversidad Cultural Americana, Día de la Resistencia Indígena, Día del Respeto a la Diversidad Cultural, Día de la Liberación, de la Identidad y de la Interculturalidad ». Voir « Dos miradas opuestas sobre el día de la Raza », *La Reforma*, 16 octobre 2011.

33 « Mucho debe esperarse [...] de las resoluciones de este Congreso; pero para que estas resoluciones se lleven a la práctica y tengan resonancia en América, es indispensable que en España haya más espíritu de tolerancia para las innovaciones que los americanos propongamos en el lenguaje [...] si esa[s] voz[ces] expresa[n] la necesidad y la manera de ser de un pueblo, no puede[n], no debe[n] ser rechazada[s], porque sería establecer [...] una

especie de tiranía de lenguaje, que es la peor de las tiranías [...] ejerce presión sobre el pensamiento. », Ricardo Palma, cité dans :

Graciana Vázquez, *La lengua española, ¿Herencia cultural o proyecto político-económico? Debates en el Congreso literario hispanoamericano de 1892*, Universidad de Buenos Aires, Revista On-line, ISSN 0718-0934.

34 « Como el poder de Roma en tiempo de Augusto, nuestra lengua se ha extendido a remotas y dilatadas regiones; y si no queremos que en ella se reproduzca el fraccionamiento y demolición que sufrió aquel poderoso imperio [...] si no queremos que como la lengua latina, extendida por todo el orbe entonces conocido, se fraccione y rompa la nuestra en jirones [...] es indispensable que [...] declaréis que la Real Academia Española [...] es la única representante de la autoridad en nuestra lengua castellana. », Francisco A. Commerlerán y Gómez, cité dans : *ibidem*.

35 « Estrechar esos lazos formados por la naturaleza y por la historia, proponer los medios más adecuados para depurar esa lengua de cuantos vicios la empañan, reduciéndoles, en lo posible, a un mismo léxico y a unas mismas reglas gramaticales, tal es el motivo que aquí nos guía [...] Es innegable que en materia de lenguaje, como en todo, la falta de autoridad conduce a la anarquía [...] Compuesta la Academia Española de literatos insignes, distinguidos filólogos y eminentes hablistas [...], dada la necesidad de someternos a una autoridad común, si hemos de intentar [...] la unidad de nuestra lengua, no hallo institución ni centro docente, no encuentro en la iniciativa individual, por valiosa que ésta sea, los elementos [...] suficientes [...] para hacerla depositaria del principio de autoridad en materia de lenguaje. », Giles y Rubio, cité dans : *idem*.

36 <http://www.asale.org/ASALE/ConAALEBD?IDDOC=14&menu=3>, consulté le 13 janvier 2012.

37 « Este noble empeño [la adhesión de centros de investigación de España y América] no hace más que reflejar la situación de una lengua, patrimonio común, enriquecida por hablantes y escritores de ambas orillas del Atlántico, cuyo cuidado [...] corresponde a todos por igual, sin que nadie pueda presumir de tener algún título que le permita constituirse en modelo. », María Florencia Rizzo, *La nueva orientación político-lingüística de España en la escena pública: el Congreso de la lengua española (Sevilla, 1992)*, Universidad de Buenos Aires, Conicet, 1992.

38 <http://www.rae.es/rae/Noticias.nsf/Portada4?ReadForm&menu=4>, consulté le 13 janvier 2012.

39 Quelques exemples : Un alphabet de 27 lettres et non plus de 29 – la « ll » et le « ch » n'ayant plus le titre de lettres à part entière – / une nouvelle dénomination pour le « y », désormais appelé « ye » – conformément d'ailleurs à une pratique usuelle en Amérique latine –, pour le « b » et le « v », non plus appelés « be alta » et « b baja », mais « b » et « uve », et pour le « w » désormais nommé « uve doble » / l'accolement de certains préfixes, sans tiret aucun, aux noms – « exministro », « exnovio » – / ou encore la suppression de l'accentuation graphique du « o » dans « solo », ou sur les pronoms démonstratifs « ese, este, aquel... », y compris dans le cas de possibles ambiguïtés. Voir <http://www.eluniversal.com.mx/cultura/64205.html>, consulté le 13 janvier 2012.

40 « [...] por qué imponernos una norma que no es el uso mexicano? Estamos hablando de la cuarta parte de hablantes del español y [...] no nos deben imponer un uso que no es el nuestro. », « La Real Academia busca imponer normas en AL », <http://www.eluniversal.com.mx/cultura/64205.html>, 10 novembre 2010.

41 « [...] una lengua europea erigida en lengua del poder debilita y relega al ámbito familiar y folklórico a lenguas minoritarias [...] 43 académicos, que viven lejos de América, mandan sus dictámenes sobre la lengua [...] y presionan para que sus publicaciones sean obligados referentes lingüísticos de nuestro sistema educativo [...] miles de docentes usan la lengua como camisa de fuerza para oprimir y lograr una homogeneización idiomática [...] una larga historia de opresores y oprimidos continúa. Será importante entonces promover una lucha [...] de lo contrario seremos cómplices de estas nuevas cruzadas... », Lelia Inés Albarracín, *op. cit.*

42 « Hace cuatro siglos, España conquistó América, desde California hasta la Patagonia, con más que cañones y espadas. Lo hizo a través de la imposición de su religión, costumbres y lengua. Esa conquista cultural fue la que permitió la estabilidad del imperio durante más de 200 años. Ya es historia. Lo increíble es que, en pleno siglo XXI, todavía haya que escuchar a una “Real Academia” para decidir de qué manera nos comunicaremos los 450 millones de hispanohablantes en todo el mundo. », « La última colonia española », *Eluniversal.mx*, 10 de noviembre de 2010.

43 Manuel Seco, *La Academia Española ante el poder de los hablantes*, <http://www.elcastellano.org/artic/seco.html>, consulté le 13 janvier 2012.

44 « La ortografía no es sólo una imposición, sirve para mantener un mínimo de coherencia y sentido a lo que se escribe y dice, ¿puede ésta ser dictada desde una sala de juntas en el extranjero? No lo aceptaría un país orgullosamente independiente [...] ¿Aceptaría Estados Unidos los dictados desde Inglaterra sobre el uso del inglés? ¿Argelia los de Francia? ¿Brasil de Portugal? Desde luego que no [...] Hagamos, pues, a un lado ese resabio colonial y confiemos más en la plástica natural de la lengua. », « La última colonia española », *Eluniversal.mx*, 10 novembre 2010.

45 « En un país como Argentina, que fue un territorio colonial, hay algo que es necesario discutir todavía: la pretensión durante muchísimo tiempo de que España funcionara como centro rector de la norma estándar de la lengua. Esas estandarizaciones [...] tienden a considerar erróneas todas las variedades que no pertenecen al estándar. [...] no podemos tener una posición purista conservadora, la lengua es una potencia común que está recreada permanentemente por los hablantes. » : « El primer museo del idioma español, sin España », <http://www.elmundo.es/elmundo/2011/10/09/cultura/1318155867.html>, 9 octobre 2011.

46 « Estamos muy contentos de estar inaugurando este nuevo espacio en un país que sufrió mucha agresión cultural de todo tipo. Este es un nuevo espacio cultural para los argentinos, donde recuperamos la historia del libro, de la lengua y de la palabra. », <http://noticias.hola.com/noticias-de-actualidad/30-09-2011/86031/?>, consulté le 13 janvier 2012.

47 « Gifle officielle à l'UE qui invitait à renouer le dialogue », <http://www.latinreporters.com/europeamlat.html>, 23 juin 2007.

48 « En 2007 el banco español [BBVA] dedicó a RSC en América Latina unos veinte millones de euros. », Jesús Noya, *op. cit.*, p. 338.

49 « El Instituto Cervantes promovió en algunos de sus centros la enseñanza de algunas de estas lenguas autóctonas. » : *ibid*, p. 33.

50 *Miradas al exterior*, n° 10, avril-juin 2009.

51 « América Latina es parte de la solución en la crisis financiera internacional, como se ve en la XXI Cumbre Iberoamericana en Paraguay, en donde las antiguas potencias coloniales, España y Portugal, llegan a pedir ayuda. » : « Latinoamérica, ¿esperanza de países europeos atribulados? », <http://www.dwworld.de/dw/article/0,,15497898,00.html>, 29 octobre 2011.

52 « Sommet ibéro-américain : l'Amérique latine dédaigne l'Espagne (et l'Europe ?) en déclin », <http://www.latinreporters.com/europeamlat.html>, 30 octobre 2011.

AUTEUR

Franck Martin

GRIAS / CELEC

IDREF : <https://www.idref.fr/200501593>

Récit de voyage et autorité européenne aux XX^e-XXI^e siècles

Yves Clavaron

DOI : 10.35562/celec.76

Droits d'auteur

CC BY 4.0

PLAN

Variations sur la scène panoramique
Un nouvel exotisme fin de XX^e siècle ?
Contre-récit de voyage
Conclusion

TEXTE

- 1 L'essai fondateur d'Edward Said, *L'Orientalisme*, a bien montré le rôle de l'impérialisme européen et de tous les attributs de son autorité (notamment épistémologique) dans les constructions de l'Orient par l'Occident¹. Parmi les discours scientifiques qui fondent l'autorité européenne se trouve également la géographie ; ainsi, Georges Hardy (1884-1972), administrateur colonial dans l'entre-deux guerres, opposait la passivité des indigènes qui s'adaptent aux milieux, à l'action du colonisateur qui opère une « retouche des paysages » pour modeler la terre colonisée². L'hégémonie européenne tient au pouvoir de représentation et la carte constitue un instrument privilégié de la maîtrise / métrise du territoire de l'Autre, lui-même sujet à une expropriation. Tantôt l'autochtone est représenté de manière caricaturale pour faire couleur locale, tantôt il est purement et simplement escamoté, le cartographe faisant comme si le colonisateur s'emparait de terres vierges et inhabitées. Dans *The New Nature of Maps* (2001), Brian Harley étudie ce phénomène à partir de la mise en carte du Nouveau Monde – « nouveau » parce que tout ce qu'il y avait d'« ancien » – notamment la civilisation amérindienne – a été soigneusement gommé. Les cartes deviennent alors « des relais subliminaux de la légitimation coloniale³ ». Dans son étude *Mapping*

*Men and Empire*⁴, Richard Phillips montre comment le récit d'aventures, dans le contexte victorien de culte de la virilité, permet à l'énergie masculine occidentale de se déployer pour dominer le monde découvert tandis que le texte, à forte dimension géographique, cartographie un territoire jusqu'alors *terra incognita*, contribuant ainsi à former et à sculpter l'espace impérial.

- 2 Si le récit d'aventure du XIX^e siècle participe à la consolidation du pouvoir européen en se faisant l'auxiliaire de la colonisation, le récit de voyage repose également sur des fondements impérialistes selon Mary Louise Pratt, qui insiste sur le caractère démiurgique du regard impérial. Elle évoque des zones de contact, des espaces sociaux où se rencontrent, s'affrontent et interagissent des cultures différentes dans une relation de pouvoir souvent asymétrique⁵. Ce faisant, elle montre comment les récits de voyages européens ont littéralement inventé le « reste du monde », participant à la création du sujet colonisé.
- 3 Je voudrais montrer dans cet article, comment le récit de voyage qui a pu contribuer à l'édification de l'autorité des empires européens, sert aussi parfois d'antidote et participe, aux XX^e et XXI^e siècles, à une redéfinition des rapports de pouvoir entre l'Europe et les pays postcoloniaux.

Variations sur la scène panoramique

- 4 À partir d'une description du Lac Tanganyka dans *Lake Regions of Central Africa* de Richard Burton (1860), Mary Louise Pratt définit un archétype des récits de voyage britanniques du XIX^e siècle, qu'elle appelle « The monarch-of-all-I-survey scene » ou « scène du promontoire ». Le colonisateur y adopte une position dominante, un point de vue panoramique, afin d'en embrasser l'essentiel du regard. Ce type de représentation obéit à une stratégie d'innocence de l'Européen qui, en éludant la conquête militaire, entérine l'hégémonie de l'Europe (position d'« anti-conquest » pour M. L. Pratt). La découverte consiste, il est vrai, en une conversion des savoirs locaux et une insertion de ceux-ci au sein des normes et des cadres occidentaux, afin de les contrôler et de les inféoder à l'autorité de

l'Europe. Entre esthétique et idéologie, le point de vue panoramique, « bird's eyes views » selon l'expression d'Elleke Boehmer, constitue un moyen narratif de s'arroger le regard du colonisateur sur la terre indigène, regard qui nomme et identifie le pays dominé, « the cartographic and metaphoric authority of the colonizer⁶ ». Mary Louise Pratt observe trois stratégies à l'œuvre dans le récit de voyage : une esthétisation du paysage qui permet de le faire entrer dans les canons artistiques européens, une densification du sens qui rattache le lieu à la culture et aux savoirs européens, l'établissement d'une relation de domination (du voyeur sur ce qui est vu)⁷.

- 5 Pour étudier les avatars de la scène du promontoire dans le récit de voyage du XX^e siècle, je choisirai deux textes évoquant le Ghana : *Black Power* (1954) de Richard Wright⁸ et *A quale tribù appartieni* (1972) d'Alberto Moravia⁹. Les deux écrivains se trouvent dans une situation de relative extériorité : Richard Wright est un Afro-américain qui effectue un retour aux sources de la diaspora noire, Alberto Moravia est un Européen visitant une colonie anglaise d'Afrique, non ressortissant du pays colonisateur. Tous deux proposent une scène de balcon à Accra, la capitale du Ghana, l'équivalent urbain de la scène du promontoire. Loin de l'esthétisation pratiquée par Richard Burton à partir de la nature africaine, Alberto Moravia se heurte à la laideur, au désordre et à la pauvreté d'une ville du Tiers-Monde : « La ville ressemble à une immense soupe aux choux de cette espèce dite chou noir, dans laquelle on aurait mis des tas de petits macaronis blancs » (QT 5). L'eurocentrisme du regard s'explique ensuite dans l'analogie totalement anti-exotique qui assimile arbres tropicaux et choux, bâtiments de ciment armé et macaronis. Alberto Moravia ne manque pas d'explications et déploie tout un savoir sur la culture ou la mentalité africaines. Il reconnaît et regrette les méfaits du colonialisme et notamment les problèmes d'acculturation, mais n'hésite pas à affirmer que, par son « infantilisme », l'Africain se trouve livré aux séductions du « néo-capitalisme » (QT 9). Par la reprise d'un certain nombre de stéréotypes sur l'Africain enfermé dans une croyance magique, Alberto Moravia marque la supériorité de l'Européen et de son savoir. Quant au paysage africain, il est jugé « monotone » et répétitif, appartenant à la préhistoire – c'est le cas de « la savane, qui ceinture l'Afrique sur des centaines de kilomètres de l'ouest à l'est, de l'Océan

Atlantique à l'océan Indien » (QT 13). C'est pourquoi Alberto Moravia préconise l'avion – encore un point de vue panoramique – qui permet de dominer l'itération et de surmonter la monotonie du paysage (QT 133). À la manière d'Hegel, le voyageur semble rejeter l'Afrique hors de l'Histoire et reproduit le discours normatif de l'autorité européenne malgré quelques concessions.

- 6 Richard Wright, lui, visite le Ghana à la veille de son indépendance alors que le pays est encore une colonie britannique appelée Gold Coast. Il se présente comme « un des fils perdus de l'Afrique » et, quoique supposé appartenir à la même histoire que les Africains restés sur le continent, il ne parvient pas à les comprendre (BP 77) : « After all I was a stranger in a strange land » (BP 108). Le panorama offert sur Accra et l'Atlantique n'est pas aussi stimulant que pouvait l'être le spectacle offert par le lac Tanganyika pour Richard Burton : « I stood on my balcony and saw clouds of black buzzards circling slowly in the hazy blue sky. In the distance, I caught a glimpse of the cloudy, grayish Atlantic » (BP 51). L'Atlantique « grisâtre » paraît constituer un écho sinistre au « Middle passage », à la navette génocidaire du vaisseau négrier dans la mouvance océanique. En effet, les promontoires sur l'Atlantique comme Elmina ou Kumasi portent des forts en ruine, « the crumbling slave castles » (BP 6), qui ne suscitent nulle rêverie romantique mais renvoient à la tragédie de la traite des Noirs. Une seconde scène de balcon offre une vision synthétique sur l'Afrique « in all its squalor, vitality and fantastic disorder » (BP 80), qui traduit toute la fascination-répulsion de l'observateur. Avant son départ, les trois paragraphes de l'article « Gold Coast » de l'*Encyclopaedia Britannica* qu'il avait lu lui avait pourtant fourni un tout autre savoir sur un pays « rempli de reptiles dangereux, d'or et de diamants » et peuplé d'habitants de « race nègre¹⁰ ».
- 7 En fait, Richard Wright n'éprouve pas la jouissance du « seeing-man » : il sent que l'on ne peut pas juger correctement depuis le balcon et souhaite trouver des lieux alternatifs. Il a ainsi du mal à poser son regard, souvent aveuglé par le soleil et obligé de cligner des yeux. Si le fait que tout le monde soit noir à Accra le soulage de ne plus se sentir dans une minorité¹¹, si la terre lui rappelle le Sud des États-Unis, Richard Wright est irrité par le « pidgin English » qu'il ne comprend pas (BP 47), choqué par la nudité des habitants et heurté par les marques de tribalisme telles que la scarification des corps

(BP 40) ou le cannibalisme supposé (BP 16). Par ailleurs, il est confronté à des Américains noirs qui rejettent l'Afrique, un continent dont ils ont honte et qu'ils ressentent comme barbare, une terre où les Africains ont vendu leurs frères. Lui-même associe ses interrogations identitaires à une éventuelle culpabilité : « But am I African? Had some of my ancestors sold their relatives to white men? » (BP 66). Bien qu'il soit porteur d'une idéologie supposée progressiste – il est communiste –, Richard Wright a du mal à surmonter les préjugés qu'il partage finalement avec les Américains blancs.

- 8 Dans les deux exemples étudiés, la scène panoramique – devenue urbaine – semble avoir perdu ses vertus romantiques comme si la position coloniale n'était plus tenable. Néanmoins, les traces de l'autorité européenne affleurent dans les discours – notamment dans les stéréotypes – et les normes occidentales restent l'horizon d'attente prédominant. L'eurocentrisme est loin d'être totalement démantelé.

Un nouvel exotisme fin de XX^e siècle ?

- 9 Parmi les récits de voyage occidentaux contemporains, on peut distinguer deux tendances, la réécriture d'un récit de voyage de l'ère coloniale, d'une part, et la revisitation postcoloniale des géographies impériales, d'autre part, les deux acceptant ou revendiquant même une perte d'autorité sur l'espace visité.
- 10 Une version postmoderne du récit de voyage, que Jean-Marc Moura a appelée « métafiction du voyage¹² », consiste en l'exploration critique d'un voyage antérieur. Ce voyage du voyage se fait parfois à l'intérieur d'un roman, comme *Le Chercheur d'Or* de Le Clézio (1985), relatant un voyage effectué au XIX^e siècle vers l'île de Rodrigues, ou dans un autre récit de voyage, mais fictionnalisé, comme *In Search of Conrad* de Gavin Young (1991), dont le titre annonce les pérégrinations de l'auteur en Orient, sur les traces de Joseph Conrad. Gavin Young entreprend une œuvre qui entrecroise trois types d'itinéraires : ceux du marin polonais, T. J. K. Korzeniowski alias Joseph Conrad en Asie du Sud-Est, ceux des nombreux personnages que le romancier

Joseph Conrad y a fait vivre et ses propres voyages « à la recherche » de son héros, en 1961 puis en 1977. Le début du texte superpose deux cartes, l'une représentant les voyages de Gavin Young et l'autre les voyages du marin Korzeniowski entre 1881 et 1889. Pour Gavin Young, le récit est l'histoire d'une passion pour un écrivain née d'une devise entendue à l'école – « Saisis la vie au vol, vite¹³ » – et le voyage se veut un pèlerinage littéraire sur les lieux conradiens. Ainsi, le récit joue sur une intertextualité serrée qui fait de constants allers-retours entre le passé et le présent : le lieu visité ressuscite la mémoire d'un personnage ou d'un événement, Lord Jim ou le naufrage du *Palestine*¹⁴. Le titre de la première partie, « Youth » (« Jeunesse »), est d'ailleurs une allusion transparente à la nouvelle parue en 1898, récit autobiographique dans lequel Joseph Conrad, embarqué à bord du *Palestine*, raconte comment il dut abandonner son vaisseau en flammes, à proximité du détroit de la Sonde, et gagner Muntok sur un canot de sauvetage. Le récit de voyage vaut également comme enquête et le narrateur se fait détective, par exemple à Singapour pour retrouver l'acte de décès d'un certain A. P. Williams, qui a inspiré le personnage de Lord Jim. À la fin du volume, la sixième et dernière partie (*Home*) nous ramène au Kent, à la tombe de Joseph Conrad et à son épitaphe. Le voyage rétrospectif est une manière de ranimer l'exotisme expirant, mais il s'agit aussi d'un nouveau regard européen qui scrute un regard antérieur, européen lui aussi. Si l'Asie du Sud-Est possède un « génie du lieu », il est étroitement dépendant des constructions littéraires de Joseph Conrad et l'espace asiatique ne reste qu'un médium.

- 11 Le récit de Bruce Chatwin, *The Songlines* (1987) joue sur l'imaginaire impérial des Britanniques en mettant en scène des lieux familiers des récits d'aventure tel le Désert central australien, qui se situent aux marches de l'Empire, avant-poste de la civilisation européenne au cœur du continent australien¹⁵. Le récit tend ainsi à valoriser les limes de l'Empire et donc les positions marginales. En créant « un continuum entre récit de fiction et récit de voyage¹⁶ », le texte de Bruce Chatwin, qui tient à la fois de la fiction et du journal de bord, adopte les formes narratives de la postmodernité, qu'il s'agisse de reprises intertextuelles de récits antérieurs – une caractéristique du récit de voyage –, de la remise en cause de certaines valeurs occidentales¹⁷ ou encore de la subversion du rapport entre

centre et périphérie par un narrateur nomade, qui dessine une nouvelle géographie en privilégiant un point de vue antipodique.

- 12 Bruce Chatwin tente de reconstruire la vision du monde aborigène, des chasseurs-cueilleurs d'Australie, à travers le réseau des « itinéraires chantés » ou « pistes des rêves », un labyrinthe de sentiers invisibles sillonnant tout le territoire australien, où chaque chant sacré évoque un chemin, une voie, et constitue le récit d'une genèse, fondatrice d'une cosmologie. Les valeurs proclamées par ces *songlines* s'opposent à celles de l'Occident : il s'agit de conserver le monde tel qu'il est et non de souscrire à un hypothétique progrès¹⁸, d'ignorer toute idée de propriété – notamment foncière, au profit des principes de déplacement et de parcours. Tout ce que le nomade possède, c'est son itinéraire. Hostile à l'idée même de limite ou de frontière, le parcours est celui de la déprise de soi, de la dépossession d'autant plus que le récit se termine sur la mort acceptée de trois aborigènes moribonds : « Ils savaient où ils allaient, souriant à la mort dans l'ombre d'un gommier-spectre¹⁹ ».
- 13 Si l'Australie a longtemps figuré le *Far West* dans la cartographie mentale des Britanniques, en fait une *tabula rasa*, les *songlines* correspondent en réalité à une cartographie orale et musicale – à l'opposé de la pratique européenne tendant à figer et délimiter les territoires par une représentation graphique –, mais qui a été transposée en art pictural par la demande faite aux aborigènes de les peindre. Ainsi, les Pintupi fondent-ils malgré eux « une école australienne d'art abstrait » avec un tableau dédié au totem « Fourmi à miel » (« Honey-ant »), composé de « touches pointillistes dans diverses nuances d'ocre », de cercles bleus et d'un « lacis de lignes ondulées rose vif », où se déchiffre toute une topographie des « sentiers du rêve », emblème d'un art nomade pour Bruce Chatwin²⁰. Le récit de ce dernier met en scène une culture occidentale rendue modeste par la perte de ses repères, malgré ses tentatives d'assimilation culturelle et son insinuation invasive dans la vie quotidienne des aborigènes, et reconnaissant implicitement l'altérité radicale des mythes fondateurs ainsi que l'étrangeté inscrite au sein des rapports du moi au monde aborigène. La confrontation à cette culture nomade génère une réflexion sur la condition de l'homme, invité à répondre à l'appel du désert et à marcher le plus léger possible dans une nouvelle « métrise²¹ » du monde.

Contre-récit de voyage

- 14 Depuis la fin du Moyen Âge, l'Europe est restée au centre de la mise en mouvement du monde et, quand l'autre, naguère colonisé se met à voyager et à écrire le voyage, c'est souvent pour en inverser l'objet et le trajet, ce qui maintient une relation duelle voire antagonique. L'Europe tend à rester un centre magnétique, mais à la manière du « writing back » des études postcoloniales, on peut parler d'un « voyager contre » des non-Européens, qui peut prendre des formes diverses.
- 15 Romuald Fonkoua parle de « voyage à l'envers²² » : il s'agit d'inverser la trajectoire empreinte d'ethnocentrisme, de centre à périphérie, de Paris à Jérusalem pour reprendre l'itinéraire de Chateaubriand. Selon Romuald Fonkoua, le discours du « voyageur à l'envers » emprunte rarement les formes canoniques du récit de voyage européen, mais s'écrit à travers une pluralité des genres : roman, poésie, essai, autobiographie, privilégiés par rapport à la « relation » ou au « récit » de voyage²³.
- 16 On l'a vu, le voyage comporte une charge traumatique pour les Noirs, victimes de la Traite, et qui, dans les pays colonisés par les Français, étaient interdits de voyage en métropole. Pendant l'ère coloniale, les rares Noirs autorisés à se rendre en Europe sont les plus brillants sujets, miroirs complaisants et flatteurs de la métropole, évoquant les *mimic men* décrits par Homi Bhabha²⁴. Ainsi, le voyage en Europe se situe dans une perspective d'éducation et d'initiation à la pratique de la littérature, comme c'est le cas avec *Un nègre à Paris* de Bernard Dadié. Le texte consiste en fait en une série de neuf lettres (correspondant aux neuf chapitres), commencée symboliquement un 14 juillet et adressée par un personnage nommé Tanhoe Bertin à un destinataire anonyme resté au pays. L'intention est affichée dès le début : il s'agit de scruter Paris – « je vais là-bas ouvrir tout grands les miens [yeux] », mais aussi de renvoyer une image critique à la ville lumière : « je les ouvrirai si grand que les Parisiens en auront peur²⁵ ». À l'inverse, Tanhoe Bertin éprouve sa propre opacité et regrette son invisibilité : « On ne peut lire en moi, parce que Noir » (NP 74). Pétri de culture française et férù d'histoire, il affiche un savoir qu'il confronte à la réalité de la France des années 1950, tout en adoptant

un point de vue qui rappelle celui des Persans de Montesquieu, regard faussement naïf qui articule un discours à visée ethnographique. Néanmoins, la comparaison implicite présente dans le récit ne se fait pas avec un empire perse imaginaire, mais avec une Afrique bien connue de l'auteur. Bernard Dadié établit ainsi des rapprochements cocasses entre les cultures africaine et française en faisant des journalistes « une tribu turbulente », dont « un seul article fait plus de bruit que huit tam-tams déchaînés » (NP 111). Ce faisant, il répond à l'invention de l'Afrique comme « dark continent » par le discours ethnologique en construisant la représentation d'une France « ethnicisée » par le regard d'un supposé primitif. Cette posture est d'une certaine manière est celle de Caryl Phillips, écrivain caribéen, dans *The European Tribe* (1987). Ancien sujet de l'empire, l'écrivain jette un regard en retour sur l'espace originel du regard maître en utilisant son vocabulaire même dans le titre de *The European Tribe*, qui renvoie l'Europe à une primitivité et à un tribalisme dont elle pensait être exempte par la civilisation qu'elle a largement exportée²⁶.

- 17 Inversant le regard colonial, le héros de Bernard Dadié fait des Parisiens une peuplade exotique aux mœurs curieuses et multiplie les observations sur leur « mécanisation » – « N'auraient-ils pas des ressorts dans les jambes ? » –, sur leur individualisme exacerbé et leur maison « aux portes constamment closes » ou sur l'air parisien « surchargé d'esprit et d'électricité²⁷ ». Bernard Dadié n'a pas recours au romanesque à la manière des histoires érotiques de sérail des *Lettres persanes* – même s'il reste fasciné par le baiser sur la bouche (NP 76) – mais il multiplie les stéréotypes ou ethnotypes, avec la Parisienne coquette, le Parisien frondeur ou « ce peuple de logique » (NP 131) et son inévitable cartésianisme. Par sa maîtrise d'une culture et des représentations collectives d'un imaginaire européen, l'écrivain révèle son autorité, sa force d'assertion, répondant ainsi aux stéréotypes largement véhiculés par les récits de voyage européens sur l'Afrique. Pour autant le récit de Bernard Dadié ne devient guère subversif par rapport à la doxa : la satire reste moins mordante que chez Montesquieu et recouvre en fait une réelle admiration pour les valeurs de liberté héritées de la Révolution et incarnées par la France. Bernard Dadié croit encore en 1956 en une colonisation pacifique, par laquelle les « nations tutrices » renonceraient au « sabre » et feraient

« un retour sur elles-mêmes pour comprendre les aspirations légitimes des territoires et s'en faire des amis fidèles et non d'éternels ennemis » (NP 208).

- 18 Les écrivains francophones, contrairement aux anglophones, pratiquent peu le récit de voyage au sens propre : ainsi, *Tout-monde* d'Édouard Glissant est un roman baroque, somme de tous les voyages possibles, irrigué par une pensée archipélique. L'auteur y évoque un voyage « latéral », des Antilles en Égypte, qui lui permet de créer « de nouveaux rapports Sud-Sud²⁸ » (TM 541). À l'instar du *Partage des eaux* de Carpentier où la remontée du fleuve vaut comme retour à un âge premier, la remontée du fleuve Nil, « Le Nil à revers » (TM 540), constitue un voyage de retour aux origines. Mais le voyageur n'est pas là pour célébrer la grandeur monumentale de l'Égypte pharaonique et une civilisation trop éloignée de ses aspirations à la pluralité du divers. En Égypte, le voyageur découvre une « autre Afrique », le continent originel, mais où il est perçu comme autre : « Je ne saurais passer pour un Égyptien » (TM 541). En effet, à Assouan, le voyageur est interpellé comme « Nubian », ce qui le renvoie une nouvelle fois à la question de l'esclavage, celui des Nubiens auquel le voyageur peut s'identifier – « Les princes d'Assouan m'ont jadis exhibé » – et qui vaut comme « préface de l'histoire mondiale de l'esclavage des Noirs » selon Véronique Bonnet²⁹. L'Afrique forme ainsi pour l'Antillais un territoire où le rapport du moi aux autres trouve une autre expression qu'en Europe, sur un continent lié au traumatisme originel de l'esclavage et au grand voyage forcé imposé par les Européens³⁰.
- 19 À propos de *The Atlantic Sound* (2000) de Caryl Phillips, Kathleen Gyssels parle de « contre-voyage³¹ » : le récit correspond au modèle du voyage latéral de Glissant, qui tend à annuler la centralité de l'Europe. Le texte s'inscrit dans le concept d'Atlantique noir de Paul Gilroy, qui décrit la généalogie de la diaspora noire dans l'hémisphère occidental, abordée dans une perspective transnationale et interculturelle. L'Atlantique noir correspond donc à une culture initiée par la communauté noire transatlantique, transcendant les approches strictement nationalistes ou ethniques et privilégiant « les formes culturelles stéréophoniques, bilingues ou bifocales³² ». Fondé sur les questions d'appartenance identitaire et culturelle, *The Atlantic Sound* de Caryl Phillips peut donc se lire comme une révision

du rôle historique de l'Europe dans le commerce triangulaire, mais aussi de l'Afrique.

- 20 Le point de départ du voyage est les Antilles, où le narrateur s'embarque sur un cargo à destination de Liverpool. Caryl Phillips fait d'abord resurgir l'histoire cachée de Liverpool à travers le récit de l'aventure d'Emmanuel Ocansey, fils d'un riche marchand ghanéen du XIX^e siècle escroqué par un marchand de Liverpool (paiement d'un bateau à vapeur jamais livré). L'esclavage est désormais hors-la-loi, mais les relations économiques restent sur une structure d'exploitation, de dominant à dominé. Dans la seconde partie consacrée à la visite de la ville contemporaine, la topographie et l'urbanisme de Liverpool sont relus dans une perspective coloniale et permettent d'évoquer l'histoire monumentale, le décor de marbre qui secrète à son tour un temps monumental, dont relèvent, selon Paul Ricœur³³, les figures d'Autorité et de Pouvoir. Le texte déploie une véritable herméneutique architecturale, par exemple, à propos du Cunard Building sur la façade duquel se lit une liste de ports, notamment africains, engagés dans le commerce triangulaire, ou encore Town Hall, près duquel est construit un monument dédié à Nelson avec quatre statues d'hommes à moitié nus et enchaînés, représentant normalement des soldats français et quatre victoires significatives de Nelson, mais où Melville a vu des figures d'esclaves de Virginie et de Caroline (AS 82-83).
- 21 Dans la section africaine du travelogue intitulée « Homeward bound », Caryl Phillips explore les lieux de mémoires³⁴, éparpillés sur la côte occidentale de l'Afrique et partage les rituels de commémoration de la déportation des esclaves africains. Toutefois le voyage n'a rien de thérapeutique ni de cathartique et le travail de remémoration entrepris par Caryl Phillips est critique à plus d'un titre. Il vise à la fois la muséification du passé pratiquée par les autorités africaines, le commerce de la commémoration, l'exploitation des débris de l'holocauste noir, les rapprochements trop rapides avec la Shoah. Le Fort d'Elmina, un des forts de la côte africaine dévolu au commerce des esclaves, est ainsi transformé en lieu de pèlerinage historique³⁵, « shrine of tourism for Africans in the diaspora³⁶ » et culturel – c'est le lieu d'un festival panafricain³⁷. Critique face aux manifestations radicalisées de l'identité, dont témoignent par exemple les inscriptions sur les tee-shirts : « Never

forget, never forgive » (AS 148), Caryl Phillips ne sent pas l'Afrique comme sa terre natale, mais comme le lieu d'une fraternité forcée et artificielle, uniquement axée sur le phénotype, constamment rappelé – « To view history from the narrow prism of pigmentation » (AS 178). Bouclant la boucle, le voyage atlantique reprend le trajet du « middle passage », mais qui se trouve être ici le tronçon terminal puisque c'est le continent américain qui est appelé « Home ».

- 22 Dans le récit de Caryl Phillips, l'Europe devient périphérique – elle ne constitue plus le début et la fin du voyage – et s'efface dans un dialogue entre Amérique et Afrique à travers la communauté noire, même si les vestiges de l'histoire rappellent sa responsabilité dans le drame historique auquel a abouti le commerce triangulaire. Cette investigation sur la responsabilité de l'Europe entraîne en retour des interrogations chez les Noirs de la diaspora sur le rôle de leur communauté et sur leur statut de Noir en Europe ou aux États-Unis. Ainsi, le point de vue de Caryl Phillips est complexe, critique vis à vis de toute exacerbation identitaire et, pas plus qu'Édouard Glissant³⁸, il ne privilégie un rapatriement vers une terre d'Afrique qui ne saurait être revendiquée.

Conclusion

- 23 La littérature de voyage du vingtième siècle donne désormais à voir « l'Ailleurs de l'Autre³⁹ », qui voyage et écrit ses voyages. Les voyageurs extra-européens tendent à inverser la trajectoire et à opérer un retour vers le centre européen, selon lequel la métropole devient l'objet du regard et des critiques, ou à déporter le voyage pour contourner l'Europe, devenue espace périphérique, ethnicisée (cf. la tribu) et « provincialisée » comme le dirait Dipesh Chakrabarty. Dans le dialogue avec l'Europe, l'écrivain postcolonial revendique le droit à une image de soi qui ne soit pas préemptée par un regard européen phagocytaire. Quant aux écrivains occidentaux de la fin du XX^e siècle, ils ne portent plus les valeurs européennes comme étendard, qu'ils replongent dans la nostalgie de l'ère coloniale tel Gavin Young, ou qu'ils redessinent une nouvelle géographie post-coloniale, subvertissant les anciens centres de pouvoir, comme Bruce Chatwin, figure de nomade intellectuel traversant les frontières identitaires et culturelles. Cependant, même si elle n'est plus une

figure d'autorité, l'Europe reste une référence implicite dans les discours, en dépit du décentrement opérée par la postmodernité et les théories postcoloniales.

NOTES

- 1 Edward Said, *Orientalism*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1978 ; *L'Orientalisme*, traduction Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 1980.
- 2 Voir *Géographie et colonisation*, Paris, Gallimard, 1933 ; *La politique coloniale et le partage de la terre aux XIX^e et XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1937.
- 3 Voir Brian Harley, *The New Nature of Maps: Essays in the History of Cartography*, Paul Laxton (ed.), Baltimore, Londres, Johns Hopkins University Press, 2001, p.144-145 « The same maps were also subliminal charters of colonial legitimation. As in the case of maps of the English landscape, English maps of the New World exercised power through the categories of their omissions. The silences applied especially to Indian civilization. We ask ourselves, where are the traces of Indian occupation on the land? »
- 4 Londres & New York, Routledge, 1997.
- 5 *Imperial Eyes: Travel Writing and Transculturation* [1992], Londres & New York, Routledge, 2000, p. 4. « How has travel exploration writing produced “the rest of the world” for European readerships at particular points in Europe’s expansionist trajectory? » (5)
- 6 « The novel is syncopated by sweeping scenic descriptions and bird’s eye views of battlefields. » Elleke Boehmer, *Colonial and Post-colonial Literature*, Oxford University Press, 1995, p. 103-104.
- 7 Mary Louise Pratt, *op. cit.*, p. 201-202.
- 8 Richard Wright, *Black Power* [1954], Westport (Connecticut), Greenwood Press, 1974, [abrégé BP].
- 9 Milan, Bompiani, 1972 ; *À quelle tribu appartiens-tu ?*, traduction française par Simone de Vergenes, Paris, Flammarion, 1974 [abrégé QT]. Il s’agit de reportages publiés dans le *Corriere della Sera* de 1963 à 1972.
- 10 « replete with dangerous reptiles, gold, and diamonds » (BP 6).
- 11 « The whole of life that meet the eyes was black » (BP 34).

- 12 Jean-Marc Moura, *Exotisme et lettres francophones*, Paris, PUF, « Écritures », 2003, p. 21.
- 13 « Catch life ont the wing – but hurry! », Gavin Young, *In Search of Conrad*, Londres & Sydney, Hutchinson, 1991, p. 1 ; traduction Alain Bories, *Les Fantômes de Joseph Conrad. Un voyage en Extrême-Orient*, Paris, Payot, 1993, p. 9.
- 14 *Ibid.*, p. 9 et 16 ; p. 40 et 27. La première référence renvoie à l'édition originale.
- 15 Voir l'article de Matthew Graves, « Proches périphéries : géographie identitaire dans les récits de voyages de Bruce Chatwin et d'Andrew Harvey », in Jean Viviès (ed.), *Lignes de fuite, littérature de voyage du monde anglophone*, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 181-196.
- 16 Voir Jean Viviès, *Le récit de voyage en Angleterre au XVIII^e siècle : De l'inventaire à l'invention*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, « Interlangues littératures », 1999, p. 44.
- 17 Voir l'article de Claire Larssonneur, « Paradoxes exotiques : lecture de *The Songlines* de Bruce Chatwin », in Jean Viviès, *op. cit.*, p. 178, notamment sa réflexion sur la différence de conception du « monument » pour les Occidentaux et les Aborigènes d'Australie.
- 18 « The whites were forever changing the world to fit their doubtful vision of the future. The Aborigines put all their mental energies into keeping the world the way it was », Bruce Chatwin, *The Songlines* [1987], Londres, Picador, 1988, p. 137 ; traduction Jacques Chabert, *Le Chant des pistes*, Grasset & Fasquelle, 1988, p. 176.
- 19 « They knew they were going, smiling at death in the shade of a ghost-gum », *ibid.*, p. 325 ; traduction, p. 414.
- 20 *Ibid.*, « an Australian school of abstract painting », p. 24 ; « pointillist dots in varying shades of ochre », « a maze of wiggly, flamingo-pink lines », p. 27 ; « dreamming-tracks », p. 31. Traduction, p. 38, 42, 46.
- 21 Voir Bertrand Westphal, *Le Monde plausible. Espace, lieu, carte*, Paris, Minuit, 2011, p.205-207.
- 22 Romuald Fonkoua, « Le “voyage à l'envers”. Essai sur le discours des voyageurs nègres en France », in R. Fonkoua (ed.), *Le Discours des voyages. Afrique – Antilles*, Paris, Khartala, 1998, p. 117.

- 23 Voir *Vie et mœurs d'un primitif en Essonne* Quatre-vingt-onze de Pius Ngandu Nkashama (1987) ; *L'Africain du Groenland* (1981) de Michel-Télé Kpomassie.
- 24 Voir Homi K. Bhabha, *The Location of Culture*, Londres, Routledge, 1994 ; *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, traduction François Bouillot, Paris, Payot, 2007, p. 148.
- 25 Bernard Dadié, *Un Nègre à Paris*, Paris & Dakar, Présence africaine, 1959, p. 8 [abrégé NP].
- 26 Le voyageur vise en fait les replis xénophobes et identitaires de l'Europe toujours en proie aux tentations nationalistes à la fin du XX^e siècle.
- 27 Bernard Dadié, *op. cit.*, p. 26, 50 et 58.
- 28 Édouard Glissant, *Tout-monde*, Gallimard, « folio », 1993, p. 541 (abrégé TM).
- 29 Voir l'article de Véronique Bonnet, « *Tout-monde* d'Édouard Glissant : des écritures du voyage à la lecture des histoires », in Romuald Fonkoua (ed.), *op. cit.*, p. 171-182.
- 30 Ce voyage latéral en rappelle un autre, effectué par Édouard Glissant lui-même, vers le comté imaginaire de Faulkner, le « Yoknapatawpha », ancré dans le Sud profond des États-Unis, l'autre pays de la plantation, un autre Sud.
- 31 Kathleen Gyssels, « “Tristes Tropiques” et “racial healing” : Ellen Ombre et Caryl Philips rentrent au pays », in Isabel Hoving (ed.), *Africa and its Significant Others: Forty Years of Intercultural Entanglement*, Thamyris, 11, Amsterdam, 2003, p. 168-179.
- 32 Paul Gilroy, *The Black Atlantic. Modernity and Double Consciousness*, Londres, Verso, 1993 ; *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, traduction Jean-Philippe Henquel, Paris, Kargo, 2003, p. 17.
- 33 Paul Ricœur, *Temps et récit*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », vol. II, 1984, p. 192-212.
- 34 Au sens de Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, II. *La Nation*, 3 volumes, Gallimard, Nrf, 1986 ; *Les Lieux de mémoire*, III. *Les France*, 3 volumes, Paris, Gallimard, Nrf, 1992.
- 35 Voir le volume d'Alan Rice (ed.), *Radical Narratives of the Black Atlantic*, Londres & New York, Continuum, 2003. Il évoque p. 202 les réserves de C. Phillips vis-à-vis du commerce de la mémoire pratiqué en Afrique.

36 Caryl Phillips, *The Atlantic Sound* [2000], Londres, Vintage, 2001, p. 121 [Désormais abrégé AS].

37 Voir l'ironie de Caryl Phillips : « According the publicity material, Panafest is to be a time when the diasporan family returns to Mother Africa to celebrate the arts, creativity and intellectual achievements of the Pan-African World » (AS 133).

38 « Mais ce n'est pas parce que nous avons été fouillés de ces terres comme des ignames écorchées, transportées sur les Eaux immenses comme des sacs de gros sel noir, distribués sur les rochers et les îles et le continent comme une saupoudrée de vieux engrais, non, ce n'est pas une raison, – si c'est raison – ni nécessaire, ni suffisante, pour prétendre à revenir là [...] comme si c'était un territoire qui nous était dû », Édouard Glissant, *Tout-monde*, op. cit., p. 505-506.

39 Il s'agit du titre de l'ouvrage dirigé par Claudine Le Blanc et Jacques Weber, *L'Ailleurs de l'autre. Récits de voyageurs extra-européens*, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

AUTEUR

Yves Clavaron

CEP / CELEC

IDREF : <https://www.idref.fr/050800795>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000053190806>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13547618>

Partir, revenir : F. Scott Fitzgerald, voyages transatlantiques et écriture depuis l'autre rive

Elisabeth Bouzonviller

DOI : 10.35562/celec.77

Droits d'auteur

CC BY 4.0

PLAN

Expatriés volontaires

Un décor français

Écriture et exil

TEXTE

- 1 Au cours des années vingt, de nombreux romanciers américains ont abandonné leur terre natale pour s'installer plus ou moins définitivement en Europe. Leur nouvelle allégeance géographique se doublait pour certains d'une allégeance littéraire alors qu'ils admiraient les auteurs européens et plaçaient un décor européen au cœur de leur écriture. Néanmoins, sous couvert d'une coloration européenne, ces œuvres faisaient-elles réellement le deuil de l'appartenance nationale ? Il semble que malgré un décor européen, elles s'interrogeaient inlassablement sur la patrie des origines et ne cessaient de dire l'exil, de tracer les contours d'une Amérique perdue qui, finalement, elle seule faisait autorité dans cette littérature d'expatriés.
- 2 Ayant esquissé les raisons de l'expatriation de nombreux artistes américains, nous centrerons notre étude plus spécifiquement sur les écrits de Francis Scott Fitzgerald où la France fait autorité, comme décor choisi, mais où, en fin de compte, l'écriture ne s'attache jamais qu'aux tourments suscités par un attachement national renié uniquement en apparence. Sous la quête nationale fitzgeraldienne, nous observerons comment se rejoue le questionnement sur les

origines et sur l'essence même de l'acte d'écriture que le romancier définissait comme échappant à toute maîtrise, comme pure errance aux « frontières de la conscience¹ » : « Ce que l'on exprime dans une œuvre d'art c'est la destinée sombre et tragique qui fait de nous l'instrument de quelque chose d'incompris, d'incompréhensible, d'inconnu². »

Expatriés volontaires

- 3 L'Amérique de l'entre-deux-guerres est paradoxale ; elle est un mélange d'extrêmes, nouvelles modes et libertés d'une part, moralité puritaine et législation coercitive de l'autre. Alors que les garçonnnes, ou « flapper » en anglais, raccourcissent leurs robes, coupent leurs cheveux, et dansent le charleston, les fondamentalistes votent des lois pour empêcher l'enseignement des théories darwiniennes ou pour définir un code vestimentaire féminin moral ; enfin les ligues de tempérance triomphent avec le dix-huitième Amendement de 1920 qui interdit la production, le transport et la vente de boissons dont la teneur en alcool dépasse 0,5 %. Comme toujours, c'est la « Bible Belt », cette portion de territoire conservatrice incluant les États du sud et du centre, qui se fait le champion des valeurs morales contre les forces de la modernité et du progrès.
- 4 Dans *Main Street* et *Babbitt*³, Sinclair Lewis peint avec cynisme une Amérique provinciale en proie au conformisme et à une étroitesse d'esprit insupportable. C'est cet univers petit bourgeois américain étrié et fermé aux innovations culturelles que nombre d'artistes des Années Folles vont fuir en s'échappant vers les grandes villes de la Côte Est, principalement New York. Mais ils iront plus à l'est encore, dans un mouvement inverse de celui des pionniers fondateurs, qui dit bien le malaise américain de l'époque, et rallieront le vieux continent, une Europe incarnant désormais la modernité, l'innovation artistique et offrant également l'absence de ségrégation raciale, un excellent taux de change et de multiples bars qui n'ont pas besoin d'être clandestins. L'historien F. L. Allen écrit : « [Les intellectuels américains] étaient unis dans leur mépris de la grande majorité bourgeoise qu'ils tenaient pour responsable de la prohibition, de la censure, du Fondamentalisme et autres répressions⁴. » Pour les artistes, l'autorité culturelle européenne prenait alors le pas sur une

Amérique bien-pensante qui ne vouait son énergie qu'au culte du progrès économique et dont le Président Coolidge affirmait prosaïquement « L'affaire de l'Amérique c'est les affaires. ». Le critique et essayiste Harold Stearns s'exclamait pour sa part : « Que pouvait faire un jeune homme ? Un jeune homme n'avait aucun avenir dans ce pays d'hypocrisie et de répression. Il avait intérêt à prendre un bateau pour l'Europe où les gens savent vivre⁵. » Subitement, l'Europe devenait de nouveau un modèle spirituel et culturel alors qu'au siècle précédent les écrivains américains n'avaient eu de cesse de se démarquer et de se forger une littérature propre, indépendante de la tutelle européenne initiale, fondant ainsi ce que la critique nommerait « La Renaissance américaine⁶ ».

- 5 Gertrude Stein lançait son fameux « Paris, c'était là où se trouvait le vingtième siècle [...] Paris, c'était là où il fallait être⁷. » et encourageait les artistes américains à fréquenter son salon parisien, confirmant ainsi que la capitale française était devenue la capitale culturelle du siècle : « Ainsi, tout naturellement, Paris était l'endroit qui convenait à ceux d'entre nous qui allaient créer l'art et la littérature du vingtième siècle⁸. » Bougault estime d'ailleurs que durant les années vingt, entre 25 000 et 50 000 Américains vivaient en France⁹. F. Scott Fitzgerald confirme l'importance de ces chiffres en déclarant : « Chaque matin un nouvel arrivage d'Américains se déversait sur les boulevards et chaque après-midi notre chambre d'hôtel se remplissait de visages familiers à tel point que, mis à part l'absence d'odeur d'alcool frelaté, on aurait pu se croire à New York¹⁰. »

- 6 Les Français de l'entre-deux-guerres étaient, de leur côté, « fascinés par tout ce qui [était] américain¹¹ » et Stein évoque « l'Américanisation de la France¹² ». Bard parle elle de « l'Américanomania » française de l'époque¹³. Citant Sachs, elle remarque qu'en 1921 « les films qu'on préfère sont américains, le tabac qu'on fume est américain, les mélanges qu'on boit sont américains, les danses qu'on danse sont américaines, l'idéal du visage féminin est américain, le goût des sports est américain, l'argent qu'on gagne paraît américain, l'ambition même prend une tournure américaine¹⁴. » Pourtant, pour les artistes américains des Années Folles, le salut reste en Europe, principalement à Paris, qu'ils délaissent éventuellement pendant l'été pour rejoindre une Côte

d'Azur qu'ils ont mise à la mode, à l'inverse des visiteurs anglais qui, jusqu'à présent, fuyaient les températures estivales trop élevées et migraient vers Deauville pendant la saison chaude. Le riche esthète américain Gerald Murphy, qui partage son temps entre Paris et sa Villa America du Cap d'Antibes où il reçoit aussi bien Fitzgerald, Hemingway ou Dos Passos que Picasso, Fernand Léger, les danseurs des Ballets Russes ou Rudolph Valentino, déclare avec enthousiasme :

Il y avait une tension et une excitation dans l'air qui était presque physique. Sans arrêt une nouvelle exposition, ou un récital de la nouvelle création du groupe des Six, ou un événement dadaïste, ou un bal costumé à Montparnasse, ou la première d'une nouvelle pièce ou ballet, ou une des incroyables « Soirées de Paris » d'Étienne de Beaumont à Montmartre. Et l'on allait à tout pour y retrouver tout le monde. Il y avait un tel intérêt passionné pour tout et cela semblait entraîner encore plus d'activité¹⁵.

- 7 Dès 1921, F. Scott Fitzgerald, l'enfant terrible des Années Vingt new-yorkaises qui a mis en scène les nouvelles mœurs de la jeunesse dans son premier roman *L'Envers du paradis*¹⁶, découvre la France lors d'un premier voyage décevant qui le mène à conclure dans une longue diatribe xénophobe et raciste :

Que le continent européen aille au diable. Ce n'est qu'une antiquité. [...] Nous sommes supérieurs à l'homme français moderne comme il l'est lui-même à l'homme noir. Même en matière d'art ! L'Italie n'a personne digne d'intérêt. À la mort d'Anatole France, la littérature française ne sera plus qu'un ridicule ramassis de querelles techniques. [...] La culture suit l'argent. [...] Nous serons les Romains de la prochaine génération comme les Anglais sont ceux d'aujourd'hui¹⁷.

- 8 Finalement, quatre voyages transatlantiques et, au total, trois années de séjour, alternativement passées à Paris et sur la Côte d'Azur, mettront fin à ce genre de réactions excessives et concrétiseront un attachement grandissant au vieux continent¹⁸. Dans un revirement complet, il déclare en 1927, lors d'une interview : « Le meilleur de l'Amérique s'en va à Paris. Les Américains de Paris sont les meilleurs. C'est plus amusant pour une personne intelligente de vivre dans un pays intelligent. La France possède les deux seules choses qui nous

attirent quand nous vieillissons : l'intelligence et les bonnes manières¹⁹. » En outre, dans ses facéties lors de ses rencontres mais aussi dans sa correspondance sérieuse avec son éditeur Perkins de la maison Scribner's, il fera preuve d'une admiration sans borne pour des écrivains français tels qu'Anatole France, André Chamson ou Raymond Radiguet. Expatrié volontaire, comme son compatriote Hemingway, il laissera la France envahir une écriture comme soumise à l'autorité culturelle et scripturaire exercée par son nouveau lieu de résidence européen.

Un décor français

- 9 Au début des années vingt, Dos Passos, Ezra Pound, E.E. Cummings, Kay Boyle, Djuna Barnes ou Sherwood Anderson séjournèrent en France, mais ce sont principalement Fitzgerald et Hemingway qui ont ouvertement intégré un décor européen à leurs œuvres, bien que leur fiction restât centrée sur des personnages américains, ce qui était d'ailleurs le reflet de leur vie d'expatriés repliés sur eux-mêmes. Hemingway considérait que « Paris [était] nocif²⁰ » pour Fitzgerald, qui lui-même comparait la capitale à une « maison de fous²¹ ». Cependant, la France a fourni à ce dernier un lieu d'écriture et une source d'inspiration pour *Tendre est la nuit*, son grand roman d'expatriation, et pour de nombreuses nouvelles situées complètement ou partiellement en France. En outre, installé en 1924 à la Villa Marie, à Valescure, il réussissait à achever *Gatsby le magnifique*²² dont le style novateur se démarquait de celui de ses œuvres précédentes. Sa technique narrative, son utilisation symbolique des couleurs, d'éléments visuels presque cinématographiques et sa chronologie bouleversée pouvaient être le signe d'une plus grande maturité, mais cette écriture résolument moderne était sans doute également le fruit d'un environnement artistique européen en pleine effervescence. Cet été-là, la compagnie des Murphy, installés à l'Hôtel du Cap pendant la rénovation de leur Villa America, permit aux Fitzgerald de côtoyer un univers artistique qui ébranlait leurs références provinciales américaines. Plus tard, les Murphy deviendraient même des modèles partiels pour le couple de héros de *Tendre est la nuit*, les Diver. Parmi leurs visiteurs se trouvaient des artistes américains, mais aussi des créateurs européens avant-gardistes comme Léger, Picasso ou Stravinsky,

peintres et musiciens qui jonglaient avec des couleurs et des sons bruts, qui déformaient l'ordinaire et juxtaposaient l'inattendu pour finalement bafouer les harmonies traditionnelles. Nécessairement, cet environnement novateur modifiait perception et création et entraîna une nouvelle approche littéraire pour Fitzgerald, de la même manière qu'il influença Zelda, son épouse, dans son activité picturale. Ainsi, Fitzgerald concluait à propos de la Côte d'Azur : « On s'en sortait toujours mieux sur la Côte d'Azur et quoiqu'il arrive, ça avait toujours l'air artistique²³. »

- 10 *Tendre est la nuit* est un roman de l'errance. Il s'ouvre sur une description magnifique de la Côte d'Azur puis introduit un groupe d'expatriés qui ressemblent aux Murphy et leurs invités. Ces personnages finissent par rejoindre Paris au bout de quelques chapitres où, tels les protagonistes d'Hemingway dans *Le Soleil se lève aussi*²⁴, ils parcourent la ville en taxi et partagent leur temps entre leur hôtel et les bars de la capitale sans jamais vraiment voir les paysages ni rencontrer la population locale. Quelques noms de rue et de monuments balisent le terrain, mais les itinéraires sont aux yeux du lecteur avisé plutôt fantaisistes, voire improbables ; la ville est esquissée en toile de fond, l'effet exotique français est réussi grâce aux souvenirs de l'auteur et à sa documentation touristique et littéraire mais ce qui importe c'est le mouvement et l'incertitude intime. Les personnages se cherchent, se donnent rendez-vous, se ratent et s'agitent dans un incessant ballet d'automobiles, de trains et de navires transatlantiques mais surtout ne s'arrêtent jamais, tel Dick Diver qui, interrogé sur son séjour parisien, affirme qu'il ne fait que « passer²⁵ ». Ils sont les Ulysses d'« odyssées rapides²⁶ » qui n'aspirent qu'au retour bien qu'ils se gargarisent de l'idée que la coupure est consommée avec la mère patrie et qu'ils ne retourneront jamais au pays natal. Ainsi Dick lance après le décès de son père des adieux familiaux et nationaux : « Adieu père, adieu à tous mes pères²⁷ ». L'analepse de la deuxième partie du roman entraîne le lecteur en Suisse, mais là encore cette Suisse des cliniques n'est qu'un décor de fond, où le malaise américain tient le rôle essentiel. Ce « pays à l'odeur antiseptique²⁸ », tel que Fitzgerald le qualifiait, revient d'ailleurs dans un certain nombre de nouvelles et constitue toujours une pause dans une vaste agitation européenne. Pour les personnages, après la France et l'Italie, la Suisse est l'ultime solution,

l'ultime destination censée apporter l'apaisement. Elle offre aux personnages un temps de réflexion et souvent même un séjour curatif mais, dès que possible, ils la fuient pour reprendre leurs pérégrinations. Ainsi, la troisième partie de *Tendre est la nuit* commence en Suisse, mais un retour sur la Côte d'Azur est finalement la solution choisie. Fitzgerald avait même imaginé intituler cette dernière partie « Le Retour à la maison ». Le couple de héros perçoit la Côte d'Azur comme sa « maison », ainsi que le signale le début du chapitre IV²⁹, cependant le dernier très court chapitre qui clôt le roman ne se déroule plus sur la Côte d'Azur, ni même à Paris ou en Suisse mais bien aux États-Unis, malgré la référence trompeuse à une Genève outre-Atlantique, où le protagoniste semble se fondre dans le décor : « Sa dernière carte est timbrée de Hornell, une très petite ville voisine de Genève, toujours dans l'État de New York. De toute façon, il n'a sûrement pas quitté la région, et il doit s'y trouver encore, dans une ville ou une autre.³⁰ » Toute l'expérience européenne se trouve réduite à néant ainsi que le devinait déjà le lecteur, elle disait uniquement l'Amérique en creux, dans l'absence, dans l'éloignement et préparait au retour souhaité secrètement mais toujours repoussé. Dans un schéma de déplacements, l'œuvre fitzgeraldienne dit finalement l'Amérique en décrivant la France et l'être en parlant des Américains. L'Europe n'est qu'un lieu de transit, l'escale synonyme d'un rejet temporaire de l'Amérique, comme semble le comprendre, à la suite de son séjour parisien, l'héroïne de la nouvelle « L'Image au fond du cœur³¹ ». Nostalgique, elle écrit à son futur époux : « On ne rencontre pas d'Américains dans les rues... peut-être notre place est-elle maintenant dans notre pays, comme par le passé³². » Le désir est exprimé, pourtant, à la fin de la nouvelle, où les jeunes mariés ne prennent pas le chemin du retour, encore prématuré sans doute, mais partent en automobile pour un voyage de noce en Italie.

- 11 Dans *Le Soleil se lève aussi*, le roman d'expatriation d'Hemingway de 1926, Jake Barnes déclare : « Partir dans un autre pays ne sert à rien. J'ai essayé tout ça. Tu ne peux pas échapper à toi-même en allant d'un endroit à un autre. Ça ne marche pas³³. » Cependant, dans cette œuvre, comme dans *Tendre est la nuit* de Fitzgerald, les personnages parcourent l'Europe frénétiquement, s'assurant avant tout d'être loin de chez eux, loin d'une Amérique qui n'a pas été à la hauteur de leurs espérances, ainsi que la Grande Guerre et ses conséquences l'ont mis

nettement en lumière. Le retour à la maison demeure impossible, comme le proclament les titres de Thomas Wolfe, *Ange exilé, une histoire de la vie ensevelie* et *Ange banni*³⁴, pourtant les expatriés ne cessent d'écrire sur cette terre natale, cette nation des origines qu'ils fuient dans leur vie personnelle et dissimulent sous leurs décors fictionnels européens. L'autorité est européenne en apparence mais le bât blesse et c'est l'Amérique qui finalement est, *incognito*, la grande héroïne des romans de ces expatriés.

Écriture et exil

- 12 Dans la nouvelle « Les Nageurs »³⁵ de 1929, le protagoniste, Henry Marston, a passé huit ans en France et s'y est marié. Divisé en quatre parties, le texte alterne des décors urbains et naturels, français et américains et inclut deux traversées transatlantiques. Henry refuse de rentrer au pays malgré les propositions professionnelles alléchantes qui lui sont faites : « Il répondit vaguement que la vie était nettement moins chère à Paris, et se garda de dire ce qu'il pensait vraiment de la vie dans son propre pays »³⁶. Malgré cet effort de politesse de compatriote, Henry trahit l'incertitude qui régit ses sentiments vis-à-vis de sa patrie d'origine et de celle d'adoption qu'il s'est choisie. L'utilisation de l'adverbe « vaguely » indique déjà qu'il élude, pour les autres et lui-même, les vraies raisons de son installation française. Le terme « home » utilisé de façon récurrente à travers toute la nouvelle indique clairement où se situe le nœud du problème pour le protagoniste. Si ce substantif est une référence à l'Amérique dans la citation précédente et dans le conseil professionnel du Juge Waterbury, « Rentrez à la maison, mon petit »³⁷, quelques lignes plus loin, l'utilisation d'une anadiplose met en relief la polysémie du signifiant et toute l'ambiguïté fondamentale de cette notion à laquelle le protagoniste se trouve confronté :

Les problèmes que la vie lui posait ne pouvaient se résoudre qu'en France. Chaque jour, à midi, il laissait définitivement sept générations d'ancêtres virginienens derrière lui lorsqu'il rentrait déjeuner chez lui.

« Chez lui », c'était un élégant appartement, haut de plafond, situé rue Monsieur, et qu'on avait aménagé dans l'ancien palais d'un

cardinal de la Renaissance – le genre d'appartement qu'il n'aurait jamais pu trouver en Amérique³⁸.

- 13 Si le terme « derrière » peut signifier ici oubli et effacement, il est aussi à interpréter comme ombre fantomatique dont ne se défait pas qui veut. Ainsi que se plaît à le rappeler Dick Diver à son fils dans *Tendre est la nuit*, le divorce des générations ne peut être que source de plaisanteries³⁹, le poids de l'héritage défiant toute tentative de rupture, même à l'aide d'une distance géographique d'envergure. C'est finalement la découverte de l'infidélité de son épouse, mise en scène par le narrateur dans un style presque français de vaudeville à la Labiche, qui incite Henry à rejoindre sa terre natale et à oublier son attachement temporaire à la France. Bien qu'il s'agisse en réalité d'un retour, l'Amérique va alors offrir le traditionnel motif d'une émigration chargée de promesses. Abordant la côte américaine, Henry fait preuve d'un enthousiasme patriotique occulté jusqu'alors par son expérience européenne et son dégoût pour une Amérique moderne qui a trahi ses racines. Nouvelle d'expatriation, « Les Nageurs » esquisse la carte d'un attachement malmené par la modernité. Henry trahit plus que tout autre personnage les tribulations intérieures de l'expatrié en proie à un désarroi suscité par une nouvelle Amérique urbaine sans scrupule. Sur le rivage de la Côte d'Azur, il a décidé de rentrer au pays et, sur la côte américaine, il s'entraîne régulièrement à la natation : « Passé le front des grands rouleaux, il pouvait admirer le rivage ocre et vert de l'ancien dominion avec le détachement tranquille d'un marsouin⁴⁰. » Si la référence animale est ici remplacée par celle, humain, des marins hollandais dans les dernières pages de *Gatsby le magnifique*⁴¹, la terre vierge des origines demeure la même et est toujours source d'émerveillement et de régénération. Alors que l'enracinement territorial est remis en question par l'expatriation de Henry au début et à la fin de la nouvelle, son attachement aux idéaux d'une Amérique originelle demeure sans faille, ainsi que le proclament les dernières lignes du texte :

On peut dire de la France que c'est un pays, de l'Angleterre, que c'est un peuple. Mais comment définir l'Amérique, qui est une idée incarnée, dont elle garde le caractère ? Elle est tout à la fois les tombes de Shiloh, et le visage grave, épuisé, angoissé, de ses grands

hommes d'État, et les fils de fermiers qui sont morts en Argonne, pour une phrase déjà vide de sens alors que leurs corps ne sont pas encore desséchés. Elle est une adhésion du cœur⁴².

- 14 Une Amérique née du verbe, telle est la patrie que chérit Henry, une Amérique vierge qui a cédé le pas à une nation urbaine et trahi ses idéaux, telle est la nation qu'il explore depuis l'autre rive, depuis son expérience d'expatriation. Bien que l'ancrage géographique reste flou, Henry retournant en Europe après s'être assuré un divorce selon ses termes, les convictions morales sont solides, « l'adhésion du cœur⁴³ » ne part pas à la dérive.
- 15 À propos du poème de 1945 intitulé « Littoral » de Louis MacNeice, A. Haberer conclut : « Le lieu limite de la plage est donné à lire comme lieu où s'articulent la vie, la mort, la différence des sexes et la génération [...] »⁴⁴. Ces préoccupations hantent également le rivage méditerranéen puis la côte de Virginie et conduisent Henry à adopter un nouveau point de vue sur l'Amérique, ce qui oriente nécessairement celui de la narration puisqu'il en est le focalisateur interne. Son expérience d'expatrié est méprisée par l'amant de son épouse : « Qu'avez-vous en tête, Marston, demanda Wiese ? Emmener [vos fils] en France avec vous ? En faire des déracinés, comme vous⁴⁵ ? »
- 16 Mais Henry ne craint ni la dérive des flots, ni celle de l'expatriation, encore moins le naufrage de son mariage dont il ne soucie plus, il tient avant tout à ce que ses fils acquièrent les valeurs américaines qu'il chérit, ils seront donc élevés en Amérique même si lui choisit dans les dernières pages de repartir, pour un temps, en Europe.
- 17 Finalement tous ces textes à l'allégeance faussement européenne deviennent trace métanarrative répétant indéfiniment le motif de l'écriture comme né de la rupture et de l'exil, ainsi que l'exprime Joël Clerget dont l'approche suggère une symbiose entre expatriation et écriture :

Un point d'horizon. La mémoire sombre dans les sables de l'oubli. Là commence l'historique. Là débute une histoire. Écrire à partir d'un point de rupture. La nécessité d'écrire « puise sa vigueur dans la profondeur de l'exil. Elle témoigne du désir de retrouver les origines

– l’enclos du lieu primordial et le temps d’avant l’histoire » écrit Louis Combet⁴⁶.

- 18 Freud déclarait : « L’écriture est à l’origine la langue de l’absent⁴⁷. » Dans cet esprit, depuis son point d’ancrage européen, Fitzgerald trace sans cesse le contour d’une Amérique disparue et il est évident que l’Europe n’offre jamais qu’un asile temporaire. D’ailleurs, Deleuze a bien remarqué cet ancrage national fondamental des écrivains américains quand il affirme : « L’expérience de l’écrivain américain est inséparable de l’expérience américaine, même quand il ne parle pas de l’Amérique⁴⁸. » Écrire depuis l’autre rive, écrire dans l’absence, il semble que toute la fiction expatriée de Fitzgerald devienne quête des origines mais aussi métaphore de l’acte d’écriture. « Raconter, n’est-ce pas toujours chercher son origine, dire ses démêlés avec la loi, entrer dans la dialectique de l’attendrissement et de la haine⁴⁹ ? » s’interroge Roland Barthes. Questionnement sur la mère patrie depuis d’autres rivages, « Les Nageurs » se clôt précisément sur une comparaison maternelle : « Il était revenu vers son pays comme vers une mère généreuse, et en avait reçu beaucoup plus qu’il n’en attendait [...] »⁵⁰ Alors que le navire s’écarte et la perception s’estompe, l’attachement demeure renforcé à tout jamais : « Du pont du *Majestic*, il regardait la ville s’éloigner, la côte s’éloigner, et il était en proie à un grand élan de bonheur et de gratitude, parce que l’Amérique était encore vivante [...] »⁵¹ Qu’importe la distance, la mère patrie reste le point d’ancrage qui toujours ramène à lui le voyageur et l’écrivain expatriés et c’est bien là que réside l’autorité, même dans l’absence. Lucy Moore remarque :

Paradoxalement les plus perspicaces d’entre eux reconnaissaient que la vie à l’étranger leur permettait de considérer les États-Unis de façon plus clairvoyante, de mieux juger et critiquer ce qu’ils avaient laissé derrière eux. En réalité, leur séjour au loin intensifiait leur américanité plutôt que de la diluer et ce fut une puissante source d’inspiration pour beaucoup. Par la suite, également, les Américains de retour chez eux s’aperçurent qu’ils étaient contents de rentrer – que le familial avait un charme plus fort qu’ils ne l’avaient imaginé⁵².

- 19 Fiction d’expatriation, « Les Nageurs », comme plusieurs autres nouvelles de Fitzgerald et son roman *Tendre est la nuit*, offrent

inlassablement le tracé d'une coupure qui est non seulement géographique mais aussi fondatrice d'écriture, ainsi que le suggère cette remarque de Clerget : « L'écriture témoigne de la coupure et de la séparation. Elle fait mémoire de la césure et de la disparition⁵³. » Plus qu'une littérature de l'expatriation, l'œuvre européenne de Fitzgerald appréhende l'expérience scripturale, comme expérience des limites, ainsi que Sollers a pu la définir dans son essai *L'écriture et l'expérience des limites*⁵⁴. L'écriture comme approche d'un vide, d'un manque, qu'elle n'annihilerait pas mais cernerait, telle est sans doute la référence métafictionnelle qu'esquisse le romancier dans son œuvre d'expatriation.

- 20 Fondée sur des textes, l'Amérique est liée au mot, elle est née du verbe et lui échappe tout à la fois, elle est un défi à l'écriture et l'incarnation de l'écriture elle-même ; afin de la cerner, Fitzgerald choisit un ailleurs, l'Europe, capable de dire l'Autre. Ainsi que le remarque Clerget, « L'écriture ne comble aucun vide, pas même le vide qu'elle circonscrit. Elle vient à nous sur le fond d'une séparation et d'une absence, qu'elle creuse, mais ne comble pas. L'écriture évide, elle fait faille⁵⁵. » Errance géographique, errance fictionnelle, l'œuvre de Fitzgerald célèbre une plénitude recouvrée selon le schéma esquissé par Barthes, « [...] la Littérature est le mode même de l'impossible, puisqu'elle seule peut dire son vide, et que le disant, elle fonde de nouveau une plénitude⁵⁶. » Abordant les « frontières de la conscience⁵⁷ » plus encore que les frontières nationales, l'œuvre fitzgeraldienne touche à l'indicible. Finalement, dépassant les autorités nationales, son écriture dit l'être dans son expérience intime de la vie bien au-delà de toutes frontières, elle explore l'inconnu et le manque et, comme le dit le romancier dans *Tendre est la nuit*, elle aborde « des choses impossibles à oublier, à anéantir, à absoudre⁵⁸. »

BIBLIOGRAPHIE

ALLEN, Frederick Lewis, *Only Yesterday: An Informal History of the Nineteen-Twenties*. [1931], New York, Harper Perennial, 1992.

BARD, Christine, *Les Garçonnes*, Paris, Flammarion, 1998.

BARTHES, Roland, *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964.

BARTHES, Roland, *Le Plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973.

BOUGAULT, Valérie, *Paris Montparnasse. A l'heure de l'art moderne 1910-1940*, Paris, Terrail, 1996.

BRUCCOLI, Matthew J., *Some Sort of Epic Grandeur: The Life of F. Scott Fitzgerald*, Londres, Cardinal, 1991.

BRUCCOLI, Matthew J., *Fitzgerald and Hemingway: A Dangerous Friendship*, Londres, André Deutsch, 1995.

BRYER, Jackson R. et Barks Cathy, *Dear Scott, Dear Zelda. The Love Letters of F. Scott and Zelda Fitzgerald*, Londres, Bloomsbury, 2002.

CLERGET, Joël, *L'Enfant et l'écriture*, Ramonville, Érès, 2002.

DELEUZE, Gilles, *Critique et clinique*, Paris, Éditions de minuit, 2006.

FITZGERALD, Francis Scott, *The Letters of F. Scott Fitzgerald* [1963], A. Turnbull (éd.), Londres, The Bodley Head, 1964.

FITZGERALD, Francis Scott, *The Crack-Up with Other Pieces and Stories*, Londres, Penguin, 1965.

FITZGERALD, Francis Scott, « How to Live on Practically Nothing a Year », in *Afternoon of an Author* [1924], New York, Scribner's, 1968, p. 100-116.

FITZGERALD, Francis Scott, *The Price Was High: The Last Uncollected Stories of F. Scott Fitzgerald*, M. J. Bruccoli (ed.), Londres, Quartet Books, 1979.

FITZGERALD, Francis Scott, *This Side of Paradise* [1920], New York, Scribner's, 1948.

FITZGERALD, Francis Scott, *The Great Gatsby* [1925], Harmondsworth, Penguin, 1982.

FITZGERALD, Francis Scott, *Tender Is the Night* [1934], New York, Scribner's, 1982.

FITZGERALD, Francis Scott, *The Short Stories of F. Scott Fitzgerald*, M. J. Bruccoli (ed.), Londres, Abacus, 1991.

FITZGERALD, Francis Scott, *Fragments de Paradis : Love Boat et 63 autres nouvelles, Tendre est la nuit*, Jacques Tournier (trad. et ed.), Paris, Omnibus, 1998.

FREUD, Sigmund, *Œuvres complètes*, vol. 18, Paris, PUF, 1994.

HABERER, Adolphe, « Du Littoral au littéral. À Propos d'un poème de Louis MacNeice », in Haberer, Adolphe et Paccaud-Huguet, Josiane (eds.), *De La Littérature à la lettre*, Lyon, PUL, 1997, p. 19-31.

HEMINGWAY, Ernest, *The Sun Also Rises* [1926], New York, Scribner's, 1970.

LEWIS, Sinclair, *Main Street* [1920], New York, New American Library, 1998.

LEWIS, Sinclair, *Babbitt* [1922], Harmondsworth, Penguin, 1987.

MOORE, Lucy, *Anything Goes: A Biography of the Roaring Twenties*, Londres, Atlantic Books, 2008.

RULAND, Richard et BRADBURY, Malcolm, *From Puritanism to Postmodernism: A History of American Literature*, Harmondsworth, Penguin, 1991.

SOLLERS, Philippe, *L'Écriture et l'expérience des limites*, Paris, Seuil, 1971.

STEIN, Gertrude, *Paris France* [1940], London, Peter Owen, 2003.

TOMKINS, Calvin, *Living Well Is the Best Revenge* [1962], New York, New American Library, 1972.

WOLFE, Thomas, *Look Homeward, Angel, A Story of the Buried Life* [1929], New York, Scribner's, 1995.

WOLFE, Thomas, *You Can't go Home Again* [1934], New York, Harper Perennial, 1998.

NOTES

1 « [T]he frontiers of consciousness », Francis Scott Fitzgerald, *Tender Is the Night* [1934], New York, Scribner's, 1982, p. 185.

2 Toutes les traductions en français sont les nôtres sauf signalé. « What one expresses in a work of art is the dark tragic destiny of being an instrument of something uncomprehended, incomprehensible, unknown- », Jackson R. Bryer et Cathy Barks, *Dear Scott, Dear Zelda. The Love Letters of F. Scott and Zelda Fitzgerald*, Londres, Bloomsbury, 2002, p. 172.

3 Sinclair Lewis, *Main Street* [1920], New York, New American Library, 1998. *Babbitt* [1922], Harmondsworth, Penguin, 1987.

4 « [American intellectuals] were united in a scorn of the great bourgeois majority which they held responsible for prohibition, censorship, Fundamentalism, and other repressions. », Frederick Lewis Allen., *Only Yesterday: An Informal History of the Nineteen-Twenties* (1931), New York, Harper Perennial, 1992, p. 196.

5 « What should a young man do? [...] A young man had no future in this country of hypocrisy and repression. He should take ship for Europe, where people know how to live. », Lucy Moore, *Anything Goes: A Biography of the Roaring Twenties*, Londres, Atlantic Books, 2008, p. 238.

6 Cette expression adoptée par le critique F. O. Matthiessen en 1941 désigne les écrivains novateurs du XIX^e siècle américain (Hawthorne, Emerson, Thoreau, Whitman, Melville, Poe...) qui tentèrent de se détacher de

l'influence européenne qui avaient dominé la littérature américaine jusqu'alors et de produire une littérature nationale originale dans le fond et la forme. Voir Richard Ruland et Malcolm Bradbury, *From Puritanism to Postmodernism: A History of American Literature*, Harmondsworth, Penguin, 1991, p. 104-138.

7 « Paris was where the twentieth century was [...] Paris was the place to be. », Gertrude Stein, *Paris France* (1940), Londres, Peter Owen, 2003, p. 11, 13.

8 « So Paris was the place that suited those of us that were to create the twentieth century art and literature, naturally enough. », *ibid.*, p. 12.

9 Valérie Bougault, *Paris Montparnasse. A l'heure de l'art moderne 1910-1940*, Paris, Terrail, 1996, p. 76.

10 « Every morning a new boatload of Americans poured into the boulevards, and every afternoon our room at the hotel was filled with familiar faces until – except that there was no faint taste of wood alcohol in the refreshments – we might have been in New York », Francis Scott Fitzgerald, « How to Live on Practically Nothing a Year. », in *Afternoon of an Author* [1924], New York, Scribner's, 1968, p. 104.

11 « The French, who were fascinated by anything American [...] », Calvin Tomkins, *Living Well Is the Best Revenge* [1962], New York, New American Library, 1972, p. 32.

12 « [T]he Americanisation of France », Gertrude Stein, *op. cit.*, p. 52.

13 Christine Bard, *Les Garçonnes*, Paris, Flammarion, 1998, p. 85.

14 *Ibid.*, p. 85-86.

15 « There was a tension and an excitement in the air that was almost physical. Always a new exhibition, or a recital of the new music of Les Six, or a Dadaist manifestation, or a costume ball in Montparnasse, or a première of a new play or ballet, or one of Etienne de Beaumont's fantastic "Soirées de Paris" in Montmartre – and you'd go to each one and find everybody else there, too. There was such a passionate interest in everything that was going on, and it seemed to engender activity. », Calvin Tomkins, *op. cit.*, p. 33.

16 Francis Scott Fitzgerald, *This Side of Paradise* (1920), New York, Scribner's, 1948.

17 « God damn the continent of Europe. It is of merely antiquarian interest. [...] We are as far above the modern frenchman as he is above the negro.

Even in art! Italy has no one. When Anatole France dies French literature will be a silly rehashing of technical quarrels. [...] Culture follows money [...] We will be the Romans in the next generation as the English are now. », Matthew J. Bruccoli, *Some Sort of Epic Grandeur: The Life of F. Scott Fitzgerald*, Londres, Cardinal, 1991, p. 175.

18 Les Fitzgerald partent pour un premier voyage européen le 3 mai 1921 puis rentrent en Amérique en juillet. Leur deuxième traversée a lieu en mai 1924 avec un retour en décembre 1926. Ils séjournent de nouveau à Paris en avril 1928 et retournent aux États-Unis le 7 octobre. Enfin, ils embarquent pour l'Europe une dernière fois en mars 1929 et rentrent définitivement le 15 septembre 1931.

19 « The best of America drifts to Paris. The American in Paris is the best American. It is more fun for an intelligent person to live in an intelligent country. France has the only two things toward which we drift as we grow older – intelligence and good manners. », Matthew J. Bruccoli, *op. cit.*, p. 299.

20 « Paris is poisonous for you. », Matthew J. Bruccoli, *Fitzgerald and Hemingway: A Dangerous Friendship*, Londres, André Deutsch, 1995, p. 42.

21 « Paris has been a mad-house this spring [...] », Francis Scott Fitzgerald, *The Letters of F. Scott Fitzgerald* [1963], A. Turnbull (ed.), Londres, The Bodley Head, 1964, p. 358.

22 Francis Scott Fitzgerald, *The Great Gatsby* [1925], Harmondsworth, Penguin, 1982.

23 « One could get away with more on the summer Riviera, and whatever happened seemed to have something to do with art. », Francis Scott Fitzgerald, *The Crack-Up with Other Pieces and Stories*, Londres, Penguin, 1965, p. 15.

24 Ernest Hemingway, *The Sun Also Rises* [1926], New York, Scribner's, 1970.

25 Francis Scott Fitzgerald, *Tender Is the Night*, *op. cit.*, p. 92.

26 « [Q]uick Odyssey », *ibid.*, p. 76.

27 « Good-by, my father – good-by, all my fathers. », *ibid.*, p. 205.

28 « [T]his flat and antiseptic smelling land », Francis Scott Fitzgerald, *The Letters of F. Scott Fitzgerald*, *op. cit.*, p. 224.

29 Francis Scott Fitzgerald, *Tender Is the Night*, *op. cit.*, p. 254.

30 « [H]is latest note was post-marked from Hornell, New York, which is some distance from Geneva and a very small town; in any case he is almost certainly in that section of the country, in one town or another. », *ibid.*, p. 312-313.

31 Francis Scott Fitzgerald, « Image on the Heart », in *The Price Was High: The Last Uncollected Stories of F. Scott Fitzgerald*, M. J. Bruccoli (ed.), Londres, Quartet Books, 1979, p. 661-678.

32 « There are no Americans in the streets – maybe we belong at home now and always did. », *ibid.*, p. 671.

33 « [...] going to another country doesn't make any difference. I've tried all that. You can't get away from yourself by moving from one place to another. There's nothing to that. », Hemingway E., *op. cit.*, p. 11.

34 Thomas Wolfe, *Look Homeward, Angel, A Story of the Buried Life* [1929], New York, Scribner's, 1995. *You Can't go Home Again* [1934], New York, Harper Perennial, 1998.

35 Francis Scott Fitzgerald, « The Swimmers », in *The Short Stories of F. Scott Fitzgerald*, Matthew J. Bruccoli (ed.), Londres, Abacus, 1991, p. 495-512.

36 « He spoke vaguely about being able to live more comfortably in Paris and restrained himself from stating his frank opinion upon existence at home. », *ibid.*, p. 496 (je souligne).

37 « Come home, boy », *ibid.*

38 « [...] the questions which Henry Marston's life propounded could be answered only in France. His seven generations of Virginia ancestors were definitely behind him every day at noon when he turned *home*. *Home* was a fine high-ceiling apartment hewn from the palace of a Renaissance cardinal in the Rue Monsieur – the sort of thing Henry could not have afforded in America. », *ibid.* (je souligne).

39 « Sais-tu qu'on vient de voter une loi, en France, qui permet aux parents de divorcer d'avec leurs enfants ? », « Did you know there was a new law in France that you can divorce a child ? », Francis Scott Fitzgerald, *Tender Is the Night*, *op. cit.*, p. 262.

40 « Far out past the breakers he could survey the green-and-brown line of the Old Dominion with the pleasant impersonality of a porpoise. », Francis Scott Fitzgerald, « The Swimmers », *op. cit.*, p. 505.

41 « [...] progressivement je distinguais l'île ancienne qui avait fleuri jadis sous les yeux des marins hollandais – le sein vert et frais du Nouveau Monde. », « [...] gradually I became aware of the old island here that flowered once for the Dutch sailors' eyes – a fresh, green breast of the new world. », Francis Scott Fitzgerald, *The Great Gatsby*, op. cit., p. 187.

42 Traduction de J. Tournier, *Fragments de paradis*, Paris, Omnibus, 1998, p. 472. « France was a land, England was a people, but America, having about it still that quality of the idea, was harder to utter – it was the graves at Shiloh and the tired, drawn, nervous faces of its great men, and the country boys dying in the Argonne or a phrase that was empty before their bodies withered. It was a willingness of the heart. », Francis Scott Fitzgerald, « The Swimmers », op. cit., p. 512.

43 *Ibid.*.

44 Adolphe Haberer, « Du Littoral au littéral. À Propos d'un poème de Louis Macneice », in Adolphe Haberer et Josiane Paccaud-Huguet (eds.), *De La Littérature à la lettre*, Lyon, PUL, 1997, p. 26.

45 « “What's your idea, Marston?” Demanded Wiese. “To take them [your sons] back to France and make them expatriates like yourself?” », Francis Scott Fitzgerald, « The Swimmers », op. cit., p. 505.

46 Joël Clerget, *L'Enfant et l'écriture*, Ramonville, érès, 2002, p. 23.

47 Sigmund Freud, « Le Malaise dans la culture » [1930], in *Œuvres complètes*, vol. 18, Paris, PUF, 1994, p. 278.

48 Gilles Deleuze, *Critique et clinique*, Paris, Éditions de minuit, 2006, p. 76.

49 Roland Barthes, *Le Plaisir du Texte*, Paris, Seuil, 1973. p. 75.

50 « He had come home as to a generous mother and had been profusely given more than he asked [...] », Francis Scott Fitzgerald, « The Swimmers », op. cit., p. 511-512 (je souligne).

51 « Watching the fading city, the fading shore, from the deck of the Majestic, he had a sense of overwhelming gratitude and of gladness that America was there [...] », *ibid.*, p. 512.

52 « The more insightful among them recognized that, paradoxically, living abroad made it possible to look more clearly at the United States, to better judge and comment on what they had left behind. Their time away actually intensified their Americanness, rather than diluting it, and this became a powerful inspiration for many. Then, too, returning Americans found that

they liked being back home – that the familiar had charms more potent than they remembered. », Lucy Moore, *op. cit.*, p. 240-241.

53 Joël Clerget, *op. cit.*, p. 40.

54 Philippe Sollers, *L'Écriture et l'expérience des limites*, Paris, Seuil, 1971.

55 Joël Clerget, *op. cit.*, p. 23.

56 Roland Barthes, *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964, p. 131.

57 Voir note 1.

58 « things unforgotten, unshriven, unexpurgated », *ibid.*, p. 91.

AUTEUR

Elisabeth Bouzonviller

SEMA-SE / CELEC

IDREF : <https://www.idref.fr/050116835>

ORCID : <http://orcid.org/0000000267643698>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000115959626>

Nation et culture dans le *Discours à la nation européenne* de Julien Benda

Bernard Dieterle

DOI : 10.35562/celec.79

Droits d'auteur

CC BY 4.0

PLAN

La trahison des clercs

La Nation européenne et le modèle de Fichte

Cohésion nationale ou supranationale ?

Langue européenne

Rationalisme européen

TEXTE

- 1 L'écrivain et essayiste Lucien Benda (1867-1956) est connu surtout pour son ouvrage *La Trahison des clercs*, paru en 1927 et réédité en 1946 avec une longue préface contenant des correctifs sur certains points, ouvrage pamphlétaire dans lequel il s'attaque de manière virulente à tous ceux – moralistes, intellectuels, scientifiques, écrivains, artistes, lettré, juristes, gens d'église – qui trahissent leur « mission », à savoir la défense des grandes valeurs éternelles telles la justice, la raison et la vérité, au profit de valeurs laïques ou pratiques, et généralement liées à des collectivités, telles les races, les nations, les classes sociales, voire les partis. Le clerc s'oppose en tout point à l'homme d'action, ne recherche jamais l'immédiat résultat pratique ; c'est un utopiste qui peut descendre dans l'arène politique mais au nom de principes généraux seulement – comme Benda le fit lui-même au moment de l'affaire Dreyfus.

La trahison des clercs

- 2 Ce livre pose les grandes bases de la pensée de Benda et le *Discours à la nation européenne* – que je me propose de commenter ici parce

qu'il aborde bien des points cruciaux et peut tout à fait alimenter le débat sur l'autorité de l'Europe – est somme toute une application de sa pensée au problème spécifique de l'Europe, puisque Benda y reprend et retravaille ses thèses ultérieures sur les nations et le nationalisme, et toujours en pensant ces notions dans le cadre d'une dichotomie entre le monde germanique et le monde hellénistique. Cet intérêt pour le nationalisme avait déjà pris forme concrète en 1932, dans *L'Esquisse d'une histoire des Français dans leur volonté d'être une nation*. Le *Discours à la nation européenne* paraît en décembre 1932, peu avant la prise de pouvoir par Hitler, qui est nommé chancelier le 30 janvier 1933. Il va de soi qu'avec entre autres la montée des fascismes et l'avènement de l'Union soviétique (1922) le contexte historique n'est pas favorable à l'idée européenne, et ce constat constitue du reste le point de départ de la réflexion de Benda.

- 3 La notion qui est au centre de ce pamphlet est celle de nation. Déjà dans *La Trahison des clercs* Benda dénonce avec vigueur les effets néfastes du nationalisme et du sentiment national, qui, en se popularisant, devient vite orgueil national. Or « passion nationale¹ », phénomène de masse entretenu, voir attisé par les gens de lettres qui s'efforcent de mettre en valeur des spécificités culturelles nationales, est source d'affrontements militaires, surtout lorsqu'elle se double d'une passion politique. La « passion nationale » est à l'opposé des valeurs cléricales, parce qu'elle est une passion, et parce que son objet est la nation, i.e. une entité par définition égoïste, susceptible de générer de l'aveuglement pour les autres, du fanatisme et de l'agressivité. Le clerc nationaliste est aux yeux de Benda un symptôme du « cataclysme des notions morales² », et le nationalisme culturel (peinture française, musique allemande, littérature anglaise, architecture, cuisine, couture etc.) est, comme toute adulation du particularisme et comme toute exaltation du national, foncièrement négatif. À cela Benda oppose l'humanitarisme (au sens d'humanisme) qu'il distingue de l'Internationalisme, qui est, lui, transnational mais dans un sens restrictif, limité à certains groupes et à certains intérêts. Le cosmopolitisme ne vaut pas mieux (et je pense que le tourisme moderne serait pour lui du même acabit).
- 4 Les clercs, trahissant leur devoir, « ont exhorté les peuples à se sentir dans ce qui les fait *le plus distincts*, dans leurs poètes plutôt que dans leurs savants, dans leurs légendes plutôt que dans leurs philosophies,

la poésie étant infiniment plus nationale, plus séparante, comme ils l'ont bien su voir, que les produits de la pure intelligence³ ». Dans l'histoire de la philosophie, la vénération du singulier, du distinct, de l'individuel est un apport des penseurs allemands, tandis que la religion métaphysique de l'universel est le legs de la Grèce ancienne, « en sorte qu'ici encore, et dans ce qu'il a de plus profond, l'enseignement des clercs modernes marque le triomphe des valeurs germaniques et la faillite de l'hellénisme »⁴.

- 5 En conclusion Benda voit dans la victoire de deux passions « réalistes » – la nationale et celle de classe, portées à un niveau sans précédents grâce au soutien des clercs – se dessiner une guerre effroyable soit entre les classes, soit entre les nations. Une grave menace pèse donc sur la civilisation, que Benda conçoit comme « primauté morale conférée au culte du spirituel et au sentiment de l'universel »⁵, et cette menace, présentée à l'âge grec par le monde asiatique, est à présent celle du monde germanique – non pas tant de l'État allemand que d'un mode de pensée que Benda nomme germanique. Pour contrer ce danger, un seul remède semble possible : celui de l'Europe, et ça sera là l'objet du *Discours à la nation européenne*.

La Nation européenne et le modèle de Fichte

- 6 La nation européenne était bien évidemment une entité inexistante en 1932. Seule existait la Société des Nations, créée en 1919, mais que son initiateur, le président Wilson, avait conçu comme « general association of nations »⁶ et dont le but en tant que société ou *league of nations* était de prévenir des conflits par l'intermédiaire d'un organisme de discussion et de négociation, et non pas de proposer un antidote au nationalisme. De surcroît le périmètre de cette société était mondial et plus de la moitié des pays membres n'étaient pas européens. Or Benda mise sur l'Europe. L'expression qu'il utilise pour ce faire – la nation européenne – est à dessein paradoxale, voire provocante. Il retourne le terme contre sa signification traditionnelle (celle du XIX^e s.) et lui confère une nouvelle perspective historique. Il l'emploie aussi afin de se situer et de situer son argumentation historique et morale face à un paradigme, celui de la constitution de

la nation allemande. Le titre fait en effet explicitement référence aux *Discours à la nation allemande* (*Reden an die deutsche Nation*) du philosophe Johann Gottlieb Fichte. Ces discours étaient à l'origine un cycle de conférences données par Fichte à Berlin à partir de décembre 1807, c'est-à-dire du temps de l'occupation de la Berlin et de la Prusse par les troupes napoléoniennes (octobre 1806). Ils furent publiés en 1808 (Benda les a lus dans la traduction de Jacques Molitor de 1923). Ils constituent un développement du *Caractère de l'époque actuelle* (*Grundzüge des gegenwärtigen Zeitalters*), série de 17 cours publiés en 1806, que Benda ne semble pas connaître et dans lequel Fichte développe sa philosophie de l'histoire, basée sur une évolution de la non-liberté à la liberté en concordance avec la transformation du sujet en citoyen et du développement de l'état. Les 14 *Discours à la nation allemande* abordent entre autres, et de manière fort différenciée, des questions d'éducation, car l'éducation « nationale » (*nationale Bildung*) constitue pour Fichte le fondement de la formation de la nation, il s'agit de former tout à la fois un individu mature, raisonnable et libre, un citoyen et un patriote. Fichte s'applique surtout à légitimer philosophiquement la future constitution d'une nation allemande (après la récente dissolution, en 1806, du Saint Empire romain germanique) et ce dans le cadre de la domination napoléonienne en Europe et donc de la résistance à l'occupant français, ce qui explique le caractère parfois nettement belliciste de ces *Discours*. L'affirmation d'une possible cohésion nationale fondée sur la conscience et l'identité allemandes va de pair avec le rejet de tout ce qui est perçu comme non germanique, voire comme antigermanique. La langue allemande – conçue de manière essentialiste – est du reste un des critères décisifs pour se distinguer de l'étranger – de l'esprit (*Geist*) étranger – et en particulier de l'esprit français. Fichte emploie toute sa sagacité à démontrer l'union indissociable des notions de patrie, de peuple, de communauté et de nation allemande, le tout devant être porté par un sentiment d'amour⁷.

7 De cet important texte sur la nation et le nationalisme – que les nationalistes et nationaux-socialistes allemands ont réduit à quelques maximes rigides – Benda emprunte principalement deux choses : un geste stylistique et la notion d'éducation. Benda, comme Fichte, s'adresse en effet à son auditoire à la seconde personne du pluriel, il

interpelle directement son lecteur. Et il interpelle ce lectorat comme autant d'« éducateurs », partant du principe fichtien qu'une nation suppose des citoyens dûment « éduqués », formés, émancipés (Fichte a des convictions libérales) et qu'il s'agit donc de convaincre en premier lieu les éducateurs (les clercs, aussi bien). Cependant Fichte, à travers l'auditoire de ses cours et surtout à travers leur diffusion écrite s'adresse à tous les Allemands, et la constitution d'un large lectorat national est même comme un premier pas vers la constitution de la nation. Benda, quant à lui, s'adresse explicitement – mais c'est évidemment aussi un procédé rhétorique – au groupe restreint des « éducateurs », i.e. ceux qui ont à charge d'accomplir une révolution dans « l'ordre intellectuel et moral⁸ » et à qui il s'agit de donner des lignes de conduites.

- 8 Pour bien signifier l'importance du système de valeurs morales, Benda fait d'emblée référence à Fichte : « L'Europe se fera, ici, comme s'est faite la nation. Celle-ci n'a pas été un simple groupement d'intérêts matériels. Elle n'a vraiment existé que le jour où elle a possédé un système de valeurs approprié à sa nature, le jour où, au XIX^e siècle, s'est constituée une *morale* nationaliste. Ce n'est pas le *Zollverein* (union douanière) qui a fait l'Allemagne, ce sont les *Discours à la nation allemande* de Fichte, ce sont les professeurs de morale qui en sont issus⁹. » Cette affirmation est au demeurant discutable, étant donné l'importance qu'eut l'union douanière pour le processus d'unification de l'Allemagne au XIX^e siècle, et nous savons que la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA, 1950, présidée entre autres par un certain Jean Monnet) et la Communauté Économique Européenne (1957) ont joué un rôle décisif pour l'Union européenne. En 1841 Victor Hugo, ardent défenseur de l'idée européenne, affirmait dans la conclusion de son ouvrage sur le Rhin : « Ce que l'établissement des départements a fait pour la France, l'union des douanes le fait pour l'Allemagne ; elle lui donne l'unité¹⁰. » Mais l'important est de voir que Benda prend résolument fait et cause pour une Europe régie par un idéal, par un système de valeurs morales dans le sillage philosophique de celui que Fichte proposa aux Allemands en 1807-1808, avec cette différence fondamentale qu'il veut appliquer le projet fichtéen à un objet non national, voire proprement antinationaliste : l'Europe.

Cohésion nationale ou supranationale ?

- 9 Dans le second chapitre, Benda passe en revue les principales tentatives d'unification de l'Europe (de Justinien à Napoléon) et s'applique à repérer des moments d'unification qu'il désigne par « mouvements¹¹ », ainsi par exemple les croisades, la lutte contre les Normands, contre les Mongols, sur un autre plan les divers luttes contre les formes de pouvoir absolu, les révolutions, mais aussi les institutions religieuses transnationales, les universités, tout un ensemble qui donne à l'Europe une « physionomie homogène¹² » sans pour autant faire surgir l'idée de l'Europe, parce que pour Benda une idée ne peut voir le jour que si l'idée à laquelle elle s'oppose logiquement a épuisé ses possibilités, c'est-à-dire débouche sur une aporie historique et demande à être dépassée (c'est l'*Aufhebung* hégélienne). Or il aura fallu la Grande guerre pour en arriver à ce stade, pour rendre évident que la désunion européenne, cette volonté des européens « de ne pas faire l'Europe¹³ », volonté qui culmine dans les nationalismes du XIX^e siècle, que cette absence d'une véritable « idée de l'Europe¹⁴ » conduisait historiquement à la catastrophe¹⁵.
- 10 Cette idée ne s'impose pas d'elle-même, seule une révision des jugements, un renversement de bien des conceptions sous la conduite d'éducateurs éclairés et convaincus permettra de construire une « supnation¹⁶ ». De même que l'amour pour la nation s'est superposé à l'attachement pour une contrée natale ou une région, l'amour pour l'Europe doit se superposer à celui qu'on éprouve pour une nation singulière, ce qui suppose un détachement du sensible (un paysage, une langue, tout un ensemble de données tangibles) au profit du spirituel – et nous allons voir que cette dichotomie entre le concret et l'abstrait constitue la ligne directrice de la pensée de Benda¹⁷. L'incorporation parfaite de cet idéal est Érasme, homme de pensée, théologien et philosophe, qualifié de grand « héros de l'idée européenne¹⁸ ».
- 11 Un facteur de division que déplore Benda est celui dû à l'abandon du latin par les intellectuels, et surtout par les littérateurs, au profit des langues nationales (et de manière générale l'éclosion et l'étude des

littératures nationales est liée au siècle des nationalismes). Benda formule ici une opinion ouvertement paradoxale et refuse toute apologie de la diversité culturelle comme argument en faveur de l'Europe, pour lui l'unité du monde de l'esprit nécessite une langue unique (le latin) pour se s'épanouir. Or la littérature ne fait pas vraiment partie du monde de l'esprit, les œuvres littéraires « sont des expressions de la sensibilité humaine plus que de l'intelligence¹⁹ » et faire l'Europe suppose de placer « résolument les œuvres de l'intelligence au-dessus de celles de la sensibilité²⁰ » : « L'Europe sera plus scientifique que littéraire, plus intellectuelle qu'artistique, plus philosophique que pittoresque²¹ ». Ce parti pris, qui revient à miser sur la pensée rationnelle et sur l'esprit de sérieux, est fondamental pour Benda. Il ne signifie pas une condamnation sans appel de la littérature, car Benda, en opérant une nette distinction entre le contenu spirituel ou intellectuel d'une œuvre et son langage ou sa forme accidentelle pense qu'une grande œuvre n'est pas dépendante de sa langue pour exister et agir, et, sans adhérer à cette dichotomie rationaliste entre forme ou langue et contenu, et n'en déplaise aux puristes littéraires, les textes sont bel et bien traduisibles et peuvent constituer un patrimoine européen grâce à leur adaptabilité linguistique et générique²² Cette importante thèse de Benda ne vise pas la diversité culturelle en soi, mais la haute estime dans laquelle elle est tenue par les « clercs » et dans laquelle il perçoit un germe de nationalisme. La volonté d'union exige des sacrifices, et en tout cas des remises en questions fondamentales, et cette priorité accordée par Benda aux registres intellectuels, philosophiques et scientifiques est certainement une exigence de poids. La dichotomie radicale qu'il établit entre intelligence et sensibilité fait qu'il se méfie aussi foncièrement de la phénoménologie et de toute approche cognitive basée sur les sensations et l'attention portée au concret (cf. Bachelard). Benda plaide pour les pures idées, pour le détachement du souci de soi (du moi et du toi) au profit du « lui », ce « lui » étant conçu comme un dépassement des altérités. Or seul l'esprit scientifique est, selon Benda, propice à un tel dépassement et permet de surmonter la catégorie de l'autre par celle du même, la catégorie du plusieurs par celle de l'un²³.

12 Sur le plan de l'éducation, il préconise les humanités. Point donc d'éducation nationale au sens fichtéen du terme, mais le culte du

Beau et du Bien dans le sillage des Anciens. Son projet se réclame de l'utopie humaniste, il s'agit de rétablir une culture au gréco-latine reposant sur des valeurs éternelles, universelles et susceptibles pour cette raison d'effacer les différences. Cela exige par ailleurs un « désarmement intellectuel²⁴ », à savoir une attention particulière concernant nos tendances nationales, nationalistes, même dans des points de détails. Car – et ceci était crucial en 1932 – nous sommes par la force des choses dans le national, mais devons-nous efforcer de penser dans le non national (ou dans l'universel).

- 13 L'affirmation d'une équivalence entre l'esprit européen et la pensée universelle est certes euro- et ethnocentriste, mais historiquement, cela n'importe pas grandement, ce qui est significatif, c'est que seule la sphère de l'intellect rentre en ligne de compte. On pourrait presque affirmer que les frontières et les passeports peuvent subsister si l'Europe est dans les têtes et si l'on se désintéresse des nations. Benda le dit clairement : « il n'y a pas d'Être européen²⁵. » Autant dire : tout est affaire de conscience. Se désintéresser des nations, aux alentours des années trente, c'est à l'évidence une injonction radicale, et l'engagement pour le supranational (Benda parle du « supernational ») suppose une conviction antinationaliste profondément ancrée.

Langue européenne

- 14 Le chapitre VII du *Discours* est consacré à un point lui aussi crucial : « Quelle sera la langue supernationale ? ». Selon le modèle d'une nation européenne se superposant aux entités nationales existantes, Benda exige une langue commune se superposant aux autres, et propose le français. Un tel gallocentrisme fait sourire aujourd'hui, mais se comprend aisément pour trois raisons : premièrement l'autorité de la langue française en tant que langue internationale et langue de culture était encore intacte vers 1930. Deuxièmement, la conception linguistique de Benda – qui est grosso modo celle des XVII^e-XVIII^e siècles, dont le point culminant est le discours d'Antoine de Rivarol sur *l'Universalité de la langue française* (1783) – se base sur l'affirmation de l'éminente rationalité du français²⁶. Il ne s'agit pas de discuter cette position, mais de voir comment elle joue dans l'argumentation, car troisièmement, la langue française permet à

Benda de reprendre son discours contre le nationalisme allemand, puisque ce sont surtout les Allemands qui ont fait le procès de la « clarté française » depuis la seconde moitié du XVIII^e – au profit de leur langue nationale. Comme toutes les thèses de Benda, celle-ci est à l'emporte-pièce (ce qui est normal dans un pamphlet) et passe sous silence le fait que ce refus germanique de la culture française s'inscrivait dans un combat à motivation sociopolitique contre la noblesse allemande et sa culture de cour modelée sur celle de l'absolutisme français, et de surcroît qu'on lutte contre la France aussi, et parfois surtout, au nom de l'Antiquité d'une part (Winckelmann) et de Shakespeare d'autre part, c'est-à-dire précisément au nom d'auteurs et d'œuvres canoniques à valeur supranationale, i.e. au nom d'une culture européenne²⁷ ! Benda emprunte ici un raccourci qui fait l'impasse sur ce qu'il prône par ailleurs, à savoir la dimension humaniste des conceptions culturelles défendues entre autres par Winckelmann, Schiller, les frères Humboldt et Goethe. Ce procédé réducteur fragilise évidemment son propos, mais sa thèse n'en reste pas moins cohérente et digne d'intérêt : si l'Europe signifie la priorité absolue accordée à la rationalité et à l'objectivité de type scientifique, si elle signifie la restauration de l'estime suprême pour « la partie rationnelle de l'homme²⁸ », alors le français, considéré par beaucoup comme langue cartésienne et langue de la rationalité, s'offre tout naturellement comme langue commune européenne et instrument de la réconciliation ou, ainsi que Benda le dira plus tard, comme « terrain d'entente et de rencontre²⁹ ».

Rationalisme européen

- 15 La langue française vient ainsi flanquer le combat européiste qui est dirigé aussi bien contre le nationalisme que contre l'irrationnel, cet irrationnel dont la vénération paraît hautement suspecte et dangereuse à Benda³⁰. Défendre la langue française, c'est défendre l'esprit d'examen, de critique, c'est défendre clarté au sens d'esprit apollinien, esprit « purement compréhensif », « purement ordonnateur³¹ », qui ne cherche pas à inventer, créer et être original (i.e. à se distinguer des autres, à mépriser la tradition, à privilégier la rupture, etc.) mais s'efforce de *comprendre* et ainsi d'unifier le monde, bref de créer un ordre harmonieux, un cosmos³².

- 16 Le refus de la catégorie de l'invention va de pair avec la renonciation aux catégories du « dépassement », de conquête, d'accroissement, de lutte, de force que Benda considère comme « militaires³³ ». L'Europe exige en toute chose la modération et seul le retour vers un idéalisme platonicien peut réaliser cette aspiration. C'est l'occasion pour Benda de répéter sa méfiance à l'égard des artistes (dont Platon, lui non plus, ne voulait pas dans sa cité) qui ne sont « sensibles qu'au déterminé, au particulier, au différent³⁴ » et hostiles par essence aux réalités abstraites. L'artiste est individualiste, pittoresque, provincial, empêtré dans le concret, inaccessible à l'idée supranationale. Même méfiance à l'endroit de tous ceux qui recherchent l'émotion, la sensation forte, qui prisent le sublime (au sens esthétique du terme). *Idem* pour les « moralistes de l'héroïsme³⁵ », dont Fichte est un parangon, et auxquels Benda oppose l'héroïsme de la sagesse et de la tempérance. Il désigne par la suite d'autres ennemis de ce qu'il nomme l'eupéanisme³⁶ : la bourgeoisie, à cause de sa lutte pour le pouvoir et son recours à la menace de guerre pour asseoir son autorité en intimidant les classes populaires, un certain catholicisme, bref tout un ensemble de tendances et de valeurs artistiques, morales, sociales et métaphysique allant à l'encontre de l'Europe, à l'encontre de la formation d'une « âme européenne³⁷ », qui serait capable d'amortir (c'est le verbe qu'il emploie) les âmes nationales, ou aussi bien, les passions nationales. Car le nationalisme relève de la passion. Il a deux versants : le communautaire (on forme une communauté avec des semblables) et son contraire : l'exclusion des non semblables. Le premier versant consiste à surmonter son égoïsme au profit d'un groupe, le second à récupérer cet égoïsme au nom du groupe³⁸. Benda prend ici ses distances face à Renan qui, en 1869, dans *Qu'est-ce qu'une nation ?* souligne surtout le côté plébiscitaire et volontaire de la nation. Benda, qui a souligné cet aspect dans son *Esquisse d'une histoire des Français dans leur volonté d'être une nation*, insiste maintenant sur le fait que la nation est objet de passion, et que l'amour pour le groupe s'accompagne de la haine pour les autres. La passion nationale est exclusive, la fraternisation a pour versant la xénophobie, la haine de l'étranger³⁹. Cette différence est aussi, et peut-être surtout, due à la nouvelle situation historique, qui est caractérisée par l'avènement de la nation « totalitaire »⁴⁰.

- 17 En 1946, aux Rencontres Internationales de Genève, Benda tint une conférence sur *L'esprit européen* dans laquelle il reprend les trois axes forts de sa pensée :

« 1. Une réforme profonde – exactement un renversement des valeurs – dans l'enseignement de l'histoire ;

2. Une campagne en faveur d'une langue européenne se superposant aux langues nationales ;

3. Une préséance conférée à la science, qui est universelle, sur la littérature, qui est locale ; à la partie intellectuelle de l'homme sur sa partie émotionnelle ; à la raison sur le sentiment, voire, dans un sens que nous préciserons, sur l'art ⁴¹. »

- 18 Cela confirme qu'il ne propose pas une idée ou une conception spécifique de l'Europe en tant qu'entité politique, mais conçoit l'« européenisme » (d'autres auteurs parle d'« européisme ») comme règne des idées, de la raison et de l'intellect. Ce qui fait autorité est en somme est une conception morale et philosophique, d'où le rôle fondamental dévolu aux éducateurs (et non aux artistes ou aux auteurs). Les clercs jouent donc un rôle clé, mais ont aussi la plus grande responsabilité en cas d'échec.
- 19 L'Europe se fait dans les têtes, dans les consciences. Bien qu'argumentant dans un contexte fort différent, la position de Benda recoupe celle de Husserl telle que celui-ci la formula en 1935 dans sa conférence sur la *Crise de l'être européen et la philosophie* (*Die Krisis des europäischen Menschentums und die Philosophie*). Lui aussi place l'Europe sous l'autorité d'une conception de l'homme qui a vu le jour en Grèce et dans laquelle tout à la fois le savoir, la science ou l'esprit scientifique (*Wissenschaftlichkeit*), la raison, la critique et la théorie ou l'approche théorique et critique du réel ont contribué au surgissement d'un être-au-monde et d'une humanité (*Menschentum*) spécifiquement européenne qui s'est développée et a pris véritablement forme dans la culture (*Bildung*). Le texte de Husserl, bien qu'étant d'une facture toute différente de celle du *Discours* de Benda, me semble recouper la position de celui-ci dans la mesure où il conçoit l'Europe comme silhouette spirituelle ou formation de l'esprit (*geistige Gestalt*) modelée par la philosophe grecque ⁴².

- 20 L'ouvrage de Benda se termine sur une remarque importante à partir d'une probable objection. Passer d'une unité à une autre dont la périphérie serait plus large (comme on l'a fait en passant de la province à la Nation), passer de la nation traditionnelle à la nation européenne, n'est-ce pas simplement déplacer le problème d'un cran ? Non, rétorque Benda, si l'on ne vise pas la souveraineté européenne, mais exhorte les gens à considérer la frontière européenne comme provisoire, comme étape vers des entités plus larges. Renan avait du reste envisagé la même chose pour la nation lorsqu'il écrivait qu'une confédération européenne remplacerait sans doute bientôt les nations⁴³. L'élargissement est ainsi au cœur même de la conception de Benda, elle seule garantit l'établissement d'une nation sans nationalisme, d'une nation s'érigeant sur la négation du concept même de nation.

BIBLIOGRAPHIE

BENDA, Julien, *La Trahison des clercs*, Paris, Grasset 1927.

BENDA, Julien, *Esquisse d'une histoire des Français dans leur volonté d'être une nation*, Paris, Gallimard, 1932.

BENDA, Julien, *Discours à la nation européenne*, Paris, Gallimard (Folio / essai), 1992.

BENDA, Julien, « L'esprit européen », in : BENDA et alii, *Textes in-extenso des conférences et des entretiens organisés par les Rencontres internationales de Genève 1946*, Neuchâtel, Ed. de la Baconnière, 1947, p. 9-36.

BOBBIO, Norberto, *Il dubbio e la scelta. Intellettuali e potere nelle società contemporanea*, Rome, 1993.

CHABOT, Jean-Luc, *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne : l'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, PUG, 2005.

COMPAGNON, Antoine, *Les Antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, Gallimard, 2005.

FICHTE, Johann Gottlieb, *Reden an die deutsche Nation*. Hambourg, Ed. Felix Meiner 2008.

HERBRAND, Ricarda D., « Zwischen Kosmopolitismus und Nationalismus – Johann Gottlieb Fichte », in : *Tabula rasa. Jenenser Zeitschrift für kritisches Denken*, n° 28, avril 2007. (<http://www.tabularasa.de/28/Herbrand.php>)

HUSSERL, Edmund, *Die Krisis des europäischen Menschentums und die Philosophie*, Weinheim, Beltz Athenäum, 1995.

MÜNKLER, Herfried, « “Wer sterben kann, wer will den zwingen” – Fichte als Philosoph des Krieges », in : KUNISCH / MÜNKLER (eds), *Die Wiedergeburt des Krieges aus dem Geist der Revolution*, Berlin, Duncker & Humblot, 1999, p. 240-259.

RENAN, Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Mille et une nuits / Fayard 1997.

WINOCK, Michel, *Le Siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, « Essais », 1997.

NOTES

1 Julien Benda, *La Trahison des clercs*, Paris, Grasset, 1927, p. 105. Il existe une version digitalisée de la réédition Grasset 2003 sous http://classiques.uqac.ca/classiques/benda_julien/trahison_des_clercs/trahison_des_clercs.html (la pagination ne coïncide cependant pas avec l'édition de 1927 à laquelle je me réfère).

2 *Ibid.*, p. 139.

3 *Ibid.*, p. 160.

4 *Ibid.*, p. 175.

5 *Ibid.*, p. 255.

6 Cf. les « 14 points » de Woodrow Wilson : http://en.wikipedia.org/wiki/Fourteen_Points.

7 Johann Gottlieb Fichte, *Reden an die deutsche Nation*. Hamburg, éd. Felix Meiner, 2008, p. 143.

8 *Ibid.*, p. 14.

9 Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1992, p. 15.

10 Victor Hugo, *Le Rhin*, in : *Voyages*, Laffont, coll. « Bouquins », 1989, p. 405. Ce texte, qui se réfère à la crise du Rhin de 1840, est un grand plaidoyer pro-européen sur la base d'une entente franco-germanique. Mais Hugo voyait déjà la confédération germanique mise en place par Napoléon comme « microcosme de l'Europe » (*Le Rhin*, p. 414) Renan, lui, pensait comme Benda qu'un « Zollverein n'est pas une patrie » (Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris, Mille et une nuits / Fayard, 1997, p. 28).

11 Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, op. cit., p. 30.

12 *Ibid.*, p. 30.

13 *Ibid.*, p. 34.

14 *Ibid.*, p. 32.

15 Cette analyse sous-estime, me semble-t-il, la volonté européenne telle qu'elle s'est articulée dans l'idée de la « République des lettres » (est-ce parce que le Christianisme n'y joue pas un rôle prépondérant ?)

16 Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, *op. cit.*, p. 40.

17 Elle explique aussi sa défense du Saint-Empire romain germanique dans lequel il voit *l'idée* du christianisme à l'œuvre.

18 Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, *op. cit.*, p. 47.

19 *Ibid.*, p. 49.

20 *Ibid.*, p. 50.

21 *Ibid.*, p. 51.

22 La lecture en langue originale, certes préférable pour bien des raisons, est la condition *sine qua non* de toute travail philologique, mais que serait notre culture sans l'immense apport des traductions et des adaptations !

23 Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, *op. cit.*, p. 54.

24 *Ibid.*, p. 65.

25 *Ibid.*, p. 67.

26 Dans *Le Rhin*, Hugo reprend le flambeau en affirmant la prédominance et l'universalité de la littérature française.

27 Les romantiques allemands canonisent Dante, Cervantès, Calderon, Gozzi, etc. Goethe parle de « Weltliteratur ». C'est à partir des guerres napoléoniennes que de forts accents nationalistes se feront entendre.

28 Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, *op. cit.*, p. 81.

29 Julien Benda, « L'esprit européen », in : Julien Benda et *alii*, Textes in-extenso des conférences et des entretiens organisés par les Rencontres internationales de Genève 1946, Neuchâtel, Ed. de la Baconnière, 1947, p. 23.

30 Il n'évoque pas le surréalisme, mais il est difficile d'imaginer que ce mouvement ait eu ses faveurs ! Sa prise en compte aurait cependant nécessité une mise en question du rapprochement entre idéologie nationaliste et propension à l'irrationnel, puisque le surréalisme, par

essence anticartésien, était farouchement antinational (les surréalistes, tout comme Benda, détestaient par exemple Barrès).

31 Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, op. cit., p. 85.

32 *Ibid.*, p. 87.

33 *Ibid.*, p. 92.

34 *Ibid.*, p. 100.

35 *Ibid.*, p. 103.

36 *Ibid.*, p. 104.

37 *Ibid.*, p. 116.

38 Benda n'utilise pas le terme d'identification.

39 Il est étrange que Benda, lui-même d'origine juive et ancien dreyfusard, n'évoque en aucun moment l'antisémitisme.

40 Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, op. cit., p. 122.

41 Julien Benda, « L'esprit européen », op. cit., p. 22.

42 Husserl, E., *Die Krisis des europäischen Menschentums und die Philosophie*, Weinheim, Beltz Athenäum, 1995, p. 25.

43 Ernest Renan, op. cit., p. 33.

AUTEUR

Bernard Dieterle

Université de Haute-Alsace

IDREF : <https://www.idref.fr/05925758X>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000110701431>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/14464653>

L'Europe dans les discours sur l'identité nationale française

Marine Totozani, Céline Jeannot et Sandra Tomc

DOI : 10.35562/celec.81

Droits d'auteur
CC BY 4.0

PLAN

Questions identitaires et Europe

De quelle « Europe » parlons-nous ?

Vers une identité européenne ?

L'identité comme entité dynamique et plurielle

L'identité européenne d'hier à aujourd'hui

Si je suis Française, suis-je Européenne ? Les traces d'une identité européenne dans le débat sur l'identité française

Le corpus sélectionné

Le poids de l'Europe dans les discours

Identité nationale et identité européenne : quelles relations ?

Des identités qui s'opposent

Des identités qui cohabitent

Des identités qui se conjuguent

Conclusion

TEXTE

- 1 L'étude que nous proposons ici fait suite à une recherche portant sur la place de la langue dans les discours sur l'identité française dans un cadre bien précis, celui du grand débat sur l'identité nationale : « Retour sur le débat autour de l'identité nationale en France : quelle(s) place(s) pour quelle(s) langue(s)¹ ? ». Ici nous nous pencherons à nouveau sur la question, mais cette fois dans le but d'étudier la place qu'occupe l'Europe dans les discours sur l'identité nationale française. Commençons par rappeler la question qui a réuni plus de 50 000 contributions de la part des internautes sur le site du débat et de nombreuses interventions de plusieurs personnalités : « Pour vous, qu'est-ce qu'être Français ? ». Ainsi posée, la question appelle des réponses liées à l'identité conçue d'une part comme des

choix culturellement pertinents et significatifs qu'une communauté linguistique, sociale et historique a opérés au cours de son histoire ainsi que leur mise en mots, sous la forme d'un dépôt de textes et d'expressions qui sont souvent transmis sans même remettre en cause leur bien-fondé²,

et d'autre part comme un reflet de situations personnelles où les éléments mentionnés plus haut n'ont pas joué le même rôle, ni occupé la même place.

- 2 Après avoir analysé en détail les discours sur l'identité au niveau national avec ses composantes infranationales (régionales, individuelles), nous avons voulu interroger le rapport entre identité nationale et identité européenne entendue comme dimension supranationale. C'est l'Europe en tant que figure d'autorité par rapport à elle-même qui nous intéresse particulièrement ici. En nous situant dans une approche sociolinguistique, nous nous attacherons à repérer et à étudier les traces de cette autorité de l'Europe dans les discours de citoyens-ennes français-es. Mais peut-on parler de l'existence d'un sentiment de double appartenance pour les Français et les Françaises, à une nation et à l'Europe ? Dans quelle mesure le discours sur l'identité nationale dépasse-t-il le cadre national qu'il s'est donné ? Si comme l'affirme Nabli, « dans les traités européens, la référence à l'identité nationale est concurrencée par la reconnaissance de formes d'identifications infranationales et supranationales³ », comment ces dernières se manifestent-elles dans le discours des citoyens-ennes dans le débat sur l'identité nationale ? Ce sont ces questionnements qui nous ont servi de point de départ dans notre recherche qui se veut exploratrice. Nous pouvons toutefois avancer l'hypothèse selon laquelle dans le contexte actuel où l'Europe fait figure d'autorité dans certains domaines touchant de près la vie de ses citoyens et apparaît souvent comme l'instance capable de gérer la crise, le sentiment d'appartenance à une entité supranationale peut naturellement prendre place dans le discours des citoyens.

- 3 Cette problématique fera l'objet d'une double approche :

- d'un point de vue théorique, afin de débattre de questions attenantes à l'identité en général et à l'identité européenne en particulier ;

- de l'étude des traces d'une identité européenne dans les discours et les représentations des internautes sur le site du débat.

4 La confrontation de ceux deux points de vue nous permettra de croiser les regards sur l'identité européenne.

Questions identitaires et Europe

De quelle « Europe » parlons-nous ?

- 5 « Comment définir l'Europe ? Quelles sont ses valeurs et sa finalité ? Où tracer ses limites dans le temps et sur les cartes géographiques⁴ ? » La réponse est loin d'être évidente. Voilà pourquoi, dans un premier temps, nous essaierons de poser quelques jalons qui nous permettront de dessiner clairement les « frontières » de l'Europe dans le cadre de cet article.
- 6 Précisons tout de suite que notre propos ne concerne pas le « vieux continent » en tant que tel. L'Europe dont nous parlons est le fruit de la doctrine fonctionnaliste de Jean Monnet. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que la paix tellement souhaitée était encore fragile, Jean Monnet élaborait le projet d'une Europe différente, celle de la liberté et de la prospérité, à travers l'union graduelle de ses pays autour d'intérêts communs. Une nouvelle Europe se construit ainsi pas à pas, à travers une coopération accrue dans des domaines de plus en plus variés et un élargissement qui lui vaut à l'heure actuelle 27 États-membres. Cet espace européen, connu sous le nom d'Union Européenne, représente l'Europe dont il sera question ici.
- 7 Peut-on parler d'autorité dans le cadre que nous venons d'esquisser ? Si oui, comment se pose la question de l'autorité de l'Europe ? Ce problème peut être abordé de différentes façons. Nous pouvons par exemple nous appuyer sur le principe autour duquel s'est construite l'Europe d'aujourd'hui, celui de la *subsidiarité* qui consiste en un partage du pouvoir entre l'UE et les États-membres. Selon ce principe, l'UE sera compétente dans les domaines que les États-membres ne sont pas en mesure de gérer tout seuls.
- 8 Mais la question de l'autorité de l'Europe peut être traitée de façon symbolique également et c'est sous cet angle que l'envisagerons. À

travers le regard rétrospectif rapide que nous venons de jeter sur l'Europe, nous avons pu constater qu'avant d'être l'entité que l'on connaît aujourd'hui, elle a traversé des crises et rencontré des succès qui l'ont fait grandir. Mais au-delà de l'Europe des décrets, des normes et de la diplomatie, y a-t-il lieu de parler d'une société européenne ? À part « l'acceptation d'une série de symboles attestant un premier sentiment d'appartenance commune et un début de processus de légitimation, [...] [à part] le drapeau, l'hymne, le passeport et surtout la monnaie unique⁵ », peut-on parler d'un esprit européen, d'une identité européenne ?

- 9 Avant d'aborder cette question, prenons le temps de nous attarder sur le concept d'identité.

Vers une identité européenne ?

L'identité comme entité dynamique et plurielle

- 10 L'identité est une notion complexe et en tant que telle peut être abordée de plusieurs points de vue. Dans un premier temps, nous la définirons avec Camilleri comme :

une dynamique, que nous qualifierons de dialectique, d'union de deux processus contraires, qui sans cesse se repoussent pour s'unir et s'unissent pour se repousser : un processus d'assimilation ou d'identification par lequel l'individu se rend semblable à l'autre que lui, en absorbant ses caractéristiques ; un processus de différenciation que P. Tap a appelé « identisation », par lequel l'individu prend distance par rapport à l'autre et se saisit comme distinct de lui⁶.

- 11 Celle-ci ne peut donc être considérée comme une entité figée ou un état, mais plutôt comme un, voire deux processus. En observant le rôle de l'Autre dans ces processus, nous pouvons en même temps constater que l'identité ne peut être saisie en dehors d'une relation.
- 12 De ce fait, selon Abdallah-Pretceille, « l'identité est non seulement une construction mais c'est aussi une co-construction. Elle est un processus dialogique⁷ ». Le rôle de l'Autre dans cette conception de

l'identité dépasse celui d'un simple témoin. En lui reconnaissant une part de contribution dans la construction du Moi, on aboutit à une « identité ouverte ⁸ », faite de métissages, complexe et plurielle.

L'identité européenne d'hier à aujourd'hui

13 En abordant « l'esprit européen par le biais de l'histoire politique, culturelle, sociale du continent », Reszler ⁹ avance quelques hypothèses qui constituent le socle autour duquel s'est construit au fil de l'histoire celle qu'on pourrait considérer aujourd'hui comme une identité européenne. Cette idée rejoint celle de Wintle ¹⁰ qui considère l'identité européenne comme un héritage partagé. Ces thèses se résumeraient en ces points :

- « l'Europe se fonde sur les principes à maints égards contradictoires de l'unité et de la diversité » ;
- l'Europe moderne a « perpétué, à titre sélectif [...] l'héritage de la Grèce antique, de l'empire romain et du christianisme. A ces trois sources vives majeures s'ajoutent les apports souvent décisifs des Celtes, des Germains, des Slaves, sans oublier un important apport arabe au Moyen-Âge » ;
- « on est en Europe là où [...] se sont répandus les courants intellectuels et moraux de la Renaissance, de la Réforme et de l'époque des Lumières » ;
- parmi les valeurs que l'Europe a promues et défendues au fil des siècles, on peut mentionner : « l'individu, la liberté, le pluralisme, l'Etat de Droit, [...] les droits de l'homme et la primauté de la démocratie » ;
- « L'Europe, avec son territoire morcelé, favorise les existences individuelles et le règne de la liberté ¹¹ ».

14 Cet ensemble de principes et de valeurs a évolué au fil du temps en s'enrichissant des expériences singulières des différents États. Voyons maintenant quelle est la place qui leur est accordée aujourd'hui au sein d'un débat français sur l'identité.

Si je suis Française, suis-je Européenne ? Les traces d'une identité européenne dans le débat sur l'identité française

Le corpus sélectionné

- 15 Le corpus sur lequel porte nos analyses a été élaboré sur la base du site internet qui a servi de support pour le débat sur l'identité nationale qui s'est déroulé en France en 2009 et 2010. Les discours constitutifs de notre corpus ont été produits dans le cadre d'une situation de communication tout à fait particulière. C'est pourquoi il nous semble important de revenir brièvement sur les conditions historiques et politiques qui ont donné naissance à ce débat.
- 16 À la fin de l'année 2009, le gouvernement français propose à ses citoyens-ennes une réflexion sur le thème de l'identité nationale. Cette initiative correspond à l'une des promesses de campagne de celui qui était alors candidat à l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy. Cet engagement traduisait la volonté du futur Président de la République de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens-ennes français-es à la nation autour de valeurs communes.
- 17 Le 2 novembre 2009, Éric Besson, alors Ministre de l'immigration, de l'identité nationale et du développement durable, lance officiellement le Grand débat sur l'identité nationale. Les objectifs fixés par le ministre sont les suivants :
- Ce débat doit tout d'abord favoriser la construction d'une vision mieux partagée de ce qu'est l'identité nationale aujourd'hui. Il doit aussi faire émerger, à partir de propositions mises en débat par les différents participants, des actions permettant de conforter notre identité nationale, et de réaffirmer les valeurs républicaines et la fierté d'être Français¹².
- 18 Le débat, qui se veut démocratique et touchant un public large, se déroule à la fois sous forme de rencontres dans les Préfectures de

France et sur une plateforme virtuelle sous la forme d'un site Internet créé spécialement pour l'occasion¹³.

- 19 L'appel à discussion lancé à l'initiative du gouvernement français a mobilisé une partie importante de la population française et a eu de nombreux écho dans les journaux nationaux et étrangers¹⁴. Il s'agissait effectivement d'une occasion créant un espace de dialogue rare entre une instance de pouvoir et la communauté de citoyens-ennes. Cette tribune ouverte à la population française sur une thématique identitaire a bien sûr donné lieu à des analyses et synthèses commanditées par le gouvernement¹⁵. Les suites données par le pouvoir à cet événement se sont tout de même révélées modestes, en raison principalement d'une polémique grandissante au sein de l'opinion publique sur les enjeux du débat. En tant que chercheuses et dans une volonté de distanciation avec la polémique, nous avons voulu tirer profit de cet exercice d'expression populaire peu commun pour étudier le regard de nos contemporains-es sur une question identitaire forte.
- 20 Le corpus d'étude que nous avons construit regroupe des contributions d'internautes mises en ligne sur le site internet du débat. Nous avons fait le choix de limiter notre recueil à la première journée de mise en ligne du site, la sélection obtenue ne se veut donc ni exhaustive ni représentative de l'ensemble du déroulement du débat et de ses évolutions au fil des jours. Nous avons cependant tenu à travailler sur un panorama des contributions rédigées dans la journée du 2 novembre 2009. Quatre plages horaires ont ainsi été retenues à intervalles réguliers pour la collecte des contributions : l'une débutant à 8h (heure d'ouverture du site), la seconde à 12h, la suivante à 16h, et la dernière à 20h. Le corpus ainsi constitué regroupe 187 contributions d'internautes assorties du pseudonyme déclaré par leurs rédacteurs-trices. Il fait l'objet d'une double analyse, à la fois quantitative et qualitative, visant à examiner la place occupée par la question européenne au sein de discours centrés sur une thématique nationale.

Le poids de l'Europe dans les discours

- 21 Bien que le débat soit centré sur une problématique strictement délimitée comme française, le texte de cadrage rédigé par Eric

Besson aborde tout de même le thème de l'Europe :

- 22 Au moment même où l'Union européenne franchit une nouvelle étape de son intégration, et où la crise économique et financière internationale démontre combien la mondialisation rend l'avenir des Nations interdépendant, [ce débat] a pour objectif d'associer l'ensemble de nos concitoyens à une réflexion de fond sur ce que signifie, en ce début de XXI^e siècle, « être Français »¹⁶.
- 23 L'évocation de l'Union Européenne est ici purement contextuelle. La construction européenne trouve sa place dans le discours du ministre en tant que cadre temporel pour la réflexion sur l'identité nationale française, au même titre que la mondialisation. L'Europe est mentionnée en termes d'institution politique (« Union européenne ») plutôt qu'en termes de valeurs ou d'identité. Même si elle est présente, la question européenne occupe toutefois une place marginale dans les propos du ministre. Examinons maintenant quelles ont été les réponses données par les internautes à la question posée par le pouvoir. Accordent-ils davantage de place à l'Europe dans leur questionnement sur l'identité française ?
- 24 Une première lecture du corpus vient confirmer la présence d'une préoccupation européenne dans les discours des Français et Françaises¹⁷. Comme le montre le tableau ci-dessous, la dimension européenne est présente dans dix-huit interventions sur le total des 187. Ce modeste échantillon révèle donc une présence réelle de l'Europe dans les discours des internautes lors du premier jour du débat.

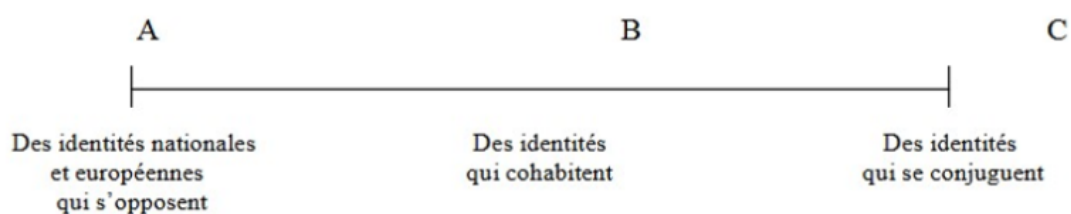
Total de contributions analysées	187
Nombre de contributions mentionnant la dimension européenne (utilisation du nom « Europe », de l'acronyme « UE » ou de l'adjectif « européen »)	18
Nombre de contributions mentionnant une « identité européenne »	5

- 25 La proportion des contributions abordant le thème de l'Europe reste très minoritaire (de l'ordre de 10 %). On note cependant que l'Europe vient s'immiscer dans un débat national dont l'orientation a été strictement limitée à la question de l'identité française. Plus encore,

une petite partie de ces contributions (cinq d'entre elles) comprend l'expression « identité européenne ». Les internautes sortent donc du cadre national qui leur a été proposé. Certain-es revendiquent même une identité européenne qui n'a pas été formulée par les instigateurs du débat. Ces premiers résultats font état de discours sur l'identité qui dépassent les frontières. On y voit poindre l'expression de sentiments d'appartenance à un ensemble plus vaste que celui de l'État-nation.

Identité nationale et identité européenne : quelles relations ?

- 26 Notre méthode consistait dans un deuxième temps à effectuer une lecture qualitative du corpus en sélectionnant uniquement les contributions faisant référence à l'Europe. Au sein de ces discours, différentes attitudes et représentations portant sur la notion d'identité se traduisent par des mises en mots variées. L'Europe, sa place et ses enjeux dans le questionnement identitaire font l'objet de traitements différents selon les énonciateurs-trices. En conformité avec le cadre théorique précédemment posé, nous envisageons ces différentes postures à travers le prisme de l'identité. Comment identité nationale et identité européenne – toutes deux restant à questionner dans leurs contenus – s'articulent-elles ?
- 27 L'analyse des données recueillies révèle des grandes tendances dans les traitements parallèles des identités. Nous avons fait le choix de schématiser ces tendances sous la forme d'un continuum, s'appuyant sur deux pôles antagonistes A et C et comportant une étape intermédiaire B. Cette tentative de modélisation peut être représentée de la façon suivante :



- 28 Un examen plus détaillé de ces trois positionnements sur le continuum va nous permettre de mettre en évidence leurs caractéristiques propres. Ce sera également l'occasion de mettre en perspective les contenus donnés à l'identité européenne – quand celle-ci est conceptualisée – par les participant-e-s au débat.

Des identités qui s'opposent

- 29 La première tendance observée correspond à une vision unique et monolithique de l'identité. Pour ses partisan-e-s, la coexistence de plusieurs identités n'est pas concevable. Ils ou elles renvoient alors dos à dos l'idée d'identité nationale et celle d'identité européenne. Toutes deux s'excluent l'une et l'autre. [socaters]¹⁸ oppose ainsi le discours du pouvoir sur l'identité nationale avec la dynamique de construction européenne à laquelle celui-ci participe :

N'est-ce pas un peu paradoxal de parler d'identité nationale (à quoi devrions-nous adhérer) alors qu'ils essaient de construire l'Europe et tentent de rapprocher soi-disant tous les peuples du monde¹⁹.

- 30 L'utilisation des pronoms personnels « nous » et « ils » au sein d'une même phrase met en évidence un rapport de force entre les tenants du pouvoir et les citoyens-ennes. Cette opposition est soulignée par le choix du verbe « devoir » qui assimile la prétendue adhésion de la population à une soumission à l'autorité de ses dirigeants.
- 31 Dans la continuité de cette conception monolithique de l'identité, certain-e-s contributeurs-trices rejettent fortement l'idée même d'identité nationale. Non qu'ils ou elles contestent la réalité du sentiment d'appartenance à une communauté de personnes, mais ils/elles ne reconnaissent pas de validité à la dimension nationale. C'est le cas de [Bastien] qui revendique une identité européenne au détriment de la fierté nationale :

Se chercher une identité française s'est s'empêcher de se trouver une identité européenne ou humaine. Être fier de son identité nationale, s'est se sentir supérieur par rapport aux autres nationalités, c'est une idée qui flirte dangereusement avec le nationalisme, le chauvinisme et en fin de compte avec le racisme. Pour ma part je suis français de sol (le hasard d'être né en France), pourtant mon drapeau à 12 étoiles

et mon hymne est celui de la joie de Beethoven. A mon enfant qui va naître Je lui dirai qu'il est européen [sic].

- 32 La dimension européenne est choisie comme recours face une conception perçue comme trop étriquée de l'identité. Elle est d'ailleurs mise en lien avec une identité plus globale encore : celle de l'humain. Les entités sélectionnées par cet internaute pour représenter l'Europe sont le drapeau et l'hymne. Si on ne rejoint pas tout à fait l'« héritage partagé²⁰ » de Wintle, on trouve en revanche des objets à haute valeur symbolique qui témoignent d'un patrimoine commun.

Des identités qui cohabitent

- 33 Une seconde catégorie de contributions inclut des identités, toujours hermétiques les unes aux autres, mais qui peuvent cohabiter, coexister chez un même individu. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que ces différentes identités sont souvent hiérarchisées les unes par rapport aux autres. Ainsi identités nationale et européenne se retrouvent parfois en concurrence, favorisant l'une au détriment de l'autre.

- 34 L'exemple d'[Alexis W.] illustre la priorité donnée au niveau national :

Pour ma part, je suis d'accord avec le fait qu'on est européen, mais pour pouvoir être efficace au niveau européen, il faut déjà l'être au niveau national je pense. Ainsi, il faut donc répondre à cette question d'identité nationale afin d'éviter de nouveaux problèmes d'identité et d'enrayer les actuels [sic].

- 35 Tout en approuvant l'existence d'une appartenance européenne, cet internaute recentre sa préoccupation sur la question nationale à travers l'utilisation de la conjonction « mais ». La hiérarchie des priorités va dans le sens du cercle le plus restreint au cercle le plus large.

- 36 À l'opposé de cette attitude, [Nadège] semble privilégier un sentiment d'appartenance à l'Europe :

Bonjour, Je trouve importante le fait d'avoir un sentiment d'appartenance à une nation. [...] Je trouve néanmoins regrettable

que nous n'ayons aucun débat de cette ampleur sur l'identité européenne. N'est-ce pas courcircuiter ce dernier sujet en lançant au lendemain de l'adoption du traité de Lisbonne un débat national sur l'identité en française. Je me sent aujourd'hui plus européenne que française [sic].

- 37 En évoquant le traité de Lisbonne, celle-ci en appelle aux textes officiels supranationaux pour replacer l'Europe dans son rôle d'instance supérieure. Elle semble avoir intériorisé cette supériorité au niveau même de l'identité en recourant à un comparatif qui accorde à l'identité européenne une place première. De son côté, [Guillaume] rejoint ce point de vue en présentant l'Europe comme gardienne des valeurs. Il déclare ainsi que : « La France n'est plus la patrie des droits de l'homme... [Elle] écope chaque année d'une quarantaine de condamnations par la Cour européenne des droits de l'homme ». On retrouve ici la thèse de Reszler selon laquelle les droits de l'homme sont une valeur centrale de l'identité européenne. Ceux-ci semblent être ainsi passés d'une origine française à une prérogative européenne.

Des identités qui se conjuguent

- 38 Pour le troisième groupe d'internautes, l'identité ne peut être que « tatouée, arlequinée, métissée, tigrée » dirions-nous en reprenant Michel Serres²¹. C'est ce que [Nathalie] met en évidence dans sa contribution à travers un choix de termes comme « mélange », « mosaïque », etc. :

La France s'est construite dans le mélange des cultures : Romains, Francs, Visigoths, Maures, Italiens, Polonais, Maghrébins. Et, même si quelques politiques décident un jour que ça doit changer, ils ne pourront rien contre l'Histoire.

- 39 Dans ce cadre, il n'y a donc pas de place pour une hiérarchisation des sentiments d'appartenance identitaire. Ainsi l'identité européenne semble se faire une place dans les discours des citoyens-ennes, ceux-ci entrant en écho avec les conceptions élaborées par certains théoriciens de l'Europe.

- 40 On rencontre ainsi l'un des principes contradictoires sur lesquels l'Europe se fonde, notamment celui de l'unité et de la diversité :

ne pas oublier d'intégrer la dimension européenne et mondiale : le débat sur l'identité nationale doit nous permettre de nous positionner / différencier / singulariser par rapport aux autres nations mais il doit aussi nous permettre de tisser un lien avec les autres. Peut-être faudra-t-il aussi avoir un débat sur l'identité européenne. [fernandI] [sic]

- 41 Il est intéressant de remarquer le ton délibérément prescriptif de cette contribution mis en évidence à travers l'utilisation de l'impératif, du « il » impersonnel, et de verbes qui dénotent l'obligation comme « il doit », « doit », « il faudra ».

- 42 Certains contributeurs insistent sur les différents apports qui constituent le fond de l'Europe moderne, ce qui va de pair avec l'idée d'un projet commun :

Être français, c'est se rattacher à une mémoire historique commune, « un riche legs de souvenirs » comme le disait Renan. Les grands personnages comme Voltaire, Jeanne d'Arc, Pasteur ou Charlemagne au même titre que les événements importants tels le Serment du Jeu de paume, la bataille de Bouvines ou la Libération font à la fois vivre la fierté d'être français, tout en nous unissant à l'histoire de l'Europe que nous partageons avec les autres peuples par-delà les siècles et fonde notre projet commun. [Clovis]

- 43 En insistant sur l'union et le partage avec les autres peuples européens à travers l'utilisation réitérée de l'adjectif « commun » la contribution de cet internaute ne va pas sans rappeler la déclaration officielle formulée à l'occasion du cinquantième anniversaire du traité de Rome : « Nous le savons bien, l'Europe est notre avenir commun²² ».

- 44 Ce qui réunit les Européens, c'est également l'attachement à des valeurs communes telles que la solidarité. C'est ce qui apparaît à travers la contribution de [puce] où même l'Europe à laquelle elle fait implicitement allusion semble ne pas avoir de sens face à l'être humain :

Être français, italiens, belges, allemands et j'en passe, cela ne veut rien dire. Etre debout, pour vivre ou survivre à l'heure actuelle, voilà la définition de « l'être humain » d'aujourd'hui. M. Besson, soyons sérieux 5 minutes, n'y-a-t-il pas autre chose à penser en ce moment, ou beaucoup de personnes en France comme ailleurs n'y arrivent plus. Moi, je préconise l'entraide mondiale et non nationale. Arrêtez de penser DRAPEAU, et pensez AIDE [sic]

- 45 Notons aussi que nous avons relevé dans notre corpus seulement les contributions où apparaissent des liens conscientisés avec l'Europe. Pourtant, dans de très nombreuses contributions on peut repérer des discours sur des valeurs qui constituent le fondement de l'Union Européenne mais qui ne sont pas identifiées en tant que telles. Pourrait-on considérer que leur présence dans ce débat est due à des liens sous-jacents, non conscientisés avec l'Europe ?

Conclusion

- 46 Comment les Français vivent-ils cette double appartenance, à une nation et à l'Europe ? Comment pensent-ils leur(s) identité(s) ? En partant des commentaires des internautes, nous souhaitons nous pencher de plus près sur la question de l'identité européenne et ses articulations avec à une identité nationale.
- 47 Notre modeste corpus nous a permis de voir que le discours sur l'identité française pouvait occasionnellement dépasser le cadre national dans lequel il devait s'inscrire. À en croire [fernandI.] il est important de :

ne pas oublier d'intégrer la dimension européenne et mondiale : le débat sur l'identité nationale doit nous permettre de nous positionner / différencier / singulariser par rapport aux autres nations mais il doit aussi nous permettre de tisser un lien avec les autres. Peut-être faudra-t-il aussi avoir un débat sur l'identité européenne ?

- 48 Cette prégnance de la dimension européenne au sein d'un débat sur l'identité nationale en France saurait-elle être considérée comme une manifestation de l'autorité symbolique de l'Europe ?

- 49 Nous avons tenté de formaliser nos premiers résultats dans un continuum qui articule les identités en présence en trois grandes tendances. La première met en évidence une opposition entre identité française et identité européenne. La seconde révèle une cohabitation des identités assortie d'une hiérarchisation entre elles. Celles-ci entretiennent un rapport inégalitaire, certains sentiments d'appartenance pesant plus que d'autres. La dernière tendance repérée propose une vision conjugquée et métissée des identités en jeu. Selon cette dernière, la notion d'identité est perçue comme plurielle, mosaïque, dynamique.
- 50 Ces quelques pistes interprétatives invitent à approfondir la notion même d'identité européenne. L'expression spontanée de ce sentiment européen de la part de citoyens-ennes français-es illustre le peu de prise que peut avoir le pouvoir sur l'adhésion à des valeurs. Si l'Europe des institutions est bien tangible, celles-ci ne suffisent pas pour construire cette Europe chère à Jean Monnet²³, qui souhaitait unir les hommes plutôt que de coaliser des États.

BIBLIOGRAPHIE

ABDALLAH-PRETCEILLE M., « Le labyrinthe des identités et des langues », dans Abdallah-Pretceille M. (ed.), *Les métamorphoses de l'identité*, Paris, Economica, 2006, p. 38-51.

ALIGISAKIS M., « Y a-t-il une société européenne ? Pour une vision critique de la construction européenne », dans : Ghervas S., Guindani S. (eds.), *Penser l'Europe. Quarante ans d'études européennes à Genève*, Institut européen de l'Université de Genève, 2003, p. 49-56.

CAMILLERI C., « Identité et changements sociaux. Points de vue d'ensemble », dans : Tap P. (ed.), *Identités collectives et changements sociaux*, Toulouse, éditions Privat, 1979.

COLOMBANI J. M., « L'identité européenne », *Le Monde*, le 26.03.2007.

JEANNOT C., TOMC C., TOTOZANI M., « Retour sur le débat autour de l'identité nationale en France : quelle(s) place(s) pour quelle(s) langue(s) », dans : Clerc S., Rispail M. (eds.), *Lidil*, n° 44, *Langues, minor(is)ations et marginalisations*, Grenoble, Ellug, 2011, p. 63-77.

MARGARITO M., « Identités affichées, identités révélées », *ELA*, n° 150, 2008, disponible sur http://farum.it/lectures/ezine_articles.php?id=71

MONNET J., *Mémoires. Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes*, Paris, Fayard, 1976.

NABLI B., *Identité nationale et participation à l'Union européenne*, 2009, tribune disponible sur <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article2491>

RESZLER A., « L'identité européenne : regard rétrospectif », dans : Ghervas S., Guindani S. (eds.), *Penser l'Europe. Quarante ans d'études européennes à Genève*, Institut européen de l'Université de Genève, 2003, p. 29-32.

SERRE M., *Le Tiers instruit*, Paris, Gallimard, 1992, p. 5-15.

WINTLE M., « European Identity and the Impact of Changes 1989/90 », dans : Shahin J., Wintle M. (eds.), *The Idea of a United Europe : Political, Economic and Cultural Integration since the Fall of the Berlin Wall*, Londres, MacMillan Press, 2000, p. 11-30.

NOTES

1 Céline Jeannot, Sandra Tomc, Marine Totozani, « Retour sur le débat autour de l'identité nationale en France : quelle(s) place(s) pour quelle(s) langue(s) », dans : Stéphanie Clerc, Marielle Rispail (eds.), *Lidil*, n° 44, *Langues, minor(is)ations et marginalisations*, Grenoble, Ellug, 2011, p. 63-77.

2 Mariagrazia Margarito, « Identités affichées, identités révélées », ELA, n° 150, 2008, disponible sur http://farum.it/lectures/ezone_articles.php?id=71, consulté le 13 janvier 2012.

3 Beligh Nabli, *Identité nationale et participation à l'Union européenne*, 2009, tribune disponible sur <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article2491>, consulté le 13 janvier 2012.

4 André Reszler, « L'identité européenne : regard rétrospectif », dans : Stella Ghervas, Silvio Guindani (eds.), *Penser l'Europe. Quarante ans d'études européennes à Genève*, Institut Européen de l'Université de Genève, 2003, p. 29.

5 Maximos Aligisakis, « Y a-t-il une société européenne ? Pour une vision critique de la construction européenne », dans : Stella Ghervas, Silvio Guindani (eds.), *Penser l'Europe. Quarante ans d'études européennes à Genève*, Institut européen de l'Université de Genève, 2003, p. 53-54.

6 Carmel Camilleri, « Identité et changements sociaux. Points de vue d'ensemble », dans : Pierre Tap (ed.), *Identités collectives et changements sociaux*, Toulouse, éditions Privat, 1979, p. 331.

- 7 Martine Abdallah-Pretceille, « Le labyrinthe des identités et des langues », dans : Martine Abdallah-Pretceille M. (ed.), *Les métamorphoses de l'identité*, Paris, Economica, 2006, p. 45.
- 8 *Ibid.*, p. 49.
- 9 André Reszler, art. cit., p. 29-32.
- 10 Michael Wintle, « European Identity and the Impact of Changes 1989/90 », dans Jamal Shahin J., Michael Wintle (eds.), *The Idea of a United Europe : Political, Economic and Cultural Integration since the Fall of the Berlin Wall*, Londres, MacMillan Press, 2000, p. 11-30.
- 11 André Reszler, art. cit., p. 30-31.
- 12 Extrait du texte introductif d'Éric Besson présent sur la page d'accueil du site internet du débat, www.debatidentitenationale.fr
- 13 A la date de rédaction de cet article, le site en question a été fermé et n'est plus consultable en ligne.
- 14 Voir notamment l'éditorial consacré à cette question par le journal *Le Monde*, daté du 16 décembre 2009.
- 15 L'analyse principale est contenue dans le point d'étape du 4 janvier 2010 (disponible à l'adresse <http://www.immigration.gouv.fr/IMG/pdf/DPMICOM041010.pdf>), tandis qu'une synthèse du débat a été présentée par le Premier Ministre François Fillon lors de la conférence de presse du 8 février 2010, à l'issue d'un séminaire gouvernemental de clôture du débat.
- 16 Éric Besson, 2009, art. cit.
- 17 En qualifiant les contributeurs de « français et françaises », nous postulons que la plupart d'entre eux possède la nationalité française, bien qu'il soit tout à fait envisageable que des personnes d'autres nationalités se soient exprimées sur le site internet en question.
- 18 Nous référençons ici les auteur-e-s des contributions à l'aide du pseudonyme qu'ils se sont eux-mêmes attribués et que nous présentons entre crochets.
- 19 La reproduction d'extraits de contributions respecte la graphie utilisée par les internautes.
- 20 Michael Wintle, art. cit.
- 21 Michel Serres, *Le Tiers instruit*, Paris, Gallimard, 1992, p. 5-15.

22 Formule prononcée par Angela Merkel, Chancelière allemande, le 25 mars 2007, citée par Jean-Marie Colombani, « L'identité européenne », *Le Monde*, le 26.03.2007.

23 Jean Monnet, *Mémoires. Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes*, Paris, Fayard, 1976.

AUTEURS

Marine Totozani

CEDICLEC / CELEC

IDREF : <https://www.idref.fr/164138803>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000383716786>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16633849>

Céline Jeannot

LIDILEM, Grenoble III

IDREF : <https://www.idref.fr/164138579>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-3128-358X>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000384066690>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16633847>

Sandra Tomc

CEDICLEC / CELEC

IDREF : <https://www.idref.fr/126969663>

ISNI : <http://www.isni.org/000000035832641X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16633848>

Conflits d'autorité Portugal / Brésil

Les normes de la langue portugaise (1911-1990)

Rosa Maria Fréjaville

DOI : 10.35562/celec.85

Droits d'auteur

CC BY 4.0

PLAN

La langue nationale et la langue officielle

Les institutions de la langue et la politique linguistique

La langue portugaise : patrimoine commun du Brésil et du Portugal

Accords et désaccords du Brésil et du Portugal

Conclusion

TEXTE

- 1 Le Portugais, troisième langue européenne, est parlée par plus de 200 millions de personnes dans le monde. Elle est la langue de huit pays, de quelques territoires et d'une diaspora portugaise¹. Son implantation, dans les quatre continents, est le fruit de l'expansion territoriale, amorcée par l'entreprise des Découvertes aux XV^e et XVI^e siècles et des mouvements migratoires qui ont suivi.
- 2 La langue², qui est un système de signes et une institution sociale caractérisée par une histoire et une culture, évolue au fil des discours et de sa pratique. La langue portugaise est un diasystème, c'est-à-dire, un ensemble de variétés linguistiques très proches partageant une structure commune³ marquée par la variation. En effet, aucune langue n'est uniforme et homogène car elle est soumise à des variations diachroniques, diatopiques, diastratiques et diaphasiques⁴. En ce sens, l'espace linguistique du portugais est caractérisé par une histoire et constitué de tous les espaces et communautés où l'on parle le portugais. Dans son rapport à la nation, elle est un instrument de pouvoir et peut avoir le statut de langue officielle et/ou nationale.

La langue nationale et la langue officielle

- 3 Une langue nationale garantit l'identité collective et l'héritage culturel au sein d'une nation⁵. Elle correspond, le plus souvent, à la langue maternelle du locuteur. Elle s'inscrit dans le système juridique d'un pays : dans la loi constitutionnelle portugaise, elle apparaît au chapitre *Principes fondamentaux* et dans celle du Brésil, elle apparaît dans le chapitre trois *Sur la nationalité*.
- 4 Une langue officielle est celle utilisée par les citoyens dans leur relation avec les institutions de l'État. À ce titre, elle est souvent consignée dans la Constitution. Elle sert à renforcer l'unité et la souveraineté d'une nation ainsi que l'intégration de la société dans un modèle culturel. Elle est le produit d'un acte politique, voire géopolitique. Elle peut avoir le statut de première ou de deuxième langue. Dans les pays lusophones, autres que le Portugal et le Brésil, le portugais joue le rôle de seconde langue, utilisée dans tous les domaines du droit interne (administration, communication, vie publique, enseignement) et du droit externe.
- 5 Ainsi, le tableau suivant, atteste la présence de la langue portugaise dans la loi constitutionnelle de la plupart des pays lusophones.

Pays	Constitution
Portugal	Article 11 « La langue officielle est le portugais ⁶ . »
Brésil	Article 13 « La langue portugaise est la langue officielle de la République Fédérative du Brésil ⁷ . »
Angola	Article 19 « La langue officielle de la République de l'Angola est le portugais ⁸ . »
Mozambique	Article 10 « La langue portugaise est la langue officielle de la République du Mozambique ⁹ . »
Cap-Vert	Article 9 « 1. Le portugais est la langue officielle ; 2. L'État met en œuvre les conditions pour l'officialisation de la langue maternelle du Cap-Vert, à parité avec la langue portugaise ¹⁰ . »
Timor Oriental	Article 13 « Le tétum et le portugais sont les langues officielles de la République Démocratique du Timor Oriental ¹¹ . »

Tableau 1- portugais langue officielle

- 6 On constate que la Constitution du Timor Oriental possède comme langue officielle, en plus du portugais, le *tétum*, sa langue nationale. La Guinée-Bissau et São Tomé-et-Principe, lors de leur adhésion à la CPLP, ont déclaré le portugais comme leur langue officielle.
- 7 Le portugais, langue officielle, cohabite en Afrique lusophone et au Timor avec les langues nationales ou avec le créole. Le statut de langue nationale est également fixé dans les lois constitutionnelles de quatre pays lusophones, comme indiqué ci-dessous :

Pays	Constitution
Angola	Article 19, § 1/2 « L'État valorise et développe l'étude, l'enseignement et l'utilisation des autres langues d'Angola ainsi que les principales langues de communication internationale ¹² . »
Mozambique	Article 10, § 2 « L'État valorise les langues nationales et promeut leur développement et leur utilisation progressive en tant que langues véhiculaires et d'éducation des citoyens ¹³ . »
Cap-Vert	Article 7 « Préserver, valoriser et promouvoir la langue maternelle et la culture cap-verdienne » ; article 9 « L'État met en œuvre les conditions pour l'officialisation de la langue maternelle cap-verdienne, à parité avec la langue portugaise 3. Tous les citoyens nationaux ont le devoir de connaître les langues officielles et le droit de les utiliser ¹⁴ . »
Timor Oriental	Article 13 « Le tétum et les autres langues nationales sont valorisées et développées par l'État ¹⁵ . »

Tableau 2- Langues nationales

- 8 Après son indépendance, l'Angola a imposé le portugais comme langue officielle mais seulement 30 % de la population la parle comme première langue. La situation de l'Angola est particulière car le portugais cohabite, tant bien que mal, avec environ quatre grandes langues nationales et une multitude de langues indigènes. De la même manière, le Mozambique, où seulement 10 % de la population parlait le portugais après l'indépendance, compte plus de quarante langues nationales.
- 9 Au Cap-Vert, le créole constitue la langue nationale, en voie d'officialisation. La même situation se produit en Guinée-Bissau et à São Tomé où un créole à base lexicale portugaise (le *krioulo* en

Guinée et le *forro* à São Tomé) fait office de langue de communication, à côté de plusieurs autres langues autochtones.

- 10 Les anciennes colonies portugaises d'Afrique ainsi que le Timor ont adopté la langue du colonisateur comme langue officielle car elle est considérée comme l'instrument le mieux adapté à l'organisation interne du pays et aux échanges internationaux. Dans le cas du Timor, le portugais est également le symbole de la résistance à l'invasion indonésienne et consacre l'unité du pays. Dans cette société multilingue, le portugais joue le rôle de langue commune, notamment dans l'administration, l'enseignement, les relations extérieures et elle sert à privilégier les liens avec l'ancienne puissance coloniale et les autres pays d'expression portugaise. Dans ce contexte, le portugais, malgré les apparences, n'est pas hégémonique même s'il a tendance à affirmer sa présence comme langue maternelle ou comme langue seconde. Le degré d'intégration du portugais dépend, ici, de facteurs comme le développement économique et urbain, les politiques nationales et l'accès aux moyens de communication et à l'instruction.
- 11 Cependant, il est certain que la coexistence entre la langue officielle et les langues nationales provoquent des conflits linguistiques et des problèmes de diglossie. Pour éviter des dissensions qui mettraient en péril la cohésion interne dans ces pays, le Portugal, le Brésil et les cinq pays africains ont créée en 1996 la CPLP¹⁶ (Communauté des Pays de Langue Portugaise). Le Timor Oriental, soumis à l'autorité de Jakarta, ne la rejoindra qu'en 2002. L'institution représente ainsi une population supérieure à deux cent quarante millions de personnes et englobe une superficie totale de 10 750 000 km². Les pays ou les territoires qui souhaiteraient adhérer doivent, au préalable, inscrire dans leur constitution le portugais comme langue officielle. Les huit pays de langue portugaise sont naturellement membres de plein droit à la CPLP qui possède, également, des membres associés et des observateurs. Il s'agit, entre autres, de territoires où subsistent des créoles à base lexicale portugaise¹⁷, des pays ayant des liens historiques avec le Portugal¹⁸ ; des pays qui accueillent massivement des communautés portugaises¹⁹ et des pays à forte émigration vers le Portugal²⁰.

- 12 La CPLP mène des actions politiques et économiques²¹, mais elle s'engage surtout à nouer des partenariats entre les pays membres, à promouvoir et à diffuser le portugais, langue internationale, langue des affaires et langue de culture²². Il s'agit, en somme, d'un organe supranational qui exerce une autorité semblable à celle de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Pour l'exemple, c'est la CPLP qui a aidé à résoudre le conflit centenaire qui opposait le Portugal et le Brésil en matière d'aménagement linguistique dont nous parlerons dans les paragraphes qui suivent.

Les institutions de la langue et la politique linguistique

- 13 C'est le XVIII^e siècle qui voit la naissance des Académies. L'Académie Française a été créée en 1635, la Royal Society de Londres en 1660, et l'Académie des Sciences de Paris en 1666. L'Académie des Sciences de Lisbonne (*Academia das Ciências de Lisboa*) a été fondée en 1779 et l'Académie Brésilienne de Lettres (*Academia Brasileira de Letras*) en 1896²³. Les deux académies sont les instruments de la politique linguistique de leurs États respectifs. Tout au long du XX^e siècle elles vont essayer de coordonner leur politique linguistique dans le but de conduire une réforme de l'orthographe du portugais.
- 14 Qu'entendons-nous par politique linguistique ? Selon Louis-Jean Calvet²⁴, la politique linguistique est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre la langue et la vie sociale. Ces choix servent à réaliser des actions appropriées favorisant la promotion de la langue, aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Une politique linguistique s'identifie, donc, à la politique générale d'un pays où la langue devient une institution. En effet, elle apparaît dans la loi constitutionnelle comme partie du patrimoine de la nation. Elle fait partie intégrante de cette culture, elle sert au développement économique et social et elle représente la vie de la nation par le biais de l'enseignement, l'administration et la communication.
- 15 L'aménagement linguistique est, à son tour, le cadre nécessaire d'une politique linguistique, chargée de la gestion du statut de la langue et de la réglementation de son code.

- 16 L'institutionnalisation de ces actions s'appuie sur la législation linguistique. Celle-ci est composée de l'ensemble de textes juridiques sur la langue, qui servent à officialiser et à mettre à exécution les choix établis. La législation linguistique se divise en législation constitutionnelle et en législation réglementaire. Nous l'avons vu, le rôle du portugais est fixé dans la plupart des constitutions des pays de langue portugaise et les réformes de l'orthographe sont spécifiées dans des décrets et des arrêtés (textes d'application).
- 17 Les deux Académies, portugaise et brésilienne, sont donc les institutions accréditées par chaque État pour mener des actions d'aménagement linguistique et c'est à elles que revient la responsabilité de proposer des projets d'action sur le plan de la langue écrite, avant toute décision par les organes exécutifs du pouvoir. Les actions menées par les deux Académies concernent fondamentalement les rectifications et les réformes de l'orthographe et, subsidiairement, l'affirmation du portugais comme langue internationale.

La langue portugaise : patrimoine commun du Brésil et du Portugal

- 18 La langue portugaise est une langue romane, résultat de l'évolution du latin vulgaire en contact avec des langues de substrat et de superstrat présentes dans la partie occidentale de la péninsule ibérique. Elle est devenue langue officielle par décret du roi Dinis du Portugal en 1290. On peut considérer trois phases dans l'évolution de la langue portugaise. Tout d'abord, la période qui s'étale du XIII^e au XVI^e siècle, c'est-à-dire le *galaïco-portugais*, a alimenté le premier modèle littéraire de la péninsule ibérique (la poésie des troubadours). Pour des raisons géopolitiques, le portugais se détache du galicien et poursuit sa propre évolution, façonné par l'influence des parlers existants dans les territoires conquis aux Maures. La deuxième période, dite classique, coïncidant avec les Découvertes, perdure jusqu'au XIX^e siècle, moment à partir duquel on considère une troisième période, dite moderne.
- 19 C'est le modèle de la deuxième période qui a été implanté au Brésil. Lors de l'arrivée des Portugais en 1500, le Brésil comportait une

grande diversité ethnique et linguistique car environ un millier de langues indigènes y étaient parlées. À partir du XVI^e siècle, les millions d'esclaves africains conduits au Brésil pour servir l'entreprise coloniale viennent accroître cette diversité linguistique²⁵. Ainsi, dès le départ, la société brésilienne prend les couleurs de la pluralité linguistique et culturelle qui a caractérisé l'évolution du portugais dans l'ancienne colonie.

- 20 L'administration coloniale portugaise a, en effet, pris des mesures politiques concernant l'usage de la langue au Brésil. Au début de la colonisation, colonisateurs et autochtones communiquent grâce à la langue *tupi* grammatisée, la *Língua Geral* (langue générale) qui cohabite avec la langue portugaise. L'adoption de ce système linguistique est le résultat des travaux des jésuites qui, ayant étudié et diffusé le *tupinamba*²⁶, ont structuré cette langue véhiculaire en une version simplifiée (*pidgin*), à partir du vocabulaire et de la structure du *tupi*. Cette pratique répondait, par ailleurs, à une stratégie politique dont les visées étaient de favoriser l'exploitation du territoire et la soumission des indigènes.
- 21 Cependant, le Portugal impose le portugais comme langue officielle et, plus tard, le décret royal de 1757 interdit l'utilisation de la *langue générale*²⁷. L'implantation du portugais se fait en quatre étapes significatives : une première qui va de la Découverte jusqu'à l'expulsion des Hollandais, une deuxième qui s'étend jusqu'à l'arrivée de la famille royale portugaise à Rio de Janeiro en 1808²⁸, une troisième qui s'achève avec l'indépendance en 1822²⁹ et, enfin, une quatrième étape, marquée par l'autonomie et l'identité de la variante « brésilienne³⁰ ». Nous faisons référence ici au Romantisme, incarné par le courant indianiste brésilien et le mouvement moderniste de 1922, qui ont affiché la volonté de créer une littérature nationale exprimée dans une variante, dite brésilienne, provoquant finalement l'avènement d'une norme d'écriture brésilienne indépendante de la norme de l'ancienne puissance de tutelle. La situation dépasse ici les questions purement linguistiques pour se rapprocher de problèmes politiques liés à l'affirmation de l'autorité et du pouvoir, car la revendication d'une langue va de pair avec l'exaltation patriotique et l'affirmation de l'identité nationale.

- 22 Le XX^e siècle lusophone se lève donc sous le patronage de deux autorités qui s'octroient le pouvoir sur la langue car les deux pays ont le portugais à la fois comme langue nationale et officielle. Nous entrons ainsi dans le vif d'un conflit qui opposera pendant presque un siècle les quêtes linguistiques du Portugal et du Brésil.

Accords et désaccords du Brésil et du Portugal

- 23 On considère trois périodes dans l'histoire de l'orthographe du portugais : une période phonétique, une période étymologique et une période « mixte » (ou des réformes de l'orthographe). La période phonétique correspond à la période de la formation de la langue portugaise caractérisée par l'usage libre du système orthographique et, donc, par une écriture à plusieurs graphies pour le même vocable, au gré de la prononciation de chacun. Elle se termine au XVI^e siècle par la normalisation graphique (lexicale et grammaticale) grâce aux premières grammaires³¹ et aux premiers dictionnaires. La période étymologique est celle de la « relatinisation » de la langue et de l'usage raisonné, s'appuyant sur l'écriture savante des modèles littéraires et sur les règles de l'étymologie latine. Elle est en vigueur jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La troisième période s'ouvre avec les travaux des premiers philologues et des grammairiens tels que Gonçalves Viana, Francisco Adolfo Coelho, Carolina Michaëlis, José Leite de Vasconcelos. Ils mettent en exergue la nécessité de rapprocher la langue écrite de la langue orale. En 1885, Gonçalves Viana publie dans ce sens *Les bases de l'orthographe du portugais* (*Bases da Ortografia do Português*). Avant lui, des écrivains tels qu'Almeida Garrett ont défendu la simplification des règles de l'écriture et affirmé le besoin d'une réforme de l'orthographe.
- 24 De l'autre côté de l'Atlantique, l'Académie brésilienne des Lettres décide alors, dans un geste politique et idéologique, de procéder à une révision de certaines règles de l'orthographe de manière à simplifier la graphie des mots en éliminant des étymologies reconnues obsolètes. Cette décision marque le début de la co-existence de deux normes d'écriture, représentatives de deux variantes parlées et de politiques linguistiques distinctes. Au début du XX^e siècle, tant le Brésil que le Portugal expriment leur volonté

d'établir une norme d'écriture savante afin de l'appliquer aux publications officielles et à l'enseignement.

- 25 Le fait linguistique est l'occasion d'un affrontement entre deux ambitions politiques, deux revendications d'autorité. D'un côté, le Portugal, fort de son histoire et de son passé glorieux, arbore l'étendard de la langue, objet immatériel et puissant, comme un des symboles intrinsèques du peuple portugais et, donc, comme le modèle légitime à suivre. De l'autre côté, le Brésil veut faire de la langue portugaise l'instrument de son identité et de son rayonnement comme nation indépendante et souveraine, affranchie de l'ancienne puissance de tutelle. En dépit de cette rivalité, les deux pays se rencontrent pour mener ensemble des actions de politique linguistique visant à rapprocher leurs normes d'écriture, conscients que l'existence de deux normes nuit à l'unité de la langue portugaise et à son rayonnement international. Il faudra cependant près d'un siècle pour parvenir à la création d'une orthographe commune, simplifiée et unifiée.
- 26 La période « mixte » commence véritablement en 1911 au moment où le Portugal adopte la première réforme de l'orthographe sans, toutefois, consulter le Brésil. Le premier accord bilatéral pour unifier l'orthographe est signé en 1931 entre l'Académie des Sciences de Lisbonne et l'Académie brésilienne des Lettres, mais ne sera pas suivi d'effet, ce qui entraîne une nouvelle négociation pour aboutir à la *Convention de l'orthographe* de 1943. À l'issue de chaque accord, les deux Académies devaient produire un texte intitulé *Vocabulaire Orthographique de la Langue Portugaise* attestant des nouvelles règles. Mais les *Vocabulaires* produits par chacune de ces institutions présentaient encore beaucoup de divergences. Une nouvelle tentative de négociation bilatérale aboutit en 1945, à Lisbonne, à la signature d'un nouveau protocole : *La Convention de l'orthographe luso-brésilienne de 1945* (*Convenção Ortográfica Luso-brasileira de 1945*). Mais les divergences sont encore si profondes que le texte est seulement adopté par le Portugal. Le feuilleton se poursuit dans des efforts unilatéraux : le Brésil en 1971, le Portugal en 1973 publient chacun de son côté des textes qui restent lettre morte, tout comme l'accord commun de 1975, qui ne sera ratifié que par le Portugal.

- 27 Il faut attendre 1986 pour que les nouveaux pays africains de langue portugaise se joignent aux deux pays historiquement en charge de la question linguistique, à Rio de Janeiro. Un nouveau projet de réforme de l'orthographe est proposé qui suscite, encore une fois, d'intenses polémiques entre les élites intellectuelles et politiques du Portugal et du Brésil. Un accord est finalement signé à Lisbonne le 12 octobre 1990 par l'Académie des Sciences de Lisbonne, l'Académie Brésilienne de Lettres et les délégations des pays africains de langue portugaise, avec l'adhésion de la délégation d'observateurs de la Galice. Les négociateurs ont mis l'accent sur la nécessité de défendre l'unité essentielle de la langue portugaise et de faire un pas vers sa reconnaissance internationale. Le texte devait ensuite être voté et promulgué par les gouvernements des différents pays mais, une nouvelle série de polémiques s'en est suivie, appelant de nouvelles négociations. Un autre protocole, intitulé *Deuxième Protocole Modificatif à l'Accord pour une réforme de l'orthographe de la langue portugaise*, a été signé à São Tomé le 25 juillet 2004, lors de la V^e Conférence des chefs d'État et des gouvernements de la CPLP, organisation qui a joué un rôle déterminant dans l'arrêt de la querelle entre le Portugal et le Brésil. Le texte est ainsi ratifié en 2008 et mis en application, tout d'abord, au Brésil le 1^{er} janvier 2009³², et au Portugal le 1^{er} janvier 2011³³

Conclusion

- 28 Il serait légitime de se demander pourquoi les changements sur l'écriture de la langue ont pu alimenter cette interminable querelle. On serait tenté d'incriminer la nature radicale des rectifications orthographiques. Mais ce n'était pas le cas. Tous les accords, sans exception, visaient, en effet, à simplifier et à supprimer certaines incohérences des règles d'écriture, entre autres : l'abolition des consonnes non prononcées (*ação* et non plus *acção*), la simplification de l'accentuation (*ideia* et non plus *idéia*), l'harmonisation dans l'utilisation des traits d'union (*fim de semana* et non plus *fim-de-semana*).
- 29 Si cette gestation a été si laborieuse, c'est parce que l'enjeu concernait le noyau dur de l'identité nationale. Les protagonistes de ce projet avaient en charge leur bien culturel le plus cher et le plus

noble : la langue. Bien que souvent sacralisée, la langue n'est pas un vestige, aussi glorieux soit-il, elle est le témoin capital et vivant de l'Histoire d'une nation en train de se construire. La tension est encore plus vive quand l'histoire partagée porte le poids du contentieux colonial : d'un côté, un Portugal, aujourd'hui réduit à son espace européen voulant accomplir l'utopie du Cinquième Empire³⁴ et être respecté pour son rôle civilisationnel ; de l'autre côté, un Brésil complexe, multiculturel, qui, selon Eduardo Lourenço, ne peut pardonner au Portugal de ne pas avoir été « un père à tuer ou un père digne d'être tué³⁵ ».

- 30 Les académies brésilienne et portugaise auraient sans doute gagné à élargir leur domaine d'action et à consulter un plus vaste public pour faire avancer leurs travaux, mais il reste difficile de modifier l'écriture d'une langue par décret. Toutefois, l'harmonisation linguistique est en cours et c'est une manière pour le monde lusophone d'accomplir pacifiquement le rêve des grands découvreurs du XVI^e siècle : atteindre une forme d'unité, selon une autorité partagée et non plus imposée.

NOTES

- 1 Il existe des communautés portugaises installées dans plusieurs pays du monde, notamment, en France, en Allemagne, aux États-Unis, Australie, en plusieurs pays d'Afrique, en Argentine, au Venezuela et au Japon.
- 2 Le terme est utilisé dans une perspective saussurienne.
- 3 La structure commune la plus ancienne est le système galaïco-portugais (XIII^e siècle). Il existe encore de grandes similitudes lexicales et grammaticales entre le portugais et le galicien.
- 4 Variations dans le temps et dans l'espace.
- 5 Les habitudes, les valeurs, la littérature, les traditions, les symboles, la religion, etc.
- 6 « A língua oficial é o português. »
- 7 « A língua portuguesa é o idioma oficial da República Federativa do Brasil. »
- 8 « A língua oficial da República de Angola é o português. »

- 9 « Na República de Moçambique a língua portuguesa é a língua oficial. »
- 10 « É língua oficial o português; 2. O Estado promove as condições para a oficialização da língua materna caboverdiana, em paridade com a língua portuguesa. »
- 11 « O tétum e o português são as línguas oficiais da República Democrática de Timor-Leste. »
- 12 « O Estado valoriza e promove o estudo, o ensino e a utilização das demais línguas de Angola, bem como das principais línguas de comunicação internacional. »
- 13 « O Estado valoriza as línguas e promove o seu desenvolvimento e utilização crescente como línguas veiculares e na educação dos cidadãos. »
- 14 Article 7 « [o Estado deve] preservar, valorizar e promover a língua materna e a cultura cabo-verdianas»; article 9 « 2. O Estado promove as condições para a oficialização da língua materna cabo-verdiana, em paridade com a língua portuguesa. 3. Todos os cidadãos nacionais têm o dever de conhecer as línguas oficiais e o direito de usá-las. »
- 15 « O tétum e as outras línguas nacionais são valorizadas e desenvolvidas pelo Estado. »
- 16 Le siège est à Lisbonne. La CPLP est gérée par un secrétaire exécutif pour un mandat renouvelable une fois. Voici les secrétaires par ordre chronologique de mandats : Marcolino José Carlos Moço (Angola), Dulce Maria Pereira (Brésil), João Augusto de Medicis (Brésil), Luís de Matos Monteiro de Fonseca (Cap Vert), Domingos Simões Pereira (Guinée Bissau). La CPLP se réunit en conférence tous les deux ans : Lisbonne (1996), Praia (1998) Maputo (2000), Brasília (2002), São Tomé (2004), Bissau (2006), Lisbonne (2008), Luanda (2010).
- 17 C'est le cas de la Guinée Equatoriale, du Sénégal (créole de Casamance), Goa, Malacca. Le territoire de Macao est un cas particulier. La langue officielle est le portugais mais pour adhérer à la CPLP, Macau doit attendre l'approbation du gouvernement chinois.
- 18 L'île Maurice (actuellement avec des liens très forts avec le Mozambique), la Galice (un passé et une littérature communs ; en attente d'approbation par le gouvernement espagnol), le Maroc, les Philippines, l'Uruguay.
- 19 La principauté d'Andorre et le Venezuela.
- 20 Il s'agit de la Croatie, de la Roumanie et de l'Ukraine.

- 21 Des actions en faveur de la paix. Elle a notamment aidé à éviter les coups d'état à São Tomé et en Guinée Bissau ; et en faveur de réformes politiques et économiques dans ces pays.
- 22 Elle a comme principaux objectifs : la concertation politique et diplomatique entre ses États membres, notamment le renforcement de leur présence sur la scène internationale ; la coopération culturelle, scientifique et technique, la réalisation de projets de promotion et de diffusion de la langue portugaise.
- 23 L'Académie portugaise s'inspire du modèle anglo-saxon. En 1931 elle est devenue membre de l'*European Council of Scientific Unions* (ICSU) et en 1974 de l'*European Science Foundation*. L'Académie brésilienne a pris comme modèle l'Académie Française ; elle est composée de quarante membres, élus entre les plus grands noms de la littérature brésilienne.
- 24 Louis-Jean Calvet, *Les Politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996, p. 3.
- 25 Les esclaves parlaient surtout des langues bantoues.
- 26 Le tupinamba, langue de la famille tupi-guarani. Les Tupi habitaient le littoral brésilien, entre Bahia et Rio, formant des tribus très homogènes au niveau culturel et linguistique. La langue générale tupi servait également comme langue de communication entre les différentes nations indiennes. Les Jésuites lui ont donné une écriture (hymnes religieux, pièces de théâtre).
- 27 Avec l'expulsion des jésuites en 1759 le portugais devient la seule langue de communication au Brésil.
- 28 Ceci coïncide avec l'époque où le portugais du Portugal commence à prendre des distances avec le portugais de sa colonie car, par exemple, les voyelles auparavant ouvertes sont devenues des voyelles fermées sous l'influence du français. Par ailleurs, l'influence française qui se traduit également par l'utilisation excessive de gallicismes est dénoncée par Frei Luís do Monte Carmelo (*Compendio de orthographia*, 1765), Francisco José Freire (*Reflexões sobre a Língua Portuguesa*, 1773), Cardinal Saraiva (*Glossário das Palavras e Frases da Língua Franceza, que por descuido, ignorancia ou necessidade se tem introduzido na Locução Portuguesa moderna ; com o juízo critico das que são adoptaveis nella*, 1816).
- 29 Entre 1808 et 1822 les deux variantes se rapprochent, conséquence de la présence de la Cour au Brésil. Avec l'indépendance et la fin de l'esclavage, le Brésil accueille des immigrants européens, installés au nord et au sud du pays,

qui provoquent quelques particularités de prononciation et un enrichissement du vocabulaire de portugais du Brésil.

30 Le Romantisme brésilien au XIX^e siècle (dont l'indianisme de José de Alencar) ainsi que le mouvement moderniste de 1922 ont affirmé une volonté de création d'une littérature nationale exprimée en « brésilien », et donc d'un modèle d'écriture brésilien.

31 En 1536 paraît la *Grammatica da lingoagem portuguesa* de Fernão de Oliveira et en 1539 la *Grammática da Língua Portuguesa* de João de Barros.

32 Avec une période de transition du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012.

33 Avec une période de transition jusqu'à 2014.

34 Non celui de son concepteur, le Père António Vieira, mais celui préconisé par Fernando Pessoa : un Portugal universel par son rôle civilisationnel, à travers la langue car « le discours est naturel mais la langue est écriture civilisationnelle »

35 Eduardo Lourenço, *A nau de Ícaro e imagem e miragem da lusofonia*, São Paulo, Companhia das Letras, 2001, p. 161.

AUTEUR

Rosa Maria Fréjaville

CELEC EA 3069, Université Jean Monnet Saint-Étienne

IDREF : <https://www.idref.fr/070331863>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0001-7200-4674>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000419197835>

Statut du français au Maroc

Représentations et usages chez des lycéens marocains

Laura Abou Haidar

DOI : 10.35562/celec.87

Droits d'auteur

CC BY 4.0

PLAN

Le paysage linguistique du Maroc

Les langues « maternelles » nationales

La langue *darija* (arabe marocain)

L(a)es langue(s) amazighe(s)

Les langues familiales minoritaires

La langue arabe

Le français, héritage colonial

Conclusion

Les représentations de la langue française : enquête exploratoire

Le français, première langue vivante dans un système scolaire en grande difficulté

Présentation de l'enquête

Résultats

Conclusion

TEXTE

Merci à Véronique Castellotti pour sa lecture et ses suggestions.

- 1 Cette contribution propose une analyse des pratiques langagières et des représentations de la langue française – ancienne langue coloniale – au Maroc, par des lycéens de classes moyennes et défavorisées de Marrakech. Si la langue française est officiellement présente au Maroc depuis le début du protectorat français en 1912, son statut a évolué au fil du temps : de langue officielle sous le protectorat, elle est devenue la première langue étrangère obligatoire dans le système scolaire. Néanmoins, il existe une assez grande ambivalence au niveau des discours sur cette langue fréquemment désignée comme « langue privilégiée », mais qui peine à accéder à un

statut unanimement reconnu et dont les usages semblent très disparates. En particulier, le français paraît être en situation de crise si l'on en croit le discours ambiant des acteurs du système éducatif, confrontés à des problèmes de différente nature :

- Massification difficilement maîtrisée de l'enseignement : trois réseaux d'établissements scolaires coexistent (publics, privés, et étrangers), avec des moyens humains, financiers et logistiques très inégalement répartis : la qualité de l'enseignement en général et de l'enseignement de la langue française en particulier pâtit d'une massification de la scolarisation mise en place avec beaucoup de difficultés, sans que l'ensemble des moyens et des dispositifs adaptés à une offre éducative massive de qualité n'aient réellement été mis en œuvre ;
- Décalage entre le volume horaire hebdomadaire consacré à la langue française à tous les niveaux du système scolaire, et des programmes jugés trop ambitieux avec notamment des œuvres intégrales au lycée et une évaluation terminale (dans le cadre des épreuves du baccalauréat) jugée totalement inadaptée par bon nombre d'enseignants ;
- Compétences linguistiques insuffisantes de la majorité des élèves accédant au supérieur, et confrontés au français langue d'enseignement et d'apprentissage quasi exclusive dans les disciplines scientifiques.

- 2 Ce discours global assez pessimiste sur la langue française est régulièrement relayé par la presse, avec des titres assez sensationnels allant jusqu'à annoncer « l'agonie de la langue française¹ ». Néanmoins nous avons souhaité aller au-delà de ce qui semblait constituer des évidences, et nous tourner vers les premiers concernés, à savoir la jeunesse actuelle sur laquelle repose en grande partie la pérennité de la langue française au Maroc. Une des questions que pose cette contribution est celle d'une éventuelle mutation de la langue française qui serait en réalité, malgré les pronostics sombres que nous avons évoqués, durablement installée comme « langue seconde », mais avec un rapport à la norme sensiblement différent de celui des usagers traditionnels francophiles et francophones, et difficilement acceptable par ces derniers.
- 3 Cette étude se fonde sur une première enquête exploratoire sur les représentations de la langue française chez des lycéens des classes moyennes et défavorisées de la ville de Marrakech, dont une forte minorité fait partie de la première génération de bacheliers au niveau

familial. Après une présentation du paysage linguistique actuel au Maroc, et sur la base des résultats de l'enquête évoquée ci-dessus, nous proposons quelques pistes qui méritent d'être explorées afin de contribuer à une meilleure compréhension des facteurs liés aux représentations et aux pratiques langagières au Maroc.

Le paysage linguistique du Maroc

- 4 Le Maroc ne déroge pas à la règle du multilinguisme existant dans le monde arabe, qui voit cohabiter des langues « maternelles » qui ne sont pas forcément représentées dans le monde scolaire, une langue arabe officielle dont a pris l'habitude de dire qu'elle n'était la langue maternelle de personne, mais qui porte des valeurs telles qu'elle apparaît très solidement ancrée dans le paysage linguistique national, et enfin des langues plus ou moins étrangères variées, constituant ou non un legs colonial comme le français ou, à un moindre degré, l'espagnol. Il n'est pas exclu que le séisme qui a récemment ébranlé le monde arabe à travers ce qu'il est convenu d'appeler les *printemps arabes* ne vienne faire bouger les lignes durablement et en profondeur sur le plan des usages langagiers, par une accélération ou une amplification de tel ou tel mouvement autour des langues, comme on a pu le constater d'ailleurs avec la prise en compte de l'amazigh comme autre langue officielle dans le cadre de la Nouvelle Constitution promulguée en juillet 2011.

Les langues « maternelles » nationales

La langue *darija* (arabe marocain)

- 5 Langue première d'une majorité de la population (60 à 70 % selon les sources), langue d'usage quotidien, sans statut officiel, considérée soit comme une variété basse par rapport à la langue arabe, ou au contraire comme une langue moderne en pleine évolution, la *darija*, ou l'arabe « parlé » marocain, suscite régulièrement des débats publics enflammés. D'un côté se trouvent les ardents défenseurs de la valorisation de la *darija* et de sa promotion au niveau de langue à part entière : ce sont pêle-mêle des artistes, des personnalités du monde des médias, des journalistes, des militants qui profitent notamment des nouvelles technologies et des réseaux sociaux pour adopter des

systèmes de codage variés en caractères latins ou arabes qui font mentir ceux qui affirment que la darija n'est qu'un « parler » impossible à orthographier. Comme le signale Dominique Caubet :

La darija qui avait été longtemps associée à l'analphabétisme et au sous-développement a vu son statut évoluer dans la société civile. Elle n'est plus considérée avec mépris, mais vue par certains comme une des composantes importantes de l'identité marocaine, une langue de création, capable de s'adapter à la modernité. De plus, elle a connu un développement très récent avec son utilisation régulière dans les nouveaux médias : notamment les radios, dans les émissions en direct, les débats et y compris pour les informations ; dans la presse écrite, avec Nichane, par exemple, qui fait un usage important de la darija dans ses titres ; et enfin, avec les nouvelles technologies où la darija a connu un passage à l'écrit massif avec l'écriture sur clavier d'ordinateur et de portables².

- 6 À l'opposé, nous trouvons des opposants farouches à sa valorisation, et à l'accès à une codification écrite : ceci est en effet perçu comme une réelle menace pour l'intégrité du pays, voire du monde arabe dans son ensemble. Plusieurs facteurs de risque sont exposés : d'un côté, la « variation dialectale » existant dans le monde arabe est perçue comme un morcellement et un facteur de déstabilisation, de désunion, d'isolement, plutôt qu'un facteur de richesse linguistique et de diversité. En effet, même si aucune étude scientifique systématique n'a encore été menée à notre connaissance sur le phénomène d'intercompréhension potentiel entre locuteurs arabophones maghrébins ou non, ce sont surtout les difficultés de compréhension immédiatement observables dans les interactions quotidiennes entre locuteurs originaires de pays différents qui sont pointées par les opposants à une quelconque valorisation de la darija. Par ailleurs, une telle valorisation serait perçue comme une atteinte à la sacralité de la langue arabe puisque qui dit promotion de la darija dit forcément fragilisation du statut de la langue arabe qui est avant tout dans le discours public des pays arabo-musulmans la langue du Coran, et à laquelle on fait porter par un effet d'imprégnation une valeur sacrée.

L(a)es langue(s) amazighe(s)

- 7 La population autochtone anté-arabe et anté-islamique du Maroc était essentiellement amazighophone : trois langues amazighes sont parlées par 40 à 55 % de la population A. Boukous³ : le tamazight, le tachelhit, et le rifain (Figure 1).

Figure 1 – Localisation géographique des langues amazighes du Maroc⁴



- 8 Protégée par les autorités du protectorat français, la communauté amazighophone a vu émerger un mouvement important pour la reconnaissance et la valorisation de l'amazighe sur le plan linguistique. Pour faciliter un usage scolaire standardisé au-delà de la variabilité linguistique, un gros chantier de standardisation a été mené à la fin du XX^e siècle, notamment grâce à la création en 2001 de l'Institut royal pour la culture amazighe du Maroc (IRCAM). L'alphabet tifinagh est adopté en 2002, et une langue amazighe standardisée introduite dans le système scolaire en 2003⁵. Une chaîne de télévision *Tamazight* est lancée en 2010. Les multiples demandes de reconnaissance officielle de la langue demeurent lettre morte pendant des années, et il a fallu le séisme généré par les *printemps arabes* dans toute cette région pour que l'amazighe soit enfin reconnu comme langue officielle dans la Nouvelle Constitution de juillet 2011.

Les langues familiales minoritaires

- 9 D'autres langues familiales sont en présence sur le territoire marocain, telles que le hassani, langue des sahraouis, ou l'hébreu et le judéo-arabe, langues qui font partie du patrimoine culturel et linguistique marocain malgré les départs massifs des juifs du Maroc aux XIX^e et XX^e siècles. La Nouvelle Constitution de juillet 2011 mentionne bien cet héritage plurilingue et pluriculturel puisqu'il y est fait état de « la convergence (des) composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie » du pays, qui « s'est nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen » et recommande de « bannir toute discrimination à l'encontre de quiconque, en raison de (...) la langue »⁶.

La langue arabe

- 10 Dans ce paysage plurilingue, la langue arabe, unique langue officielle entre 1956 et 2011, se démarque par un statut que l'on retrouve quasiment à l'identique dans l'ensemble du monde arabophone : langue de scolarisation, des médias, de l'administration, son statut et les discours qui s'y rapportent demeurent très ambigus, et un des éléments révélateurs de cette ambiguïté est l'émiettement terminologique qui se rapporte à cette langue, et dont on pourrait se demander si, dans les esprits des arabophones eux-mêmes, cet émiettement n'aurait pas été transposé à la langue elle-même : fusha, littéral, littéraire, moderne, médian, standard, scolaire, classique, coranique, anté-islamique, si la majorité de ces catégories désigne à chaque un état de cette langue relativement bien identifié, la notion de continuum entre l'ensemble de ces variétés ne nous semble pas encore suffisamment intégrée dans la littérature arabisante pour montrer s'il s'agit bien d'une seule et unique langue avec des variétés différenciées sur le plan sociolinguistique. Cette langue arabe, apprise à l'école, utilisée avec des variantes plus ou moins prononcées dans l'espace public, en fonction du degré d'instruction mais aussi et surtout du degré d'appropriation par les locuteurs, semble demeurer globalement à un stade « artificiel » sur les plans identitaire et affectif⁷, puisque rares sont les locuteurs qui semblent l'avoir adoptée pour un usage naturel et non contraint. Sans parler, pour ce qui est du Maroc, du statut de cette langue qui s'est implantée sur un

territoire initialement amazighophone et qui continue d'être perçue par beaucoup de locuteurs amazighophones comme la langue de « l'envahisseur ». Et il ne faut pas perdre de vue ce paysage linguistique complexe lorsqu'on s'intéresse à la langue française, langue coloniale.

Le français, héritage colonial

- 11 La langue française est présente comme langue d'enseignement au Maroc d'une manière très marginale dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, dans quelques établissements de congrégations religieuses ainsi que dans les écoles de l'Alliance Israélite Universelle : la communauté juive est en effet solidement implantée dans le pays depuis des siècles, et la première école de l'Alliance israélite universelle ouvre en 1862 dans la région de Tanger, avec comme langues de scolarisation le français et le judéo-arabe. Langue officielle sous le protectorat, le français est également à cette période langue d'enseignement dans les établissements français longtemps réservés aux enfants des communautés française et européennes. Pierre Vermeren ⁸ a bien montré dans ses travaux comment les enfants des élites nationales ont longtemps été tenus à l'écart du baccalauréat français qui a fini par être « investi » par les scolaires marocains au bout d'une longue lutte entre les années 1930 et 1955, et au compte-goutte dans un premier temps. Après l'indépendance en 1956, le français reste présent comme langue d'enseignement dans les établissements français mais surtout se diffuse largement dans les établissements scolaires publics marocains, avec l'aide très précieuse des fameux « coopérants » français, présents à la demande des autorités marocaines dans les années 1960 / 1970. La présence massive de plusieurs milliers de coopérants dans le pays après l'indépendance marque aussi bien l'importante que continuent à accorder à la langue française les nouvelles autorités politiques, que l'impossibilité pour le Maroc de faire face, en l'absence d'un corps enseignant suffisamment nombreux et immédiatement opérationnel, à la démocratisation et la massification de l'offre éducative.
- 12 L'arabisation du système éducatif, décidée par les autorités marocaines et entamée à la fin des années 1970, vient bouleverser la donne par rapport à la place et aux modalités d'enseignement de la

langue française : cette vaste réforme qui s'étale sur environ deux décennies et qui se termine par l'accès au supérieur en 1989 de la première promotion de bacheliers entièrement scolarisés avec les nouveaux programmes, consiste à arabiser l'ensemble des disciplines scientifiques et littéraires, sur tous les niveaux d'enseignement, et signe la fin de l'hégémonie de la langue française comme langue principale d'enseignement dans les établissements scolaires marocains. L'arabisation marquera également la fin de la période des coopérants français. La langue française reste malgré tout la première langue étrangère obligatoire dans le système scolaire. Cependant cette arabisation, qui était supposée valoriser la langue arabe dans son statut de langue moderne compatible avec l'accès aux savoirs et au progrès, ne franchit pas les portes de l'enseignement supérieur, puisque le français reste la langue d'enseignement de l'écrasante majorité des cursus universitaires (scientifiques, techniques et médicaux en particulier). Cette rupture dans la langue d'enseignement et d'apprentissage est très douloureusement vécue par les élèves et les familles, et la sinistrose observée dans l'ensemble du système éducatif marocain est due pour beaucoup à cette arabisation mal faite et inachevée, car ne s'en sortent réellement que les enfants des familles aisées qui ont les moyens d'être scolarisés dans les lycées français ou dans les établissements scolaires privés marocains qui se développent de plus en plus dans le pays⁹, et qui proposent un enseignement quasiment bilingue. Des solutions sont adoptées quelques années plus tard, dans le cadre notamment de la nouvelle Charte nationale pour l'éducation et la formation (1999), pour tenter de remédier à ce handicap lourd de conséquences pour les performances du système éducatif et pour la formation des diplômés : des cours de traduction sont introduits dans les deux dernières années de lycée à raison de deux heures hebdomadaires pour familiariser les élèves à une terminologie scientifique, et un module de « langue et communication » est introduit dans les deux premières années du cursus universitaire, pour consolider les acquis des étudiants.

13 Dans ce contexte de réajustement de la place du français au profit de l'arabe dans les établissements scolaires, le français reste malgré tout assez massivement présent dans les institutions, dans la vie publique et dans les médias. Mais la difficulté de nommer cette langue révèle

l'ambiguïté de son statut ; les dénominations sont en effet très fluctuantes : « langue étrangère » est rejeté par beaucoup pour des raisons historiques et sociales, le français étant trop fortement implanté dans certains domaines et par certaines franges de la population, très francisées voire francophiles, pour être considéré comme « langue étrangère ». L'appellation « langue seconde » pose également problème, pour des raisons plutôt identitaires : le caractère « second » est en effet perçu comme trop « invasif » compte tenu de l'histoire coloniale assez récente. Le français langue « privilégiée » est la dénomination qui semblent emporter l'adhésion dans les discours politiques et officiels mais cette notion est assez problématique et il est difficile d'identifier ce à quoi elle renvoie précisément : aux relations privilégiées (réelles dans beaucoup de domaines socioéconomiques) existant entre la France et le Maroc ? Ou ne serait-ce plutôt qu'une valeur fantasmée qu'on fait porter à cette langue dans l'imaginaire collectif ? Ou alors est-elle privilégiée – et nous posons cette question d'une manière quelque peu provocatrice – parce qu'elle échappe aux relations tourmentées entretenues par les usagers avec leurs multiples langues nationales ? On pourrait se demander dans quelle mesure l'expression « langue partenaire », utilisée en Afrique sub-saharienne, pourrait être adéquate dans le contexte marocain, en sachant que « tout partenariat réel sur le plan linguistique supposerait, au préalable, la reconnaissance d'une véritable égalité entre les langues¹⁰ », ce resterait à démontrer s'agissant du français et des autres langues nationales en présence. Ceci étant dit, le français n'échappe pas, loin de là, aux valeurs négatives qu'on lui fait porter : d'une part dans la presse où il est assez fréquent de voir paraître des articles sur la situation linguistique en général et la langue française en particulier, désigné comme *langue en recul*, *langue en échec*, voire *langue en agonie* dans un article paru dans la presse nationale en 2004 et qui fustige l'absence de maîtrise de la « langue de Voltaire » par les lycéens ; d'autre part dans le corps éducatif lui-même, qui a un regard très pessimiste et particulièrement sévère sur la dégradation du niveau et des performances des élèves, pessimisme conforté d'ailleurs par les résultats catastrophiques des évaluations internationales (PIRLS, TIMSS) qui classent le Maroc en queue de peloton.

Conclusion

- 14 Dans ce paysage linguistique complexe, dans lequel il faut également tenir compte de l'espagnol qui est la langue du protectorat espagnol concomitant à la présence française de 1912 à 1956 dans les régions du nord et du sud, et dans un contexte sociolinguistique et politique mouvant, quelques années de présence sur le terrain nous ont malgré tout alertée sur une rupture assez importante entre un discours autoproclamé comme expert (acteurs éducatifs, presse, politiques, décideurs...), faisant porter à la langue française des valeurs tantôt franchement positives voire fantasmées, tantôt versant dans le catastrophisme, et des pratiques d'appropriation dans la génération montante, qu'il nous semblait important d'explorer. En particulier auprès des jeunes des classes moyennes et défavorisées, qui semblent s'approprier la langue française d'une manière décomplexée et, pour certains, non conforme aux usages normés attendus par les générations précédentes, francophiles et particulièrement sourcilleuses sur la qualité normative des usages. Nous avons souhaité explorer dans cette première étude les représentations liées à la langue française chez un échantillon de cette population, pour détecter éventuellement des tendances de fond sur l'évolution du statut du français et sur les relations entre perceptions et usages dans le système éducatif marocain.

Les représentations de la langue française : enquête exploratoire

Le français, première langue vivante dans un système scolaire en grande difficulté

- 15 Les textes officiels indiquent que le français est introduit au Maroc comme première langue vivante obligatoire à partir de la 3^e année de primaire à raison de 8 h hebdomadaires. Ce volume horaire passe à 6 h hebdomadaires au collège, et 2 à 5 heures au lycée selon les filières. En réalité il existe des disparités qui gagneraient à être

explorées d'une manière systématique et rigoureuse, essentiellement en fonction de la localisation en zone urbaine, rurale voire géographiquement très isolée. Un certain nombre de directeurs d'école primaire de zones rurales admettent confidentiellement ne pas être en mesure de se conformer aux textes et être amenés à reculer l'année d'introduction du français au primaire, pour des raisons diverses qui peuvent être liées notamment à l'impossibilité pour certains enseignants d'assurer un cours en français, fut-ce avec le support d'un manuel. Il existe encore des zones géographiques dans lesquelles certains élèves, dont il est impossible à l'heure actuelle d'estimer les effectifs et la répartition, arrivent au collège sans avoir eu leur quota de formation en langue française au primaire, ce qui est un obstacle majeur pour la poursuite des apprentissages. Mais les ambitions affichées par les autorités éducatives à travers l'introduction depuis une décennie des œuvres intégrales dans le programme de français au lycée (Voltaire, Hugo...) et les modes d'évaluation au baccalauréat, considérés par beaucoup d'enseignants comme impossibles à atteindre, révèlent l'ampleur du décalage entre les finalités du système et les réalités du terrain.

- 16 Les performances générales du système éducatif restent faibles. Un rapport de l'UNESCO publié en 2010¹¹ (S. Tawil & al., 2010, p. 55) fait état des résultats d'une enquête menée par le Programme national d'évaluation des acquis en 2008-2009 « sur un échantillon total de 26 520 élèves, aspirant à faire état des acquis des élèves en arabe, en français, en mathématiques et en sciences au niveau de la 4^e et 6^e année de l'enseignement primaire, ainsi qu'au niveau de la 2^e et de la 3^e année de l'enseignement collégial. Les résultats de cette enquête confirment le fait que les acquis des élèves « demeurent fragiles » [...]. En effet, les taux moyens des acquis scolaires varient, selon le niveau scolaire, entre 27 % et 43 % en arabe, 28 % et 35 % en français, 25 % et 44 % en mathématiques et 23 % et 46 % en sciences selon la matière et le niveau d'enseignement ».
- 17 C'est dans ce contexte éducatif assez tendu et contrasté que nous avons choisi d'explorer les représentations liées au français auprès d'un peu plus d'une centaine de lycéens scolarisés à Marrakech. Le concept de représentation est devenu très opérationnel dans le champ de la didactique des langues et des cultures. Comme l'indiquent V. Castellotti et D. Moore :

Les représentations sont constitutives de la construction identitaire, du rapport entre soi et les autres et de la construction des connaissances. Les représentations ne sont ni justes ni fausses, ni définitives, dans le sens où elles permettent aux individus et aux groupes de s'auto-catégoriser et de déterminer les traits qu'ils jugent pertinents pour construire leur identité par rapport à d'autres. Elles sont ainsi à considérer comme une donnée intrinsèque de l'apprentissage, qu'il convient d'intégrer dans les politiques linguistiques et les démarches éducatives¹².

- 18 Ce qui nous semble également important, et qui a été exploré dans de multiples travaux, c'est le fait que les représentations peuvent révéler les attitudes et les croyances des apprenants sur les langues en présence, et peuvent donner des indications utiles sur la dimension affective de l'apprentissage.

Présentation de l'enquête

- 19 L'enquête a été effectuée auprès de deux groupes de lycéens de la ville de Marrakech, scolarisés d'une part dans un lycée privé accueillant généralement les enfants de la classe moyenne, et d'autre part dans un lycée public accueillant majoritairement les enfants de la classe défavorisée du quartier. Marrakech étant la ville cosmopolite et touristique que l'on imagine, la population dans son ensemble est confrontée à un moment ou un autre à la présence massive d'Européens en général et de Français en particulier, résidents ou de passage. Nous avons cependant choisi de cibler cette population (défavorisée ou non) car il nous a semblé important de donner la parole aux adultes en devenir, dont les représentations vont conditionner l'appropriation ou non de la langue française dans les sphères privées et publiques et pour des usages spécifiques.
- 20 L'enquête exploratoire sur laquelle se base cette étude a été effectuée à travers un questionnaire administré sous la tutelle des enseignants de français à 127 lycéens du secondaire (2^{nde}-1^{re}-Terminale). 54 % des questionnés sont scolarisés dans le lycée public Salah Eddine el Ayyoubi, situé dans un quartier défavorisé de la ville de Marrakech, et 46 % sont scolarisés dans le lycée privé El Irfane qui accueille plutôt une bourgeoisie moyenne de la même ville. On observe un déséquilibre important au niveau de la représentation des deux sexes

dans notre échantillon : 61.9 % de représentants du sexe masculin, contre 35.7 % du sexe féminin. Même s'il s'agit de zones urbaines donc nettement moins affectées par la déscolarisation des filles que les zones rurales, ces chiffres mettent en lumière malgré tout la scolarisation plus massive des garçons que des filles au Maroc. Pour ce qui est de la langue maternelle, 91 % des enquêtés ont comme langue maternelle l'arabe darija, contre 9 % une des trois langues amazighes. Ces chiffres sont surprenants dans une région massivement amazighophone comme l'est Marrakech : il faudrait sans doute explorer d'une manière plus fine des paramètres tels que la transmission intergénérationnelle de l'amazigh dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales, une répartition géographique spécifique des amazighophones dans la ville, etc.

- 21 L'âge de début d'apprentissage scolaire du français s'échelonne de 3 à 6 ans pour la majorité des enquêtés (56 % des élèves, dont l'ensemble des scolarisés dans le privé), et de 7 à 10 ans pour 44 % d'entre eux (exclusivement des élèves du lycée public). Enfin, les catégories d'âge des enquêtés sont très variées... puisque les élèves ont de 13 à 23 ans avec la répartition suivante :

- 13 à 15 ans : 31 %
- 16 à 18 ans : 50 %
- 18 à 23 ans : 19 %

- 22 Le questionnaire administré est constitué de 34 questions réparties de la manière suivante :

- Un premier groupe de questions porte sur l'état civil, la(les) langue(s) maternelle(s) et en usage dans le cercle familial, amical, et scolaire ;
- Un deuxième groupe porte sur le degré de satisfaction exprimé par les enquêtés sur les heures de cours hebdomadaires de français et d'anglais¹³ en classe, la motivation pour l'apprentissage des langues dont le français et l'anglais ;
- Un troisième groupe de questions porte sur une auto-évaluation des compétences en langues et sur les stratégies de renforcement extra-scolaires mises en place par l'élève ;
- Un quatrième groupe porte sur l'utilité actuelle et future des langues française et anglaise dans différents domaines de la vie (familiale, professionnelle, culturelle, amicale...) ;

- Enfin un dernier groupe de questions propose à l'élève de procéder à une association mentale entre les termes qui lui viennent le plus spontanément à l'esprit lorsqu'il/elle entend « langue française » / « langue anglaise ».

23 De l'avis des enseignants qui ont supervisé le remplissage des questionnaires en salle de classe, les élèves ont éprouvé des difficultés à répondre aux questions, tout d'abord par un manque de familiarité par rapport à ce procédé spécifique, ensuite par manque de compréhension de certains termes (un mot comme « compliqué » n'a pas été compris par certains lycéens), enfin à cause de la longueur du questionnaire auquel il a fallu consacrer une trentaine de minutes pour répondre. Néanmoins la majorité écrasante des élèves interrogés ont répondu à l'ensemble des questions.

Résultats

24 Les résultats obtenus sont surprenants par l'optimisme qui s'en dégage et la solidité apparente de la langue française comme langue ancrée dans le quotidien et dans le futur des élèves tels qu'ils se le représentent.

1. **Le français est présent dans la sphère privée.** En effet, parallèlement à l'arabe darija utilisé dans le cadre familial par tous les lycéens, et l'amazigh par 9 % des élèves, 41 % des élèves déclarent utiliser le français avec au moins un parent ainsi que dans les relations amicales.
2. **L'apprentissage est positivement perçu, et les difficultés linguistiques rencontrées minorées :** l'auto-évaluation de leurs compétences par les lycéens révèle que 61 % ont une évaluation positive de leur apprentissage et de leur niveau en français. Malgré tout, une solide minorité déclare rencontrer des difficultés en conjugaison (34,9 % des difficultés exprimées), en orthographe (28,5 % des difficultés exprimées), en expression orale (26,9 %), en compréhension orale (25,3 %), en grammaire (24,6 %), en lecture et expression écrite (23,8 %).
3. **Les élèves déclarent avoir un recours fréquent à des stratégies extra-scolaires de renforcement linguistique,** et 56 % des enquêtés affirment utiliser simultanément plus de trois stratégies de renforcement. Le tableau suivant présente les pourcentages exprimés pour chacune des catégories proposées aux élèves dans le questionnaire :
 - ■ Regarder des films en français : 65 % des élèves affirment y avoir recours

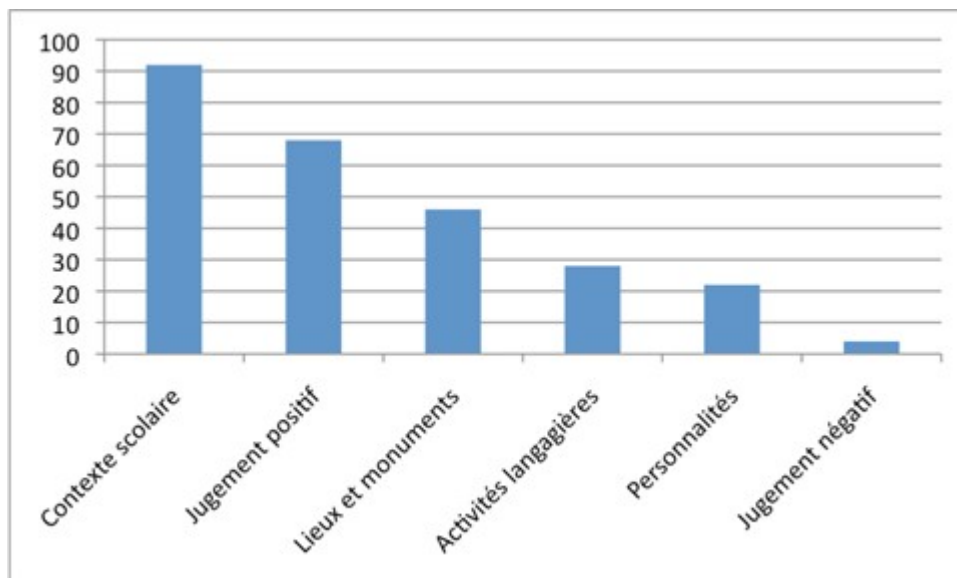
- Consultation internet : 48 %
- Lire des livres en français : 46 %
- Travailler ses cours : 41 %
- Emissions de radio : 34 %
- Cours particuliers : 10 %
- Cours à l'institut français : 10 %

4. La langue française est perçue d'une manière très positive par la majorité des lycéens interrogés qui lui attribuent diverses fonc-

tions sociales. Ainsi 89 % considèrent que c'est une langue intéressante, 80 % que c'est une langue utile, 74 % déclarent qu'elle est attirante, 58 % qu'elle est facile. 81 % affirment que la langue française est utile dans leur vie quotidienne et le sera dans le futur aussi bien pour leurs études (88,8 %) que dans le cadre professionnel (85,7 %), pour leur vie culturelle (78,5 %) et amicale (61 %). En revanche, moins de la moitié des élèves imaginent que le français aura une utilité dans leur vie familiale dans le futur (44,4 % des enquêtés).

5. Associations mentales spontanées. Une des rubriques du questionnaire proposait aux enquêtés de dire quels étaient les 5 termes qui leur venaient le plus spontanément à l'esprit à l'évocation de la langue française. Sur les 422 occurrences exprimées, la fréquence d'occurrence des termes en lien direct avec le contexte scolaire (école, mon prof, examen...) est la plus élevée, suivie par les termes exprimant un jugement positif sur la langue : des mots tels que « aimer, intéressant, facile, rêve, paix, liberté, beauté, espoir... ». Les lieux et monuments viennent en troisième position : Paris, France, Tour Eiffel... Viennent ensuite les termes ayant un lien direct avec les activités langagières (lire, écrire, rédiger...), suivis par les termes relatifs à des personnalités françaises (Nicolas Sarkozy, Charles Aznavour, Jacques Brel...). Des termes exprimant un jugement négatif (ennui, inutile, triste, stupide...) sont très faiblement présents et représentent environ 4 % des réponses exprimées.

Figure 2 – Catégories relatives aux « associations mentales spontanées » exprimées par les lycéens à l'évocation de la langue française



Conclusion

25 Sur 127 lycéens interrogés, provenant d'horizons socio-économiques et culturels variés, qu'ils soient issus de la classe moyenne ou défavorisée citadine, une majorité écrasante déclare vivre le contact des langues au quotidien : ces jeunes sont dans le plurilinguisme, si ce n'est dans les pratiques (ce qui restent à prouver) du moins dans les représentations, et vivent la langue française comme faisant partie intégrante de leur vie actuelle à venir. Bien sûr, il s'agit de résidents de la ville de Marrakech, ville très touristique, avec une présence française et occidentale importante : les résultats seraient sans doute à atténuer dans des villes plus moyennes du pays, et dans les zones rurales. L'importance du français pour les études supérieures et la vie professionnelle est très massivement présente ; et même imparfaitement maîtrisé, le français déborde le cadre de la classe, puisque les enquêtés déclarent massivement qu'il est intégré dans la vie quotidienne ; ses fonctions culturelle et sociale semblent acquises pour les enquêtés qui considèrent que le français est une langue d'études, de travail, de culture et de socialisation.

26 Cette enquête met également en lumière une dimension qui nous paraît essentielle dans la manière de vivre cette situation de contact

des langues, c'est le lien évident entre la perception positive de la langue française et la perception positive par les lycéens de leur propre apprentissage : il n'est pas sûr qu'une analyse des usages et des pratiques nous donne un paysage aussi positif, ni que les mêmes questionnaires administrés aux enseignants aboutissent aux mêmes résultats.

- 27 Ces éléments vont clairement dans le sens d'une appropriation de la langue française par les jeunes des classes défavorisées urbaines qui en ont une perception massivement positive. Cependant, il serait intéressant de mettre en perspective ces résultats avec une analyse des pratiques langagières effectives de ces jeunes enquêtés : il ne serait pas surprenant en effet d'observer l'apparition de nouvelles variétés du français, difficilement acceptables par les tenants d'une variété plus « noble ». Par ailleurs, il nous paraîtrait important d'explorer les représentations des différentes langues nationales (maternelles et scolaire(s)) chez cette même population : comment expliquer ce plébiscite massif de la langue française ? Ce phénomène traduit-il une perception massivement positive de l'ensemble des langues en présence, ou au contraire est-il le signe qu'on fait porter à cette langue des valeurs d'autant plus positives et fantasmées qu'elles sont déniées aux langues nationales, pour des raisons qui resteraient à clarifier ? Ce sont ces pistes d'exploration qu'il nous semble important de poursuivre à partir de ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

ABOUZAID Myriam, *Politique linguistique éducative à l'égard de l'amazighe (berbère) au Maroc : des choix sociolinguistiques et didactiques à leur mise en pratique*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III, 2011.

AZOUZI Ammar, *Le français au Maghreb : statut ambivalent d'une langue*, *Synergies Europe* n° 3, 2008, pp. 37-50.

BOUKOUS Ahmed, *Société, langues et cultures au Maroc – Enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1995.

CASTELLOTTI Véronique, MOORE Danièle, *Représentations sociales des langues et enseignements. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2002.

LAROUÏ Fouad, *Le drame linguistique marocain*, Casablanca, Editions Le Fennec, 2011.

MODARD Daniel, Le français, une langue partenaire au service de la construction de compétences plurilingues et pluriculturelles chez les apprenants francophones.

L'exemple des « Lettres de francophonie », *Glottopol*, n° 6, 2005, p. 113-119.

OUMANSOUR Mourad, *Vers une approche complexe de l'enseignement-apprentissage du français au Maroc – Une analyse de la nouvelle réforme de l'enseignement-apprentissage*, Mémoire de Master 2 de Didactique du F.L.E., Université Jean Monnet de Saint-Etienne, 2011.

PRUDENT Lambert-Félix, Diglossie et interlecte, *Langages*, n° 61, 1981, pp. 13-38.

QUITOUT Michel, L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc : un patrimoine linguistique national, *Cahiers du RIFAL*, n° 22 « développement linguistique : enjeux et perspectives », 2001, pp. 60-65.

TAWIL Sobhi, CERBELLE Sophie, ALAMA Amapola, *Education au Maroc – Analyse du secteur*, Rapport de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2010.

VERMEREN Pierre, *La formation des élites marocaines et tunisiennes – Des nationalistes aux islamistes 1920-2000*, Paris, La Découverte, 2002.

NOTES

1 Yousra Amrani, « L'agonie de la langue française au Maroc », article paru dans *La Gazette du Maroc* le 9 février 2004.

2 Dominique Caubet dans un entretien à *Aujourd'hui le Maroc* du 9 juillet 2010.

3 Ahmed Boukous, *Société, langues et cultures au Maroc – Enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1995.

4 Source : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/maroc.htm>

5 Myriam Abouzaid, *Politique linguistique éducative à l'égard de l'amazighe (berbère) au Maroc : des choix sociolinguistiques et didactiques à leur mise en pratique*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III, 2011.

6 Nouvelle constitution du Royaume du Maroc, juillet 2011 – Préambule.

7 Un suivi informel des discours sur cette langue arabe, à travers les médias, les discours politiques ou ceux des acteurs éducatifs, fait clairement ressentir le malaise et le peu d'appropriation des locuteurs

marocains par rapport à cette langue transnationale. Nous reviendrons sur cette question dans le cadre d'une publication à paraître dans la revue LIDIL, n° 44, sous le titre « de la charte nationale d'éducation et de formation aux printemps arabes : où en est la question des langues au Maroc ? ».

8 Pierre Vermeren, *La formation des élites marocaines et tunisiennes – Des nationalistes aux islamistes 1920-2000*, Paris, La Découverte, 2002.

9 Les écoles privées restent une minorité, elles constituent actuellement environ 8 % des établissements scolaires marocains, elles sont présentes essentiellement dans les grandes villes.

10 Daniel Modard, « Le français, une langue partenaire au service de la construction de compétences plurilingues et pluriculturelles chez les apprenants francophones. L'exemple des "Lettres de francophonie" », *Glottopol* n° 6, 2005, p. 113-119, ici p. 114.

11 Sobhi Tawil, Sophie Cerbelle, Amapola Alama, *Education au Maroc – Analyse du secteur*, Rapport de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2010.

12 Véronique Castellotti, Danièle Moore, *Représentations sociales des langues et enseignements. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2002, p. 21.

13 Dans la présente communication nous n'exploiterons pas les données concernant la langue anglaise.

AUTEUR

Laura Abou Haidar

CEDICLEC / CELEC

IDREF : <https://www.idref.fr/071208097>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/laura-abou-haidar>

ISNI : <http://www.isni.org/00000000460214780>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/17120019>